

Diplôme de conservateur de bibliothèque

Rites d'institution et rituels de fréquentation

« Effet ha-ha » en bibliothèque de recherche en SHS

Chloé Perrot

Sous la direction de Christophe Evans
Maître de conférences – Bibliothèque Publique d'Information

Remerciements

Je remercie en premier lieu très chaleureusement M. Christophe Evans, sociologue et chef du service des études et de la recherche de la BPI, qui a accepté de suivre ce travail et l'a guidé à chaque étape de sa construction.

Ma profonde reconnaissance va aux professionnels qui ont bien voulu nourrir ce mémoire par leur expérience, en répondant à mes questions et en ouvrant de nouvelles pistes de réflexion.

Je remercie tout particulièrement Mme Sylvie Aubenas, Mme Sylvie Bardou, Mme Irène Bastard, Mme Lena Baude, Mme Françoise Bérard, Mme Fabienne Brasselet, Mme Anne-Elisabeth Buxtorf, Mme Florence Chapuis, M. Philippe Chevallier, M. Olivier Chourrot, M. Loïc Le Bail, Mme Corinne Le Bitouzé, Mme Isabelle Le Masne de Chermont, Mme Marie-Hélène de La Mure, Mme Alice Peresan-Roudil, M. Marc Scherer, Mme Françoise Simeray, M. Olivier Thomas, M. Gilles Toutan.

Je remercie également les étudiants et chercheurs qui ont bien voulu me faire part de leur expérience d'usagers des bibliothèques les plus diverses, en France et à travers le monde. L'enthousiasme de la communauté sur Twitter a été particulièrement précieuse. Je tiens à saluer particulièrement Mme Chauffour, Mme Daniel et Mme Evrard qui m'ont fait l'amitié de toujours répondre au surgissement fréquent et inopiné de nouvelles questions.

Une pensée toute particulière revient enfin à Mme Arlette Farge qui a accepté d'accorder du temps à un entretien. Sa sensibilité aux questions qui nous occupent a été une grande source d'inspiration.

La réactivité et l'implication des gestionnaires des réseaux sociaux institutionnels qui ont partagé mes questionnaires a également été d'une très grande aide. Je pense et plus particulièrement à M. Antoine Scotto d'Abusco de l'ED441 (Université Paris 1) et Mme Ludivine Schott (INHA) que je remercie.

Et pour avoir consenti à relire la prose malgré la charge de travail qui est la leur, toute ma gratitude contrite revient à Mme Émilie Leromain et Mme Caroline Lamotte, élèves conservateurs des bibliothèques et à Mme Clarisse Evrard, docteur en histoire de l'art moderne, chercheur associé du laboratoire IRHIS (Université de Lille) et acolyte de toujours.

Résumé : *À l'heure où ne résonnent plus que les mots de libre accès pour les collections physiques, et d'open access pour les collections numériques, l'accès aux bibliothèques de recherche demeure conditionnel. Leur fréquentation revêt une dimension signifiante pour les lecteurs et des implications pratiques pour leurs travaux. Mais leur complexité peut être source de lenteurs ou d'inquiétudes. Comment dès lors les rendre plus accessibles voire plus attractives tout en préservant praxis et habitus en tant qu'éléments structurants ?*

Descripteurs :

Bibliothèques de recherche -- France

Sciences humaines -- Bibliothèque

Bibliothèques -- Utilisation

Abstract : *"Open access" for physical collections, and open access for digital collections are librarians buzzwords, yet access to research library remains conditional. Their use has a significant dimension for readers and practical implications for their work. But their complexity can be a source of slowness or concern. How then can they be made more accessible or even more attractive while preserving praxis and habitus as structuring elements?*

Keywords :

Research libraries – France

Humanities libraries

Research libraries use studies

Droits d'auteurs



Cette création est mise à disposition selon le Contrat : « **Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France** » disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr> ou par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.

Sommaire

SIGLES ET ABREVIATIONS	7
INTRODUCTION	9
Définition d'un terrain : la bibliothèque de recherche en sciences humaines	11
<i>Une nécessaire définition</i>	<i>11</i>
<i>Un terrain, des bibliothèques</i>	<i>12</i>
<i>Les collections des bibliothèques de recherche : documents de travail et documents patrimoniaux</i>	<i>13</i>
Méthodologie et problématisation	13
<i>Du tweet à l'interview, témoignages d'utilisateurs</i>	<i>14</i>
<i>Rencontres avec des professionnels</i>	<i>15</i>
<i>Problématisation</i>	<i>15</i>
LA FREQUENTATION DE LA BIBLIOTHEQUE DE RECHERCHE EN SHS AU PRISME DU RITUEL.....	17
Devenir lecteur-chercheur, un rite d'institution ?.....	17
<i>Déterminer un processus : la règle écrite et le non-dit.....</i>	<i>17</i>
Les modalités d'accès	18
Des conditions écrites supplémentaires	18
Flous, non-dits, exceptions, interprétations, initiatives personnelles	21
<i>Les éléments du rite.....</i>	<i>22</i>
Un espace délimité et séparé du monde profane	22
La carte et la lettre de recommandation, objets en charge de la preuve de légitimité	25
Les paroles	26
Premier parcours, une initiation par les pairs ?.....	27
<i>La construction de la figure de l'utilisateur</i>	<i>28</i>
Identité du lecteur-chercheur.....	28
Un certain comportement.....	29
De l'arrivée comme rite de passage à la séance de travail, rituel de fréquentation	31
<i>Rites préliminaires, séparation du monde antérieur.....</i>	<i>32</i>
De la préparation à la marge à la préparation à l'alliance	32
Traversée des espaces d'entre-deux	32
Les vestiaires, lieu du dépouillement.....	33
Le lavage des mains.....	33
<i>Rites liminaires</i>	<i>33</i>

Le passage sous le linteau	34
Le cheminement vers le savoir	35
Prendre place	35
<i>Rites postliminaires ou d'agrégation, un rituel de fréquentation</i>	36
Ritualisation de la séance de travail	36
La danse des papiers	37
À LA RECHERCHE DU SENS.....	39
Une symbolique efficiente	39
<i>Lieu, service publics et saint des saints ?</i>	39
<i>Le document et l'œuvre</i>	42
La bibliothèque de recherche : élément constitutif de l'identité du chercheur en sciences humaines	43
<i>Une institution qui institue</i>	44
<i>La bibliothèque en SHS, lieu de la recherche</i>	46
<i>La bibliothèque en SHS, lieu de sociabilité professionnelle</i>	48
<i>Le lecteur-chercheur, usager ou collaborateur de la bibliothèque ?</i>	49
<i>La bibliothèque de recherche et l'économie intellectuelle</i>	51
QUELQUES RÉFLEXIONS POUR UNE ATTRACTIVITÉ AMÉLIORÉE ..	53
Accessibilité, notoriété et attractivité	53
<i>L'accès mis en tension entre besoin documentaire et taux de fréquentation</i>	53
<i>Un effet repoussoir ?</i>	54
Le temps du changement	57
<i>La double temporalité de la recherche en SHS</i>	57
<i>Une facilitation généralisée face à la communication</i>	58
<i>Le changement confronté à la culture organisationnelle des professionnels comme des lecteurs</i>	60
Quelques recommandations complémentaires.....	61
<i>Pour une définition et une identification des bibliothèques de recherche</i>	61
<i>Accessibilité, visibilité et clarté des consignes</i>	62
<i>Valoriser le rôle du bibliothécaire comme collaborateur du chercheur</i> ..	63
<i>Améliorer la qualité de l'expérience</i>	66
<i>Publics cœur de cible et diversification : une délicate question</i>	69
CONCLUSION	71
SOURCES.....	73
BIBLIOGRAPHIE	75
Rapports et enquêtes.....	75

Mémoires	75
Monographies.....	77
<i>Sociologie, anthropologie.....</i>	<i>77</i>
<i>Architecture des bibliothèques.....</i>	<i>77</i>
<i>Regards d’usagers</i>	<i>78</i>
<i>Le bibliothécaire et le public</i>	<i>78</i>
Articles	79
<i>Architecture des bibliothèques.....</i>	<i>79</i>
<i>Bibliothèques de recherche.....</i>	<i>79</i>
<i>Approche de l’expérience utilisateur</i>	<i>80</i>
<i>Sociologie</i>	<i>80</i>
<i>Regards d’usagers</i>	<i>81</i>
ANNEXES.....	83
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	91
TABLE DES MATIERES	93

Sigles et abréviations

AD	Archives départementales
BAM	BnF - Archives et manuscrits
BBF	Bulletin des bibliothèques de France
BiS	Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne
Bius	Bibliothèque interuniversitaire de santé (Paris)
BnF	Bibliothèque nationale de France
BPI	Bibliothèque publique d'information
BSG	Bibliothèque Sainte-Genève
BU	Bibliothèque universitaire
DHIP-IHA	Deutsches Historisches Institute Paris – Institut historique allemand
Enssib	École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques
GIF	Graphics Interchange Format
KHI	Kunsthistorisches Institut in Florenz
IGB	Inspection générale des bibliothèques
INHA	Institut national d'histoire de l'art
NAL	National Art Library (Victoria and Albert Museum Londres)
ORB	Département de l'orientation et de la recherche bibliographique de la BnF
SHS	Sciences humaines et sociales
UFR	Unité de formation et de recherche

INTRODUCTION

En architecture, le « ha-ha » désigne une ouverture dans une enceinte qui prolonge la vue et la perspective tout en maintenant l'assaillant à distance grâce à la présence d'un fossé tant inattendu que difficilement franchissable¹. Le terme est assez explicite quant à l'effet de surprise désappointée que le dispositif suscite. Or, il suffit de se mettre à l'écoute des étudiants ou de lire les blogs et commentaires de ceux qui ont souhaité un jour accéder au Rez-de-jardin de la BnF pour se convaincre que de comparables aménagements existent aussi en bibliothèque de recherche, du moins aux yeux des usagers. Mais ils ne sont pas seulement liés à la topographie des lieux : les procédures administratives obligent le lecteur à franchir des étapes, à partir en quête de sésames, à accomplir ce qui ressemble à des rites initiatiques et à des rituels de fréquentation avant de pouvoir atteindre le graal que sont les collections. Ainsi, selon les institutions, il faut passer diverses portes et portiques, présenter une pièce d'identité, un justificatif d'inscription dans une université voire dans un cursus particulier, fournir une lettre de recommandation, répondre aux questions d'un agent de l'institution, se départir de ses effets personnels, ne conserver que des éléments réputés inoffensifs et rendus bien visibles grâce à une mallette transparente, parcourir de longs couloirs, se faire attribuer une place, patienter, remplir une fiche, attendre encore et parfois même, accepter de ne pas pouvoir consulter le document demandé. Certaines ressources ne s'offrent pas immédiatement à quiconque souhaite se les voir communiquer. Le lecteur se sent alors éconduit² quand le bibliothécaire pensera l'avoir réorienté.

Pourtant, à l'heure où une mission de diffusion large du savoir est revendiquée à juste titre par les bibliothèques, et où ne résonnent plus dans les couloirs que les mots de libre accès pour les collections physiques, et d'*open access* pour les collections numériques, la persistance de telles obligations a de quoi surprendre. Et on peut dès lors se demander comment les comprendre : sont-elles le fruit de réelles nécessités administratives et de contraintes architecturales ? Ou, sans exclure cette première possibilité, sont-elles également d'une autre nature, symbolique, qui tiendrait du rite et de toutes ses déclinaisons ?

Sans nier l'importance de la gestion des flux et des collections, nous posons comme postulat de départ que ces manifestations sont propres aux bibliothèques de recherche, qu'elles sont signifiantes et intéressent principalement une communauté particulière, celle des chercheurs, notoirement hiérarchisée. En outre, elles n'interviennent pas dans un espace quelconque muni de livres, de tables et de chaises. Les bibliothèques concernées sont les héritières d'une histoire qui a contribué à la construction d'une identité et d'une culture institutionnelle fortes. Leur passé leur a transmis une forme de sacralité ou de sacralisation du patrimoine écrit et une tradition d'études dévolues à certaines catégories de la société : les ecclésiastiques et les classes dominantes. Ce temps n'est pas si lointain, la démocratisation des études supérieures se met lentement en place au cours du XX^e siècle et nous voyons encore persister une « démocratisation ségrégative »³. Il est vrai que

¹ LARCHER Jean-Luc, GELGON Thierry. Aménagement des espaces verts urbains et du paysage rural. Paris : ed. Lavoisier, 2012, p. 53.

² SCHMEZER, Gerhard. Bibliothèque et communauté des chercheurs. BERTRAND, Anne-Marie, DEMICHEL, Francine, FRESSARD, Olivier (dir.). Bibliothèque et recherche : pour Madeleine Jullien. Saint-Denis : Presses universitaires de Vincennes, 2005, p. 71.

³ MERLE, Pierre. La démocratisation de l'enseignement. Paris : La découverte, 2002, p. 77-78.

les bibliothèques ont aujourd'hui comme mission la mise à disposition du savoir pour tous. Toutefois, les bibliothèques de recherche seraient dotées d'objectifs distincts et d'une aura sacrée, qui les placent sur un tout autre terrain que les bibliothèques de lecture publique. Ce phénomène a été bien identifié et notamment mis en évidence par Agnès Camus, Jean-Michel Cretin et Christophe Evans, en appui sur les travaux de Christian Baudelot⁴, dans leur étude consacrée à la BPI et qui souligne les différences établies entre cette institution et la BnF jusque dans le discours des usagers⁵.

Admettant comme établies les particularités de ces lieux dont la fréquentation serait réservée à certains individus et soumise à l'accomplissement de certaines obligations, nous nous sommes dès lors proposé d'observer les actes liés à leur fréquentation au prisme des rites et des rituels⁶. L'existence de telles manifestations dans le monde des bibliothèques a déjà fait l'objet d'un court commentaire de Jason Martin⁷ qui écrit explicitement : « *The culture of a library expresses itself through symbols, sagas, rites, and rituals* »⁸. Ce faisant, il ajoute à nos premières considérations d'autres mots et donc d'autres notions que nous ne pourrions ignorer. Néanmoins, Jason Martin oriente son article rapidement vers l'intérêt que représente la connaissance de ces paramètres pour l'encadrant dans l'optique de la mise en place de changements organisationnels. Ce point nous intéresse également mais nous souhaiterions tout d'abord explorer ce que Jason Martin nomme sans toutefois le décrire⁹. En outre, en raison de son objectif, celui qui est aujourd'hui vice-doyen de la Walker Library, ne concentre son intérêt que sur les professionnels et exclut les lecteurs de sa réflexion. Nous avons l'ambition, de notre côté, d'adopter un point de vue élargi en considérant la communauté professionnelle, celle des lecteurs et leurs interactions pour ne pas dire leurs interpénétrations. Ainsi, nous envisageons d'orienter notre travail vers une réflexion sur l'optimisation du service rendu aux usagers mais aussi interroger le rapport de cet « effet ha-ha » aux taux de fréquentation des bibliothèques de recherche.

La démarche de Mélanie Roustan et du groupe Pavages dans une étude à orientation ethnographique réalisée pour le site Richelieu de la BnF en 2013¹⁰ se rapproche davantage de notre démarche. Il s'agissait en effet d'établir un portrait des publics des départements spécialisés afin de mieux répondre à leurs besoins dans le cadre des travaux de réaménagement du quadrilatère. Le rapport issu de l'enquête nous est doublement utile : pour les résultats obtenus et en tant que guide bibliographique et méthodologique. La description de ceux que l'ethnologue désigne comme lecteurs-chercheurs, issue d'entretiens avec les intéressés et de données statistiques, nous permet une réutilisation et une confrontation avec nos propres conclusions pour d'autres bibliothèques.

Bien d'autres travaux, s'ils ne portent pas directement sur notre sujet, permettent de nourrir la réflexion. Nous pensons notamment à la récente étude de Joëlle Le Marec et

⁴ BAUDELLOT, Christian, VERRY, Claire. *Les lecteurs de la bibliothèque nationale*, 1994.

⁵ CAMUS, Agnès, CRETIN, Michel, EVANS, Christophe. *Les habitués. Le microcosme d'une grande bibliothèque*. Paris : Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 2000, éd. num. 2014. Voir en particulier p. 54-56.

⁶ Nous espérons, ce faisant, ne pas trop « réenchanter le réel » en considérant comme telle une « pratique collective, répétitive, codifiée inscrite dans le réel » pour citer POURCHEZ, Laurence, HIDAIR, Isabelle, *Notes de passage et constructions identitaires créoles*. Paris, Éditions des archives contemporaines, 2013, p. 255.

⁷ MARTIN, Jason. Symbols, sagas, rites and rituals. An overview of organizational culture in libraries. *C&RL News*. Juin 2012. « La culture d'une bibliothèque s'exprime à travers des symboles, des récits fondateurs, des rites et des rituels ».

⁸ MARTIN, Jason. Symbols, sagas, rites and rituals. An overview of organizational culture in libraries. *C&RL News*. Juin 2012, p.460.

⁹ L'exemple du livre comme symbole nous semble d'ailleurs assez simple et finalement peu probant en tant qu'illustration du phénomène.

¹⁰ ROUSTAN, Mélanie. *Pour un accès renouvelé aux collections. Une ethnographie de la BnF-site Richelieu et de ses publics. Rapport final*, 2013.

Romain Vindevoghel, *Découvrir la BnF : de première fois en première fois*¹¹, qui apporte un éclairage sur une initiation qui demande plus de temps et d'étapes que nous n'aurions pu l'imaginer puisque les premières fois sur le site de Tolbiac sont multiples et ne se limitent pas à la première venue. Une autre enquête Joëlle Le Marec, menée avec Judith Dehail, *Habiter la BnF*¹², menée essentiellement dans la bibliothèque d'étude nous a également apporté quelques pistes sur les modes d'appropriation des lieux par les usagers. Cependant, il manquait peut-être dans toutes ces études une mise en dialogue des points de vue des usagers et des professionnels, qui, bien qu'ils partagent les mêmes espaces au quotidien, ne semblent pas en avoir la même perception. Et par ailleurs, notre travail nous a permis de découvrir que ce sujet n'était pas sans soulever d'intéressants débats sur les espaces et les fonds réservés à certains profils de lecteurs, mobilisant les notions de besoins documentaires, d'accessibilité, de communicabilité, ou encore de patrimoine qui n'ont pas fait l'objet de développements dans la documentation que nous avons consultée.

DEFINITION D'UN TERRAIN : LA BIBLIOTHEQUE DE RECHERCHE EN SCIENCES HUMAINES

Nous l'avons dit, il existe une différence notable entre les bibliothèques de recherche et les autres types de bibliothèques, les premières constituant le lieu privilégié de l'expression des phénomènes qui nous intéressent. Il nous faut à présent justifier davantage ce choix et le resserrement de notre étude autour des collections orientées vers les sciences humaines et sociales (SHS).

Une nécessaire définition

Les questions qui nous ont été posées sur la possible inclusion de certaines bibliothèques patrimoniales ou de services patrimoniaux de bibliothèques territoriales ainsi que les premières réponses à notre questionnaire aux usagers ont soulevé un point d'achoppement important : celui de la définition de notre terrain.

Il s'agissait avant tout de délimiter un territoire d'enquête dans un paysage institutionnel étendu et de rendre ainsi le travail réalisable dans les limites temporelles imposées au mémoire. Nous avons été confrontée rapidement à une difficulté, celle de déterminer ce qu'est une bibliothèque de recherche. Si le terme est communément employé, il n'existe pas de définition officielle. Maurice Garden soulignait d'ailleurs en 1996 que « n'a jamais été vraiment amorcé le débat sur la définition d'une bibliothèque de recherche »¹³. La question a depuis été abordée par Séverine Forlani dans une note à destination de la direction des collections de la BnF en 2017¹⁴ en tant qu'elle constitue un élément de l'identité d'une bibliothèque nationale, et dans le

¹¹ LE MAREC, Joëlle, VINDEVOGHEL, Romain. *Découvrir la BnF : de première fois en première fois*, 2019.

¹² DEHAIL, Judith, LE MAREC, Joëlle, *Habiter la BnF*, 2016.

¹³ GARDEN, Maurice, Les bibliothèques de recherche. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], t. 41, n°2, 1996 [consulté le 20/02/2020], p. 21. Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1996-02-0020-004>

¹⁴ FORLANI, Séverine, *Qu'est-ce qu'une bibliothèque de recherche ?*, 2017. Nous remercions Mme Simeray de nous avoir communiqué ce document.

but de déterminer quelles sont les obligations qui en découlent. Mme Forlani précise alors que la « bibliothèque de recherche s'apparente à une bibliothèque universitaire de haut niveau : en cela, elle est intimement liée au monde académique »¹⁵ et qu'elle « succède aux bibliothèques d'enseignement [...] et répond aux besoins des étudiants engagés dans la recherche, à savoir les étudiants en master et en doctorat. Elle s'adresse également aux professeurs de l'enseignement supérieur et aux chercheurs institutionnels dont la recherche est le métier »¹⁶. Nous devons noter que les auteurs, conservateurs elles-mêmes, insistent également sur les autres missions d'une bibliothèque nationale, laquelle n'est pas une bibliothèque universitaire et se doit donc de desservir d'autres publics et, pour ce qui nous intéresse, être « l'outil de toute recherche, sans lien avec le monde académique. Elle tient en cela en équilibre entre deux conceptions de la recherche : celle des professionnels d'un côté quand il s'agit de lecteurs qui font métier de chercher (qu'ils soient étudiants ou professeurs) ; celle des amateurs de l'autre, quand la recherche se fait personnelle, familiale, intime »¹⁷.

De facto, la BnF, et plus spécifiquement le Rez-de-jardin et les départements spécialisés pour lesquels l'obtention d'un « Pass Recherche » est nécessaire, constituent un exemple de choix dans cet impératif qui est le leur de servir « toute recherche » tout en mettant à disposition de la recherche académique une offre documentaire et un espace de travail spécialisés. En outre, la double mission de la BnF nous conduit à relever que la bibliothèque de recherche peut tout à fait être une partie d'un établissement dont la mission est plus large, qu'elle soit topographiquement distincte ou non des autres espaces.

Il n'en reste pas moins que les éléments de la définition proposée ci-dessus ne concernent que les bibliothèques nationales et qu'ils demeurent lacunaires. Nous aurons à y revenir.

Un terrain, des bibliothèques

Vouloir embrasser toute la recherche académique était un autre écueil tant le terrain est vaste et nous avons donc choisi délibérément de resserrer notre prospection aux lettres et sciences humaines et sociales. Il nous a semblé, d'une part, que notre propre connaissance de ces domaines nous permettrait d'avoir quelques idées pour nous servir de guides, même si nous devions prendre de la distance pour ne pas tirer d'impressions personnelles des conclusions hâtives. D'autre part, c'est surtout l'importance de la documentation sur papier dans les disciplines de SHS et le besoin, pour les historiens notamment, de consulter des documents patrimoniaux dans leur matérialité qui a motivé notre choix puisque cela suppose la fréquentation physique des salles de lecture.

Sur ces considérations, nous nous sommes rendue dans un certain nombre d'établissements, dont nous devons relever qu'ils se concentrent essentiellement à Paris. La densité d'implantation des bibliothèques de recherche dans cette ville nous a en effet autorisée à concentrer nos rendez-vous, réalisant une économie de temps, et nous permettant de ne pas avoir à financer des déplacements onéreux. Ainsi, nous nous sommes rendue sur les sites Tolbiac et Richelieu de la BnF mais également à la bibliothèque de l'INHA, à celle de l'Institut de France, à la Bibliothèque Sainte-Geneviève et à la Bibliothèque nordique qui en dépend. La rencontre *in personam* des professionnels de ces

¹⁵ FORLANI, Séverine, *Qu'est-ce qu'une bibliothèque de recherche ?*, 2017, p. 1.

¹⁶ FORLANI, Séverine, *Qu'est-ce qu'une bibliothèque de recherche ?*, 2017, p. 2.

¹⁷ FORLANI, Séverine, *Qu'est-ce qu'une bibliothèque de recherche ?*, 2017, p. 3.

institutions ne nous a toutefois pas privée de la prise en compte d'autres bibliothèques via des échanges de mails, des témoignages de lecteurs et la documentation que nous avons pu recueillir, notamment en ligne.

Les collections des bibliothèques de recherche : documents de travail et documents patrimoniaux

Avant d'aller plus loin, une remarque s'impose sur la double nature des collections mises à disposition des lecteurs dans les bibliothèques de recherche. En effet, si une documentation courante bien que spécialisée, composée de la bibliographie secondaire contemporaine, est proposée, elle se complète de documents qui relèvent davantage du *corpus* d'étude. Nous pensons par exemple aux livres rares de la Réserve, aux manuscrits enluminés ou non, aux estampes ou autres documents iconographiques, et aux très nombreux objets conservés dans les fonds. De la composition des collections émerge dès lors un point de tension particulier dans leur perception par les lecteurs et par les professionnels des bibliothèques. En effet, elles sont à la fois des documents de consommation ou d'usage, des outils de travail, qui doivent pouvoir être sollicités à chaque fois que la recherche l'exige et des documents patrimoniaux qui supposent des conditions de communication particulières pour garantir leur conservation. Cela peut conduire les uns à considérer qu'elles doivent pouvoir être sollicitées autant que l'étude l'exige, et les autres à vouloir les mettre à l'abri de manipulations excessives susceptibles d'entraîner des dégradations voire des pertes. Toute la dichotomie de la conservation des collections publiques, entre diffusion et préservation, s'exprime ici, non sans générer quelques débats animés.

METHODOLOGIE ET PROBLEMATISATION

Ces prolégomènes posés, il nous faut à présent faire état de notre approche méthodologique. Pour aborder un sujet qui ne relève pas de notre formation initiale en histoire de l'art, nous nous sommes intéressée aux méthodes de travail en sociologie et en anthropologie. En les confrontant aux possibilités qui nous étaient offertes en termes de temps, de rencontres et de déplacements réalisables pour explorer le sujet, nous avons déterminé les moyens de notre exploration. À l'instar de l'ethnologue Mélanie Roustan qui a travaillé sur les publics de la BnF-Richelieu, elle se veut qualitative plus que quantitative, « et combine techniques formelles et informelles de recueil de données (entretiens individuels ou collectifs, discussions informelles¹⁸, écoutes flottantes, observations) »¹⁹, outils auxquels nous ajoutons des questionnaires en ligne. « Compréhensive, (elle rend compte du point de vue des acteurs) », « inductive (elle adopte une posture très ouverte et laisse émerger les éléments du terrain tout en restant fidèle aux objectifs fixés) »²⁰.

¹⁸ Les discussions informelles sont entendues, dans notre travail, autant comme échanges sur les réseaux qu'en présence des interlocuteurs. La séparation par l'écran permet l'émergence d'opinions non nécessairement exprimées dans le cadre d'une rencontre physique.

¹⁹ ROUSTAN, Mélanie. *Pour un accès renouvelé aux collections. Une ethnographie de la BnF-site Richelieu et de ses publics. Rapport final*, 2013, p.14.

²⁰ ROUSTAN, Mélanie. *Pour un accès renouvelé aux collections. Une ethnographie de la BnF-site Richelieu et de ses publics. Rapport final*, 2013, p.14.

Du tweet à l'interview, témoignages d'utilisateurs

Notre première approche s'est faite par l'envoi d'un tweet à la mer : « Oyez ! Oyez ! Mon mémoire DCB porte sur les rituels en bibliothèque de recherche. Je prends tous vos témoignages d'utilisateurs ou de pros. Quelles formalités pour accéder aux ressources ? Quelle impression la première fois ? Des anecdotes ? Je veux tout savoir ! #phd ». La présence du hashtag visait à permettre un repérage de notre appel par la communauté des doctorants et des chercheurs.

Est-ce le GIF de Jessica Fletcher mangeant du popcorn qui y était associé, qui a suscité l'enthousiasme ? Ou bien est-ce le sujet lui-même ? Toujours est-il que dans les premières heures qui ont suivi, alors que notre profil comptait 432 abonnés, le message a reçu 25 mentions « j'aime » ou *likes* et 33 retweets. Plus parlantes, les statistiques de Twitter ont très vite indiqué 4947 impressions, 1499 vues du média (GIF) et 160 engagements totaux (clics sur le profil, retweets, *likes*, ouvertures des détails, engagements avec le média, réponses et clics sur les hashtags).

Notre but était de recueillir des réponses spontanées, sur la base d'un nombre restreint d'informations, afin de pouvoir dégager de grandes tendances ou de grandes thématiques. Le premier réflexe des répondants a été de citer des lieux, ce qui a permis notamment de comprendre qu'une distinction parlante pour les professionnels entre archives et bibliothèques est non-opérante dans l'esprit des utilisateurs. Les uns comme les autres sont les lieux de la recherche. Ces retours nous ont également invitée à prendre les bibliothèques étrangères en considération. Dans un deuxième temps, les utilisateurs ont pensé à leurs habitudes personnelles (choix de la place, comportement dans les lieux, organisation de la session de travail...). Ils ont également évoqué des impressions quant à leur vécu (se sentir à l'aise, légitime ou illégitime) et à l'ambiance générale des lieux (la lumière, les impressions diverses, le comportement du personnel).

Il convient de préciser que nous n'avons pas seulement pris en compte les réponses, nous avons considéré les *likes* reçus par certaines comme une forme d'approbation et un signe qu'une autre personne se reconnaissait dans ce qui avait été déclaré.

Dans un second message, nous avons choisi de préciser notre demande en postant : « quel est le lieu où il y a le plus de formalités à accomplir avant d'atteindre le graal : vos documents ? Vous le saviez en arrivant ou vous l'avez découvert sur place ? »

Parallèlement, nous avons convié les utilisateurs du réseau à nous envoyer un message privé afin de pousser un peu plus loin l'échange sous forme d'interview. De même, nous avons contacté directement quelques chercheurs que nous connaissons afin de recueillir leurs témoignages. Nous souhaitions avant tout pouvoir établir un dialogue qui laisse libre cours à la pensée du témoin, à la survenue de l'anecdote et de types d'informations que nous n'avions pas pu anticiper.

Nous avons également diffusé un questionnaire en ligne (Annexe 1) volontairement assez court, dans une double optique. Il s'agissait d'une part, de pouvoir interroger des utilisateurs à distance et de s'assurer d'obtenir des réponses en proposant un format susceptible de ne pas lasser, tout en étant plus développées que celles recueillies sur les réseaux²¹. D'autre part, dans la perspective de rencontres directes ultérieures, cela nous permettait d'établir des bases de conversation et des pistes pour relancer éventuellement notre interlocuteur. Nous avons obtenu soixante et une réponses.

²¹ En outre, les questions sur les réseaux finissent par lasser et leur visibilité est soumise à un algorithme difficile

En complément, nous avons également collecté des témoignages de lecteurs publiés soit sous forme d'articles²² soit de manière plus développée dans des monographies²³ et rapports des enquêtes commandées par les établissements²⁴. Nous avons enfin largement exploité les manifestations spontanées des lecteurs sur les réseaux sociaux et en particulier sur Twitter en raison de la publicité des publications, de l'importante activité de la communauté des chercheurs sur ce canal et de l'efficacité de son moteur de recherche.

Rencontres avec des professionnels

Le vécu des utilisateurs n'est pas le seul qui nous intéresse dans le cadre de ce travail et nous avons souhaité interroger des professionnels des bibliothèques. Notre but était de déterminer la valeur accordée par les bibliothécaires eux-mêmes à l'ensemble des éléments que nous avons identifiés comme pouvant être rattachés aux rites. En d'autres termes, comment les professionnels analysent-ils la nature et expliquent-ils les parcours administratifs et topographiques des usagers ? Ont-ils connaissance des habitudes et perceptions de leurs lecteurs ? Quelle place ces procédures et ces comportements prennent-ils dans le quotidien de l'institution ? Quelle est la part de symbolique qu'ils identifient ?

Il ne nous a pas été possible d'établir un guide d'entretien-type, même si certaines de nos questions sont revenues à chaque entretien. Les établissements où nous nous sommes rendue avaient chacun leurs spécificités qui ont imposé une adaptation. De plus, nous avons été confrontée à un des écueils des entretiens semi-directifs : il est arrivé que nous n'obtenions pas la réponse à notre question mais que notre interlocuteur s'exprime sur un point qui lui tenait à cœur et fasse également état, dans ses retours, de sa propre interprétation de notre sujet. Cela nous a d'abord gênée dans la volonté qu'était la nôtre de répondre à notre assertion première. Ce n'est qu'en référence à la sociologie compréhensive weberienne que nous avons accepté le contenu de nos entretiens comme une matière première scientifiquement recevable et que nous avons pu en exploiter toute la richesse. D'ailleurs, ce n'est qu'en revenant aux transcriptions à distance de la rencontre que nous avons pu percevoir en quoi certains passages étaient exploitables, ce qui ne nous apparaissait pas au cours de la conversation.

Problématisation

Comme nous l'avons dit, notre postulat de départ admet l'existence de rites et rituels en bibliothèque. Les lecteurs les perçoivent comme tels. Ainsi, dans l'enquête *Découvrir la BnF : de première fois en première fois*, Karla explique : « Je devais laisser mes affaires, je devais présenter le ticket, entrer, descendre les escaliers, passer la porte, passer le gardien, trouver ma salle, demander une place, et après attendre les documents et ensuite

²² Parmi bien d'autres : Bibliothèque nationale de France : expériences vécues. *Le Débat*, Gallimard, n°105, avril- mai 1999, p. 118-175.

²³ Par exemple, ECO, Umberto, DESCHAMPS-PRIA, Éliane (trad.). *De bibliotheca*. Caen : L'Echoppe, 1990.

²⁴ ROUSTAN, Mélanie. *Pour un accès renouvelé aux collections. Une ethnographie de la BnF-site Richelieu et de ses publics. Rapport final*, 2013, ou encore LE MAREC, Joëlle, VINDEVOGHEL, Romain. *Découvrir la BnF : de première fois en première fois*, 2019, par exemple.

commencer la lecture. Il me semblait qu'il y avait tout un rituel d'entrée. Juste pour s'asseoir et avoir en face de soi des documents »²⁵ puis elle ajoute : « Il y a aussi l'idée que tous les rituels qu'on passe, ça nous donne le statut de chercheur. C'est le moment de montrer à tout le monde que nous, nous n'allons pas dans les autres salles, nous avons le droit de venir ici [rires]. Ça nous donne un statut »²⁶. Dans ce témoignage se trouvent juxtaposés les deux axes principaux de notre réflexion : en quoi des formalités administratives et des habitudes de fréquentation peuvent-elles être assimilées à des rites et rituels ? Quel est l'effet produit sur les lecteurs admis en bibliothèque de recherche, sur ceux qui ne le sont pas et sur les professionnels de ces établissements ?

Il nous appartiendra donc de nous interroger sur la constitution de ces pratiques à caractère symbolique, leur justification et leur signification pour la communauté des usagers et des professionnels. Mais nous orienterons également la réflexion vers leur adéquation aux besoins de la recherche en SHS aujourd'hui, soumise désormais à des contraintes de temps, et de rentabilité, comparables à celles imposées aux sciences dures. *In fine*, nous formulerons des propositions concrètes qui permettraient de simplifier voire d'uniformiser les procédures, pour autant qu'elles s'avèrent nécessaires, en vue de les clarifier et de limiter ainsi l'effet de (mauvaise) surprise et des ajournements toujours délétères. Cependant, nous prendrons en compte leur utilité sociale afin qu'une lecture de pure pratique professionnelle ne porte pas atteinte à des comportements éventuellement structurants d'une communauté.

²⁵ LE MAREC, Joëlle, VINDEVOGHEL, Romain. *Découvrir la BnF : de première fois en première fois*, 2019, p. 44.

²⁶ LE MAREC, Joëlle, VINDEVOGHEL, Romain. *Découvrir la BnF : de première fois en première fois*, 2019, p. 44.

LA FREQUENTATION DE LA BIBLIOTHEQUE DE RECHERCHE EN SHS AU PRISME DU RITUEL

Dans une première partie, il nous a semblé nécessaire d'éclairer notre point de vue par une typologie de ce que nous désignons comme rites et rituels en distinguant deux catégories : les rites de passage qui font passer l'individu du statut de non-usager à celui de lecteur-chercheur puis les rituels exécutés par les membres de la communauté admise à fréquenter les lieux.

DEVENIR LECTEUR-CHERCHEUR, UN RITE D'INSTITUTION ?

Nous devons avant tout faire un point sur les formalités qui conditionnent l'admission du candidat au statut de lecteur de la bibliothèque de recherche. Nous partions du postulat qu'elles étaient relativement uniformisées et en tout cas indiquées de manière claire dans les documents et sites mis à disposition des usagers. Mais force a été de constater que, même quand tel est le cas, les conditions d'accès ne se livrent pas avec une absolue évidence quand le non-dit voire l'interprétation se mêlent à la règle écrite. Avant même de satisfaire aux étapes nombreuses d'un processus complexe, une compétence est nécessaire : identifier et comprendre les attendus.

Déterminer un processus : la règle écrite et le non-dit

Cinquante-huit des soixante-deux lecteurs que nous avons interrogés répondent qu'il existe des formalités d'accès à certaines bibliothèques de recherche ou à certains documents. Il est donc évident pour la très grande majorité qu'ils ne pourront pas venir et consulter sans quelques préalables. Nous leur avons alors demandé s'ils en étaient avertis la première fois où ils se sont rendus sur place. Seuls cinq n'étaient pas prévenus en amont de leur visite ce qui signe une assez bonne circulation de l'information sur ce point. Nous avons alors cherché à connaître la source de cette information. Pour quarante-neuf répondants, elle provenait de l'institution elle-même via son site internet ou sa documentation papier. Mais dans onze cas, celle-ci leur est parvenue uniquement par bouche à oreille²⁷.

Nous avons dès lors consulté les sites de plusieurs établissements afin de savoir où et comment les conditions d'accès y sont indiquées. *In situ*, nous avons consulté la documentation imprimée qui reprend sans différence notable le contenu proposé en ligne. Notre but était de vérifier si ces informations sont facilement accessibles et complètes ou bien si s'engage déjà un jeu de piste pour les compiler toutes.

²⁷ La question du canal d'information était une question à choix multiple. Dix-huit personnes avaient été informées par le ouï-dire mais aussi par les canaux institutionnels.

Les modalités d'accès

Analysons d'abord les indications publiées sur les sites dans un onglet « Comment s'inscrire ? » ou « Modalités d'accès ». Notons que la notion d'accès représente des réalités diverses selon les établissements entre localisation géographique des bâtiments, comprenant carte et indications sur les transports, horaires ou encore conditions de fréquentation de la salle de lecture. C'est bien sûr cette dernière acception qui nous intéresse pour répondre aux questions suivantes : qui est autorisé à pénétrer dans les lieux et à utiliser les documents²⁸ ? Quelles procédures sont préalablement nécessaires ?

Nous avons comparé les formalités d'inscription publiées par treize bibliothèques en France²⁹ et six bibliothèques étrangères (liste en Annexe 3). Ce panel n'est pas très étendu mais la répétitivité de ce que nous y avons trouvé nous a autorisée à ne pas l'élargir davantage. Il faut tout d'abord signaler que pour quatre des bibliothèques françaises, aucune indication ne figurait en ligne et que nous avons alors envoyé un mail à l'adresse de contact pour en savoir plus. Nous n'avons obtenu que deux réponses. Nous avons ensuite classé les critères, les justificatifs à fournir et les démarches à accomplir. Parmi les critères figurent le statut et, dans trois cas, l'âge, qui doit être supérieur à dix-huit ans. Les documents à présenter comptent : une pièce d'identité et/ou un justificatif du cursus ou de la recherche, une carte professionnelle sauf dans deux cas où les professionnels ne semblent pas considérés comme lecteurs potentiels, une lettre de recommandation voire une « lettre de sûreté » pour les étudiants qui souhaiteraient se rendre à la Biblioteca Apostolica Vaticana. Au rang des démarches figurent enfin le formulaire à remplir ou la préinscription en ligne, un entretien qui n'est signalé clairement que dans un seul cas, et un serment prêté à la Bodleian Library.

Il convient de souligner que les conditions d'inscription sont très comparables entre établissements français et étrangers contrairement à ce que laissaient penser des témoignages de lecteurs étrangers publiés par Christian Baudelot dans le *Bulletin des bibliothèques de France* en 1994³⁰.

Des conditions écrites supplémentaires

La procédure décrite par les sites ne représente toutefois qu'une partie de la réalité. Elle doit tout d'abord être complétée par une lecture du règlement³¹ qui, quand il est en ligne³², est accessible par un lien dans le corps du texte ou en bas de page, ce qui le rend alors difficilement visible. En outre, il n'est pas toujours signalé sur la page consacrée à l'inscription. *De facto*, ces conditions complémentaires ne s'appliquent pas à l'inscription proprement dite mais à la consultation de certains documents ou à l'accès à certains

²⁸ La précision est nécessaire d'une part en raison de l'ouverture de certaines bibliothèques au tourisme et d'autre part parce que l'accès aux lieux ne garantit pas l'accès à tous les documents

²⁹ Parmi lesquelles deux bibliothèques sont privées.

³⁰ BAUDELLOT, Christian, VERRY, Claire. Profession : lecteur ? *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], t. 39, n°4, 1994 [consulté le 20/02/2020]. Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1994-04-0008-001>, p. 11.

³¹ Sur les règlements en bibliothèque, voir : DE MIRIBEL, Marielle. Règlement ou charte de bibliothèque, un contrat avec les lecteurs. Evano, Brigitte, Lizée, Benoît, Faragasso, Tony. *Accueillir les publics. Comprendre et agir*. Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 2013, p. 212-230.

³² La bibliothèque Kandinsky indique sur son site que « toute inscription entraîne l'acceptation du règlement des salles de consultation » sans qu'il soit apparemment accessible en ligne. De même, le guide du lecteur des bibliothèques du Collège de France mentionne à deux reprises un « règlement des bibliothèques » que nous n'avons pas réussi à localiser.

espaces. Ici, l'effet « ha-ha » prend déjà tout son sens. Ainsi, si un lecteur se rend sur le site de la Bibliothèque Sainte-Geneviève (BSG), il y trouve un tableau assez complexe qui lui indique comment il peut se procurer une carte de lecteur, rose ou blanche, en fonction de sa situation, et qui l'une comme l'autre permettent « [d']accéder aux salles de lecture ». Ce n'est qu'en se rendant sur la page « Règlement des lecteurs » puis en choisissant le titre 8b « Département de la réserve » qu'il apprendra que « L'accès aux collections patrimoniales est subordonné à une procédure spécifique (entretien avec le président de salle, validation des demandes). [...] La communication des documents patrimoniaux impose la présentation d'une pièce d'identité »³³ qu'il a pourtant déjà fournie pour obtenir sa carte.

De son côté, la BnF a également édité un règlement qui précise les conditions d'utilisation de ses espaces et qui mérite de s'y arrêter. La version en vigueur est disponible en ligne³⁴. Pour la consulter, à partir de la page d'accueil du site de l'établissement, il faut d'abord sélectionner le site physique sur lequel on souhaite se rendre soit par l'onglet « Venir », soit en fin de page à partir de la cartographie d'implantation. La page « Horaires, accès & tarifs » s'ouvre alors et, à l'issue d'un long scroll, dans le dernier paragraphe « Mieux nous connaître », un encadré « règlement des espaces ouverts au public » permet enfin l'ouverture d'un pdf. Autant dire que seule une solide détermination à le consulter peut y conduire.

Ce règlement se divise en six titres dont le deuxième concerne les espaces qui nous intéressent. Il vient à la suite des « Dispositions générales applicables à l'ensemble des espaces ». En douze pages, il comporte trois chapitres et onze articles. Mais une première difficulté survient pour la bonne compréhension de son contenu : les trois chapitres portent le même titre « Dispositions communes aux salles de lecture de la bibliothèque d'étude et de la bibliothèque de recherche ». Deux articles différents s'intitulent « Accès et circulation des usagers » auxquels s'ajoute l'article 2 : « Accès, sortie et circulation des usagers ». Trois articles concernent la « Reproduction des documents ». Les autres contiennent également des redondances qui entretiennent une certaine confusion notamment concernant la différence entre « consultation des collections », « consultation des documents » voire « consultation des documents spécifiques ».

Nous finissons par apprendre toutefois que « l'accès aux salles de lectures est limité à la capacité d'accueil » et que les lecteurs doivent être munis d'un titre valide « à l'exception des usagers autorisés et accompagnés par un agent »³⁵. Des visites de groupes sont également prévues. L'article 22 stipule que « l'utilisateur doit être accrédité » et que « la consultation des collections patrimoniales doit répondre à des recherches de longue durée. Elle peut répondre également aux besoins de recherche plus ponctuels pour obtenir des documents qui seraient difficiles à trouver dans d'autres bibliothèques »³⁶. Rien n'est dit de la temporalité entendue par le terme « longue durée », ni sur la nature de la difficulté en question. Est-ce que le critère d'éloignement géographique, par exemple, peut-être retenu ? Suivent encore quelques dispositions, notamment celles qui s'imposent à qui

³³ *Règlement des lecteurs*. Disponible en ligne : https://www.bsg.univ-paris3.fr/iguana/www.main.cls?url=reglement_interieur#8b. [consulté le 20/01/2020].

³⁴ *Règlement des espaces ouverts au public de la BnF*. Disponible en ligne : https://www.bnf.fr/sites/default/files/2018-11/reglement_0.pdf [consulté le 20/01/2020].

³⁵ *Règlement des espaces ouverts au public de la BnF*. Disponible en ligne : https://www.bnf.fr/sites/default/files/2018-11/reglement_0.pdf [consulté le 20/01/2020], p. 8. Les conditions de cette autorisation ne sont pas mentionnées.

³⁶ *Règlement des espaces ouverts au public de la BnF*. Disponible en ligne : https://www.bnf.fr/sites/default/files/2018-11/reglement_0.pdf [consulté le 20/01/2020], p. 14. Sur le dernier point, la BnF fait référence à son statut de « bibliothèque de dernier recours », une notion qui ne tombe pas sous le sens pour les lecteurs. Nous y revenons plus loin.

voudrait consulter des documents à l'Institut national d'audiovisuel (INA) ou au Centre national du cinéma (CNC) puisqu'il lui faudra être accrédité par la BnF, inscrit au premier, autorisé par le second³⁷. Relevons également que le règlement précise la nécessité de réserver une place en Rez-de-jardin ou de se faire attribuer une place numérotée à l'entrée de la salle de lecture dans les départements spécialisés³⁸. Autre point notable, le nombre des documents en libreaccès consultables simultanément est limité à dix.

Nous arrêtons ici notre énumération même si le règlement fournit bien d'autres indications sur le matériel autorisé ou encore les déplacements et sorties des usagers. Il s'agit d'informations importantes, mais compilées dans un document difficile à trouver et dont le contenu n'est pas clairement identifiable, ni dans son titre, ni dans son sommaire. Si l'individu veut devenir lecteur, il lui faut lire... *in extenso*.

Mais le règlement ne renferme pas toutes les consignes. Au nombre des conditions d'accès qui ne se livrent pas immédiatement, une mention qui n'apparaît qu'à la consultation du catalogue des archives et manuscrits de la BnF (BAM). Pour certains documents, il est en effet indiqué que la demande de communication doit être motivée et soumise à autorisation (Fig. 1).

Fig. 1 – Extrait de la notice du Ms-3124, Étienne Barbazan, *Anciennes poésies extraites de différents manuscrits de la Bibliothèque royale et autres*, Bibliothèque de l'Arsenal.

Nous devons aussi mentionner, pour tenter de restituer la fragmentation de l'information, les blogs qui se périment, mais fournissent des « modes d'emploi » bien référencés par les moteurs de recherche et qui peuvent donc sembler faire foi pour l'internaute puisqu'ils apparaissent en tête des résultats. Nous pensons par exemple à celui de la BnF³⁹ ou à *Ad Vivum* spécifique au département des Estampes et de la photographie. Le département des manuscrits, de son côté, a choisi de construire un libguide qui est également dépositaire de quelques consignes⁴⁰ parmi lesquelles il est fait mention d'un « formulaire de pré-accréditation » dont le lien, rompu ou modifié, renvoie vers une billetterie en ligne.

³⁷ *Règlement des espaces ouverts au public de la BnF*. Disponible en ligne : https://www.bnf.fr/sites/default/files/2018-11/reglement_0.pdf [consulté le 20/01/2020].

³⁸ *Règlement des espaces ouverts au public de la BnF*. Disponible en ligne : https://www.bnf.fr/sites/default/files/2018-11/reglement_0.pdf [consulté le 20/01/2020], p. 15-16. La réservation en ligne ne correspond pas à une place précise. Il faut alors en solliciter une à l'arrivée en salle.

³⁹ *Blog lecteurs* [en ligne]. Disponible en ligne : http://blog.bnf.fr/lecteurs/index.php/2012/10/la-consultation-des-documents-en-Rez-de-jardin-mode-d_emploi/ [consulté le 31/01/2020].

⁴⁰ <https://bnf.libguides.com/manuscrits/pratique> [consulté le 31/01/2020].

Et nous devons souligner que seuls les critères positifs d'accès aux collections sont énumérés. Aucun texte ne désigne explicitement celui qui ne peut pas prétendre au statut de lecteur ou ce qui peut conduire à sa perte. Tout au plus, le règlement de la BnF évoque des sanctions applicables à qui prêterait sa carte à autrui et dont la teneur n'est pas précisée. Nous savons pourtant, à titre d'exemple, qu'un étudiant en histoire de l'art qui aurait terminé sa thèse et qui n'aurait pas acquis un autre statut lui permettant l'inscription, perd la possibilité de se faire délivrer une carte de la bibliothèque de l'INHA après cinq ans⁴¹.

En résumé, au sein d'une même bibliothèque s'ajoutent aux règles générales celles qui sont spécifiques à la fréquentation des départements, puis encore des restrictions supplémentaires, motivées par des critères de préciosité ou de fragilité, qui s'appliquent au cas par cas, en fonction du document et de la motivation de la demande. Autant dire que franchir l'étape de l'inscription ne suffit pas à devenir un usager averti. Pour bien faire, il faut localiser et lire consciencieusement la production réglementaire, se repérer dans tous les départements ou institutions cités et savoir que le catalogue comporte lui aussi des mentions spéciales, déduire de ce qui est dit ce qui n'est pas énoncé, bref, se livrer à un petit apprentissage.

Flous, non-dits, exceptions, interprétations, initiatives personnelles

Il ne faut pourtant pas s'y tromper. Les écrits ne suffisent pas à fixer complètement le processus à suivre pour « devenir lecteur ». Les textes font tout d'abord l'objet d'une interprétation par les agents. Ainsi, à la BnF, la volonté d'un élargissement de l'accès au Rez-de-jardin aux étudiants de master 1 sans accréditation avait échoué dans un premier temps. Une note de service de 2017, qui visait à la suppression de l'accréditation, avait quant à elle fait l'objet d'une lecture restrictive. Il n'y était pas explicitement fait mention des lecteurs qui ne sont pas « de droit » et il en avait dès lors été conclu par les agents en charge de son application que l'entretien demeurerait obligatoire pour eux. L'ensemble de la procédure a ensuite été retravaillé par la Direction des publics en collaboration avec les quatre autres directions impliquées dans les démarches d'inscription, puisque chaque catégorie de public dépend d'un service différent. Et malgré cette révision récente, nous avons constaté que le règlement de 2015 est toujours en ligne puisqu'aucune nouvelle version n'a été rédigée et qu'il a dès lors force réglementaire et impose la nécessité d'une accréditation pour accéder aux collections patrimoniales. Un bibliothécaire qui s'interrogerait sur la conduite à tenir pourrait donc toujours s'y référer.

Dans les faits, comme nous avons pu l'observer en service public, il existe surtout une part d'initiative personnelle qui va le plus généralement dans le sens d'un assouplissement de la règle. Ainsi, à l'INHA, une jeune étudiante en architecture déclare d'abord venir pour avoir une place assise. L'agent lui signale que l'inscription est soumise au besoin documentaire ce à quoi la jeune fille répond évasivement « Peut-être que je pourrais consulter des livres... ». Elle a obtenu une carte délivrée à contrecœur, mais délivrée quand même. Nous avons assisté à de nombreux cas similaires dans cet établissement et n'avons été témoin que de deux refus ou plutôt réorientations : la première a concerné quelqu'un qui n'était pas étudiant et n'avait pas besoin de documents, la seconde une étudiante canadienne en agriculture qui voulait juste une place assise à proximité de son domicile. Citons encore le cas de la bibliothèque de l'Institut de France qui accepte des lecteurs extérieurs pour une recherche ponctuelle sur recommandation

⁴¹ Information issue d'une session d'observation et d'entretiens au service des inscriptions.

d'un seul académicien au lieu de deux, la bibliothèque pouvant se charger de solliciter la bonne personne ou d'orienter le lecteur vers l'académie concernée. Cela n'est pourtant pas indiqué sur le site. Il en va de même pour la bibliothèque de recherche Robert Etienne à Bordeaux qui accepte les étudiants de licence sur la base du besoin documentaire alors que le règlement ne le prévoit pas⁴². De cette relative souplesse, les usagers ont bien conscience, comme Mme D., étudiante de master qui a répondu à notre questionnaire en ligne : « En réalité, ils ne sont pas très observateurs [des formalités] ». Seul écueil, cette souplesse dépend entièrement de l'agent et de son bon vouloir, ce que reflète une réflexion d'un bibliothécaire lue sur un réseau social, en réponse à une remarque sur les difficultés d'obtention de l'accréditation : « Certes mais je peux faire une lettre de recommandation si je considère sa demande légitime et s'il veut consulter des documents »⁴³.

Les éléments du rite

Nous avons décrit la complexité du processus d'inscription que, à l'instar de Marielle de Miribel⁴⁴, nous avons assimilé à un rite. Or, pour qu'il puisse exister en tant que tel, l'accomplissement de formalités, administratives au cas d'espèce, ne suffisent pas. Il faut que soit mis en présence un certain nombre d'autres éléments. Dans le cas qui nous occupe, nous pouvons relever que se conjuguent pour ce faire un lieu bien identifié, rendu distinct de celui d'un monde profane⁴⁵, des objets investis de symbolique et des paroles particulières.

Un espace délimité et séparé du monde profane

L'espace de la bibliothèque de recherche commence à l'entrée principale. La séparation d'avec le monde extérieur s'incarne *a minima* dans une porte ou un portail (Fig. 2). Il arrive qu'y figurent, dans les bâtiments anciens, des « gardiens du seuil »⁴⁶ de pierre (Fig. 3). Ces dispositifs se dédoublent aujourd'hui, dans de nombreux endroits, plan vigipirate oblige, de portiques détecteurs de métaux et de gardiens en chair et en os. Avant de pouvoir entrer, il faut donc faire montre de ses intentions pacifiques.

⁴² *Règlement intérieur d'Ausonius*. Annexe 6 « Règlement intérieur de la Bibliothèque Robert Etienne ». Document fourni par la bibliothèque.

⁴³ Tweet du 16 décembre 2018. Consulté le 18/02/2020

⁴⁴ DE MIRIBEL, Marielle. L'inscription du lecteur, un rite de passage au croisement de deux logiques. Evano, Brigitte, Lizée, Benoît, Faragasso, Tony. *Accueillir les publics. Comprendre et agir*. Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 2013, p. 78-91

⁴⁵ Non au sens religieux mais désignant le monde de ceux qui ne sont pas initiés à une science, la recherche en SHS en l'occurrence.

⁴⁶ VAN GENNEP, Arnold. *Les rites de passage. Étude systématique des rites*. Paris : Éditions A. et J. Picard, éd. 1991, p. 31.



Fig. 2 – Entrée de la Bibliotheca Hertziana. Source : Wikimedia commons.

Il faut ensuite franchir un entre-deux, sur lequel nous reviendrons, qui s'étend jusqu'à l'entrée de la salle de lecture. Le parcours de celui qui n'est pas lecteur s'arrête alors au bureau des inscriptions ou à l'accueil, placé en amont de cette salle réservée aux seules personnes habilitées à y pénétrer et dont il ne fait pas partie. Dans l'enceinte même de la bibliothèque, une seconde limite est donc posée matérialisant une graduation dans la mise à distance de l'extérieur.

Pour les établissements qui contentent, malgré tout, la curiosité des touristes, des aménagements permettent de voir la salle sans avoir à y entrer, comme à l'INHA où une petite barrière leur attribue un espace de quelques centimètres carrés, ou encore au département des Manuscrits de la BnF où une porte de verre offre une vue sur le splendide lieu de travail, bien que des autocollants réaffirment la matérialité de cette frontière transparente. Il arrive cependant que ces visiteurs temporaires soient autorisés à pénétrer plus avant. Mais ils se comportent alors souvent comme dans un sanctuaire ou une église, avançant à pas feutrés et chuchotant. Nous avons eu l'opportunité de les observer à la Réserve de la BSG, légèrement courbés, essayant de ne pas se faire remarquer, osant éventuellement quelques questions à voix basse, leur corps dans une double orientation entre leur interlocuteur et la sortie. À la bibliothèque de l'Institut de France, la directrice remarquait d'ailleurs que si la cohabitation avec les touristes est compliquée, ceux-ci restent discrets. Elle relevait alors que « le lieu suscite le respect, induit le silence et la discrétion ».



Fig. 3 – Allégorie à l'entrée de la cour d'honneur, gardienne du seuil du Quadrilatère Richelieu (photographie personnelle).

La carte et la lettre de recommandation, objets en charge de la preuve de légitimité

L'intégration de l'individu au nombre des lecteurs passe en premier lieu par la justification de sa venue sur la base de son besoin documentaire, c'est-à-dire sur la nécessité de consulter des documents susceptibles de nourrir une recherche⁴⁷. Trois cas de figure se présentent alors : l'utilisateur appartient au monde académique, les obligations d'une autre profession le conduisent à vouloir fréquenter la salle de lecture ou bien, il veut satisfaire sa curiosité personnelle. Nous mettons ce dernier cas de côté. Non prévu par les règlements, il sera probablement suivi d'une invitation à se rendre dans un établissement de lecture publique.

Si la dimension héréditaire ne s'applique pas, ou plus, au monde de la recherche universitaire, y faire son entrée n'en est pas moins conditionné par la réussite à des examens qui autorisent ensuite la soumission de projets de recherche à la validation des enseignants des universités en master et des écoles doctorales en thèse, parcours probatoire s'il en est.

La totalité des bibliothèques dont nous avons consulté les conditions d'inscription mentionnent, pour les étudiants, la justification d'un cursus universitaire avancé (master 1 voire master 2) au moyen d'une carte d'étudiant ou d'un certificat de scolarité. L'un et l'autre font foi d'un parcours antérieur au cours duquel les enseignants des universités ont validé des compétences et un sujet de recherche. Pour les professionnels, une carte justifiant de leur statut en tient lieu. Elle témoigne, de même, de jalons antérieurs déjà franchis et de qualités qui ont justifié le recrutement par l'autorité à même d'en juger : l'entreprise. Nous n'avons relevé qu'un seul cas, celui de la BnF, où une lettre de l'employeur peut s'y substituer, mais elle joue alors le même rôle.

Il arrive cependant que la bibliothèque exige également, pour fonder la légitimité de la demande, la production de recommandations qui peuvent se comprendre comme une sorte de caution scientifique et morale apportée à la candidature du prétendant-lecteur. La recommandation émane d'une figure tutélaire, un directeur de recherche, un enseignant des universités ou bien encore d'académiciens dans le cas très particulier de la bibliothèque de l'Institut de France. Elle est chargée d'apporter la preuve que les rites contagionnistes « se fondant sur la matérialité et la transmissibilité, par contact ou à distance, des qualités naturelles ou acquises »⁴⁸ ont déjà été réalisés. L'étudiant ou le chercheur non-académicien se retrouve également en possession d'une forme de délégation de pouvoir, transmis par celui dont la légitimité est de notoriété publique, celui de faire de la recherche. Mais la recommandation appartient également aux rites de protection et de prédiction⁴⁹ sur la recherche en cours : parce que celui qui détient une forte légitimité inscrit noir sur blanc la confiance qu'il met dans la qualité du travail entrepris, alors le bibliothécaire peut, en toute confiance à son tour, permettre la consultation des informations essentielles à l'accomplissement prophétisé. Notons que la

⁴⁷ Cette nécessité n'est à prouver qu'au moment de l'inscription. Ensuite, le lecteur peut occuper une place sans consulter de documents sans que cela lui soit reproché.

⁴⁸ VAN GENNEP, Arnold. *Les rites de passage. Étude systématique des rites*. Paris : Éditions A. et J. Picard, éd. 1991, p. 21. L'auteur distingue les rites sympathiques, par analogie, les rites contagionnistes, par contact, les rites directs, magiques, les indirects, faisant appel à des divinités, les rites positifs, prescriptifs et les négatifs, qui posent les interdits. Cette distinction claire est proposée par Laurence Pourchez, Isabelle Hidaïr, *Rites et constructions identitaires créoles*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2013, p. 7. Il ne s'agit pas, dans le cas qui nous intéresse, de rites sympathiques, qui s'exerceraient du semblable au semblable parce que la recommandation émane d'une personnalité hiérarchiquement placée au-dessus de l'aspirant-lecteur. Nous verrons en revanche que les formalités d'accès, en se posant comme rites positifs, sont également fortement empreints de rites négatifs.

⁴⁹ VAN GENNEP, Arnold. *Les rites de passage. Étude systématique des rites*. Paris : Éditions A. et J. Picard, éd. 1991, p. 21.

lettre ne concerne pas seulement les étudiants : Mme K.-L., maître de conférences, a dû se procurer celle d'un collègue plus réputé pour accéder à des manuscrits de la British Library.

À l'issue de la démarche d'inscription, la carte de lecteur, elle aussi marqueur et témoin d'une étape franchie, est remise à celui qui a accédé à un nouveau statut. Mais elle détermine également une limite de temps à la validité de l'accomplissement du rituel, qui devra donc être accompli à nouveau. Le renouvellement d'inscription n'aura alors rien d'initiatique puisque que le déroulement est déjà maîtrisé par le candidat, ce qui se manifeste au cas d'espèce par la préparation des justificatifs divers et par des réponses promptes et adaptées voire par une certaine aisance dans la communication avec l'agent de service public, sur la base de la connivence de ceux qui se reconnaissent même s'ils ne sont jamais rencontrés.

Il nous faut cependant mentionner une exception : la bibliothèque de l'Institut de France qui ne délivre pas de carte, mais inscrit les lecteurs extérieurs dans un registre. Si le plus haut degré de recommandation a été atteint, soit deux académiciens, les droits sont acquis à vie⁵⁰. Ainsi, si l'immortalité ne se transmet pas, elle semble se transformer en immuabilité du lecteur dans les murs de la bibliothèque.

Les paroles

La plus singulière et plus ritualisée des paroles prononcées à l'inscription est peut-être le serment prêté par les lecteurs de la Bodleian Library. À l'origine en latin, il est aujourd'hui traduit en plus de cent langues afin que « les lecteurs prêtent serment dans leur propre langue »⁵¹ comme indiqué sur le compte Twitter de la bibliothèque en avril 2017. La formulation en est très solennelle :

*I hereby undertake not to remove from the Library, or to mark, deface, or injure in any way, any volume, document, or other object belonging to it or in its custody; not to bring into the Library or kindle therein any fire or flame, and not to smoke in the Library; and I promise to obey all rules of the Library.*⁵²

Comme nous le confiait Mme H., archiviste-paléographe, il ne suffit pas de signer une version écrite, il faut prononcer l'engagement à haute voix lors de l'inscription. Probablement consciente du caractère singulier de la procédure, la bibliothèque a fait éditer un certain nombre d'objets qui portent ce texte (Fig. 4), tout à la fois souvenirs d'un lieu et d'un moment particuliers et *gentle reminders* de l'engagement pris.

⁵⁰ Contrairement aux bibliothèques de recherche, la recommandation émane ici de membres inscrits (d'office) à la bibliothèque. Ce système se rapproche davantage du parrainage que le précédent puisqu'ailleurs il n'est pas besoin que le recommandant compte au nombre des lecteurs.

⁵¹ « *Readers make the pledge in their mother tongue* ».

⁵² « Je m'engage par la présente à ne pas soustraire de la Bibliothèque, ni à marquer, dégrader ou endommager de quelque manière que ce soit, tout volume, document ou autre objet lui appartenant ou sous sa garde ; à ne pas introduire dans la Bibliothèque ou y allumer de feu ou de flamme, et à ne pas fumer dans la Bibliothèque ; et je promets d'obéir à toutes les règles de la Bibliothèque ».



Fig. 4 – Totebag mis en vente dans la boutique de la Bodleian Library. Source : page Facebook de la bibliothèque.

Au rang des paroles rituelles, il nous semble que nous pouvons inclure les quelques questions posées à l'inscription et qui, passées les données d'état-civil et l'adresse, s'attardent sur le cursus, l'encadrement et le sujet de recherche. Elles sont rythmées par la frappe sur le clavier, pour saisir l'essentiel dans le dossier informatisé, et accompagnées de regards qui se posent alternativement sur le futur lecteur et sur l'écran. C'est peut-être le moment le plus délicat de l'inscription, sous des dehors d'une apparente banalité. En effet, dans l'esprit du bibliothécaire, il permet d'évaluer le besoin documentaire, justification essentielle de la présence d'un individu dans les lieux. Celui qui répond, en revanche, n'a que peu d'idées des raisons qui poussent l'agent à l'interroger de la sorte et a l'impression de « devoir justifier ses besoins » pour reprendre les mots de Mme D. étudiante en master 2 à l'École nationale des chartes. Pourtant, comme nous le confiait Mme de La Mure, responsable de l'accueil du public à la Réserve de la BSG, « demander la thématique de recherche permet de construire un échange avec la personne, de l'aider, de proposer des documents plus particuliers dont des manuscrits ». Ce qui est perçu comme la construction d'un dialogue par le professionnel peut être vécu comme une demande de preuve de légitimité par l'utilisateur, un sentiment renforcé par la production éventuelle d'une lettre de recommandation.

Premier parcours, une initiation par les pairs ?

La suite n'est pas opérée avec le lecteur mais lui est éventuellement prescrite. Lors d'une séance de service public à la bibliothèque de l'INHA, la conservatrice affectée aux inscriptions ce jour-là, posait en fin d'entretien un plan de la salle Labrousse sous les yeux de celui qui lui faisait face. Elle ne se contentait pas de lui expliquer l'implantation des collections mais lui prescrivait littéralement avec son doigt l'itinéraire qu'il devait suivre, s'interrompant ici pour consulter le catalogue en ligne, ou là, pour localiser la banque de communication des documents qui ne se trouvent pas en libre-service. Cette manière d'agir était à ce point systématique qu'elle l'a reproduite pour quelqu'un qui venait pour la BnF et qui a semblé un peu désemparé.

Il arrive cependant, et même assez souvent, que les premiers pas dans la salle de lecture ne soient pas guidés. Si l'enquête de Joëlle Le Marec et Romain Vindevoghel rapporte qu'une lectrice, Yosra, avait été accompagnée dans la bibliothèque de recherche

de la BnF François Mitterrand par une amie lors de sa première venue, il souligne également que « les enquêtés travaillant en Rez-de-jardin viennent généralement seuls »⁵³. Le lecteur novice se trouve alors en proie à des doutes et des hésitations que reflète son attitude. D'ailleurs, c'est ce qui l'identifie assez facilement auprès des agents en salle de lecture, un fait que tous ceux que nous avons rencontrés nous ont signalé et que nous avons eu l'occasion d'expérimenter sur les temps d'observation. Les paroles de lecteurs le reflètent aussi, nous y reviendrons, quand le terme « perdu » est employé à cinq reprises parmi lesquelles ce témoignage de Mme K.-L. : « On est toujours un peu perdu quelle que soit la bibliothèque. Se repérer dans le bâtiment est déjà une étape ». Et la fréquentation antérieure d'une autre bibliothèque ne fait pas le lecteur averti puisque, comme le signale Mme C., doctorante en histoire de l'art, « chaque organisation est légèrement différente ».

La construction de la figure de l'usager

Nous avons progressivement décrit comment on accède au statut de lecteur d'une bibliothèque de recherche. Pour autant, si nous avons énuméré des conditions, nous n'avons pas dit qui y est admis, quelle est la représentation que les bibliothécaires se font de ces lecteurs et comment, par les contraintes imposées, ils contribuent à moduler voire à modeler son comportement.

Identité du lecteur-chercheur

Les critères déterminent le profil assez uniforme de ceux qui peuvent s'inscrire : étudiants avancés dans leur cursus universitaire, éventuellement recommandés donc fiables, chercheurs le cas échéant cautionnés par plus réputés qu'eux, et, selon les établissements, professionnels dont les besoins sont dument justifiés. Mais cela ne dit rien de leur identité, non pas en tant qu'individus mais aux yeux de la bibliothèque de recherche. Pour l'institution, il y a deux catégories de personnes, ou plus exactement une seule, les lecteurs de droit, qui correspondent aux catégories que nous avons listées et l'ensemble indéfini qui ceux qui n'en font pas partie. Mais qui sont ces autres ? Des « lecteurs de non-droit », des « lecteurs non de droit » ? Ces usagers à qui l'on accorde exceptionnellement une autorisation ou que l'on réoriente, nous ne les avons jamais entendus nommés.

Au sein même du groupe des lecteurs de droit existe encore une sorte de hiérarchie. Il y a d'une part les nouveaux inscrits. Pour eux, il est certains lieux comme la Bibliotheca Hertziana à Rome où, pour mieux les connaître, s'opère un discret profilage au cours d'un entretien d'apparence informelle, mené sur le ton badin de la conversation pendant qu'un conservateur parcourt la lettre de recommandation et que l'impétrant remplit un formulaire. Mme E. soulignait avec quelle subtilité les informations sont recueillies par le bibliothécaire « pas comme l'employé derrière son guichet à l'INHA comme au guichet de la sécu ».

Il y a d'autre part les lecteurs qui viennent depuis quelques temps. Certains sont connus et identifiés par le personnel, d'autres non. Tout dépend de la volumétrie des flux de fréquentation et de l'assiduité de l'usager. Mme Bardou, responsable du service public,

⁵³ LE MAREC, Joëlle, VINDEVOGHEL, Romain. Découvrir la BnF : de première fois en première fois, 2019, p. 56.

le souligne dans la désormais très fréquentée bibliothèque de l'INHA : « il y a plus de monde donc les gens sont plus difficiles à repérer, il y a plus d'anonymat ». Alors qu'à la presque confidentielle Bibliothèque nordique, la responsable, Mme Chapuis, chef de ce département, notait la relation entre l'ancienneté du lecteur et la construction d'un lien parfois très fort. Elle se remémore ainsi qu'« une lectrice récemment décédée était presque une amie ». Ceux qui cumulent une ancienneté d'inscription et une venue régulière, accèdent au statut enviable d'habitues. Selon les endroits, cela leur offre quelques privilèges : un nombre élargi de documents communiqués et même prêtés ou encore des livres qui les attendront sur un simple « à demain » comme nous le confiait

M. Toutan, bibliothécaire assistant de la BnF. C'est aussi, pour certains, comme Mme Arlette Farge, le droit d'accéder à l'original quand le document de substitution existe, bien que la demande passe cependant toujours et systématiquement entre les mains de la conservatrice. Ces petits passe-droits révèlent une sorte de confiance qui s'est établie entre le personnel et les lecteurs qui se sont détachés de l'ensemble en acquérant une identité propre.

Dans tous les cas, nulle place n'est laissée au « néophyte perdu » car, par leur parcours et la nature des travaux qui les amène à fréquenter l'institution, il est attendu que tous soient de « bons élèves », aptes à s'orienter bien vite et à se comporter dignement, sans qu'il soit nécessaire de les « informer outre mesure sur les codes en usages »⁵⁴.

Un certain comportement

« Dignement », le mot est choisi à dessein car dans leur autoportrait tracé pour Mélanie Roustan, « les lecteurs-chercheurs de la BnF-site Richelieu en soulignent les deux dimensions fondamentales : d'une part, les collections, d'autre part, le 'lieu' au sens fort d'une institution qui requiert une certaine manière d'être et suscite des sentiments moraux (respect, sérieux, fierté) »⁵⁵. Après tout, à l'issue du processus d'inscription, l'individu est effectivement devenu lecteur-chercheur. Il se trouve investi d'une nouvelle identité qui va bien au-delà d'une simple désignation par un qualificatif. Comme le soulignait Pierre Bourdieu à propos de l'investiture dans un article sur les rites d'institution : « elle transforme réellement [...] la représentation que la personne investie se fait d'elle-même et les comportements qu'elle est tenue d'adopter pour se conformer à cette représentation »⁵⁶. Mais quel doit être le comportement d'un lecteur en bibliothèque de recherche ? Les règlements se chargent de le lui faire savoir.

Le règlement de la BnF le précise dès le premier article consacré aux espaces de recherche : « Les salles de lecture constituent un espace de travail soumis à une discipline particulière. Le silence est de rigueur ». Interrogée sur l'effet des formalités d'accès aux collections, Mme Le Masne de Chermont, directrice du département des Manuscrits, nous répond : « Elles exercent probablement une forme de conditionnement du lecteur. Ce lieu demande le respect, il a un caractère studieux et demande le respect des consignes pour la conservation des manuscrits, le respect des œuvres ». Le lecteur est donc placé dans un certain état d'esprit. Plus encore que les procédures, le lieu lui-même lui intime d'adopter

⁵⁴ Nous empruntons ces expressions à BERTRAND, Anne-Marie. *Bibliothécaires face au public*. Paris : Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 1995, p. 128.

⁵⁵ ROUSTAN, Mélanie. *Pour un accès renouvelé aux collections. Une ethnographie de la BnF-site Richelieu et de ses publics. Rapport final*, 2013, p. 23.

⁵⁶ BOURDIEU, Pierre. Les rites comme actes d'institution. *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 43, 1982, p. 59.

une certaine attitude. Mme Bardou nous le confirme : « Le cadre influence les attitudes. Il y a peu de tensions et d'incivilité. Par exemple, rue des Saints Pères, le niveau d'enseignement est le même mais il y a beaucoup plus d'usagers dissipés ». Nous avons nous même expérimenté ce fait à la bibliothèque de l'Institut de France. Nous arrivions d'un bon pas depuis la rue de Richelieu. Entrée en salle de lecture, alors même que nous voulions nous presser pour ne pas être en retard, le parquet qui craque et bruisse a régulé notre allure. La conscience de la présence d'augustes lecteurs a fait le reste. C'est donc d'un pas lent, aussi silencieux que possible et avec un air légèrement emprunté engendré par l'attention que nous portions au contrôle de notre corps, que nous avons longé les tables de travail pour aller nous signaler au président de salle installé à l'extrémité distale. Nous avons évoqué notre ressenti avec Mme Bérard qui a acquiescé : « Le lieu suscite le respect, induit le silence et la discrétion » et elle a relevé que même « les touristes restent assez discrets ». D'ailleurs, la moindre incongruité se remarque. Sans même parler de ce doctorant, croisé dans l'ancienne salle de la bibliothèque de l'INHA, qui enlevait ses chaussures, de levait, et faisait plusieurs fois le tour de sa chaise, des écarts à l'habitude plus anodins surprennent, choquent parfois. Pour une professionnelle que nous avons rencontrée, c'est ce lecteur en bermuda, pour Arlette Farge, ce sont les chercheurs en bras de chemise au passage des contrôles ou encore cette bouteille d'eau interdite que les Américains posent volontiers sur la table⁵⁷. Ce dernier exemple relève de l'infraction à la règle mais pour les deux premiers, c'est le corps de l'utilisateur qui est mis en question. Alain Colas relevait que l'architecture des bibliothèques participe d'une « esthétique de [sa] disparition »⁵⁸. Rien d'étonnant alors à ce que son surgissement dénote.

L'ambiance des lieux aussi se remarque, exerce une forte impression et agit sur l'attractivité, dans un sens ou dans l'autre. Lorsque nous sommes entrée dans la Bibliothèque nordique qui dépend de la BSG, nous avons été frappée par la vétusté des locaux et d'une partie du mobilier⁵⁹. Mme Chapuis a alors souligné : « Une enquête en amont de l'attribution du ColEx a fait remonter une remarque : la bibliothèque est indispensable mais poussiéreuse. Il y a deux types de publics, ceux qui font abstraction [du mobilier et des lieux] car ils viennent pour le fonds et ceux qui sont plus attentifs aux lieux. Et un certain public est assurément en attente d'une rénovation des espaces, ce qui a été initié notamment par l'organisation en mars 2019 d'un atelier de co-conception avec les usagers, animé par un enseignant-chercheur en ergonomie et une étudiante en UX Design de Telecom Paris ».

Enfin, nous ne devons pas exclure, sur le comportement que se forge le nouveau venu, l'influence de la présence de chercheurs. L'ajustement aux autres est déterminé moins par leur présence effective que par le sentiment de celle-ci et de leurs regards supposés. Mme T., doctorante, nous rapporte : « Si je me sens comme chez moi à la BIS [Bibliothèque Interuniversitaire de la Sorbonne], je n'ai pas du tout le même ressenti pour l'INHA où je ne suis pas à l'aise, j'ai l'impression d'être épiée et de déranger ». Mme P., enseignant-chercheur, affirme quant à elle, qu'alors qu'elle transportait sur un chariot une « gigantesque bible [...] tout le monde me regardait en se demandant ce que je pouvais bien faire avec ça. Les conservateurs et bibliothécaires étaient adorables et me reconnaissaient grâce à ça ». Mme A., étudiante en master, éprouve, de son côté, un sentiment « mitigé, entre le stress de voir d'autres gens plus efficaces et la satisfaction de

⁵⁷ L'eau - et seulement cette boisson - est autorisée à la bibliothèque de l'Institut historique allemand, à condition d'être conservée dans une bouteille transparente. *Règlement intérieur de la bibliothèque*, [p. 1].

⁵⁸ COLAS, Alain. *Corps et décors : question de la légitimité de la bibliothèque dans le champ culturel à travers l'analyse de son architecture et du corps de l'utilisateur*. Villeurbanne : ENSB. Projet de recherche pour le DSB, 1991, p. 2.

⁵⁹ La bibliothèque devrait être rénovée à l'issue des rapprochements en cours entre la Bibliothèque Sainte Geneviève et la Bibliothèque Sainte Barbe.

travailler dans ce cadre ». La question des « autres qui travaillent » est revenue à plusieurs reprises, non pas comme facteur d'émulation, mais comme sentiment de mise en concurrence. Il nous semble ici que le « syndrome de l'imposteur » qui frappe volontiers les jeunes chercheurs⁶⁰, et dont l'un des symptômes est la crainte d'être démasqué, fait redouter l'hésitation, le geste et le positionnement mal-assurés. Il faut donc y contrevenir par la mise en place de rites d'interaction qui font une « part importante [au] narcissisme (stratégies de la séduction tragique, l'autre étant le reflet de ses propres désirs) et [au] phénomène de la répétition des comportements (gestes et attitudes), comme des simulacres de rites »⁶¹. Il faut montrer qu'on maîtrise l'acte essentiel de son (futur) métier : chercher, et qu'on a sa place dans la communauté. Nous y reviendrons bientôt en évoquant les rites d'agrégation.

DE L'ARRIVEE COMME RITE DE PASSAGE A LA SEANCE DE TRAVAIL, RITUEL DE FREQUENTATION

Il n'est pas un rite unique qui conditionnerait l'expérience du lieu de l'inscription à la sortie après chaque venue. Il s'agit plutôt d'un enchaînement de moments qui correspondent à des phases différentes.

Nous sommes redevable à Mme Bastard, sociologue et chef de projet « Publics et usages » à la BnF, d'avoir attiré notre attention sur la distinction à opérer entre rites initiatiques – auxquels nous préférons, au cas d'espèce, l'expression rites d'institution - et rituels de fréquentation, éclairante pour aborder les actes répétitifs effectués par les lecteurs dans notre étude.

C'est en consultant les travaux fondateurs de Van Gennep qu'il nous a semblé que cette ritualisation de la séance de travail et de la présence dans les lieux se rattachait à un rite d'agrégation, ultime phase d'un processus en trois parties, que nous allons décrire comme un parcours-type.

Mais avant de commencer, nous devons dire un mot sur le choix de cette « séance de travail » comme unité de réalisation du processus. Nous empruntons ces mots à Mme Bérard, car à la bibliothèque de l'Institut de France, la fréquentation n'est pas comptabilisée en entrées, en visiteurs ou en passages, mais bien en séances de travail. Cela fait tout à fait sens pour une bibliothèque de recherche, en indiquant la raison de la venue et en l'inscrivant comme un des éléments qui, ajouté à d'autres, au même endroit ou ailleurs, selon les mêmes modalités ou non, contribue à tendre vers l'objectif à plus ou moins long terme : faire aboutir la recherche. Elle pose également une dimension temporelle, car très courte ou occupant toute la journée, cette séance se comptabilise dans la durée nécessaire aux travaux menés.

⁶⁰ Plusieurs articles ont été publiés sur le sujet. Nous citerons par exemple celui de Coopération universitaire, disponible en ligne : <https://cooperationuniversitaire.com/2016/05/08/le-syndrome-de-limposteur-chez-les-doctorants/>

⁶¹ COLAS, Alain. *Corps et décors : question de la légitimité de la bibliothèque dans le champ culturel à travers l'analyse de son architecture et du corps de l'utilisateur*. Villeurbanne : ENSB. Projet de recherche pour le DSB, 1991, p. 11 en référence à Erwin GOFFMAN. *Les rites d'interaction*. Paris : Éditions de Minuit, 1974.

Rites préliminaires, séparation du monde antérieur

De la préparation à la marge à la préparation à l'alliance

Le parcours du lecteur ne commence pas dans la bibliothèque mais en amont, chez lui, quand il se prépare. Arlette Farge raconte avec beaucoup d'humour ses séances de travail dans lesquelles tout chercheur en sciences humaines peut aisément se reconnaître⁶². Elle explique bien les stratégies qui permettent de s'assurer de retrouver sa place favorite, le petit coup d'œil pour repérer un lieu où prendre une pause déjeuner, le repérage des autres usagers présents devant les portes à l'ouverture, la recherche d'un lieu où déjeuner en sortant du métro, un ensemble d'actes repérables qui émaillent son trajet jusqu'à l'entrée de la bibliothèque. Et bien avant cela, le lecteur a préparé sa bibliographie, repéré ses cotes ; la portion de savoir qu'il va explorer est balisée. La venue dans ce lieu complexe s'anticipe, « la décision de venir sur place n'a rien de spontané »⁶³. Nous avons déjà évoqué les « gardiens sur seuil » un peu plus haut. Rappelons seulement que le passage du portique ou de la porte principale représente la première séparation du monde extérieur qui fait passer le visiteur dans un espace d'entre-deux en franchissant un seuil. Comme le rappelle Van Gennep, « Les rites du seuil ne sont donc pas des rites 'd'alliance' à proprement parler, mais des rites de préparation à l'alliance, précédés eux-mêmes de rites de préparation à la marge »⁶⁴. Assez peu existants en apparence antérieurement, ces rites d'alliance se sont trouvés transformés par la mise en place du plan vigipirate qui impose *a minima* de montrer le contenu de son sac ou de déposer ses affaires personnelles dans un bac en plastique avant de passer dans un dispositif digne d'un aéroport. L'entrée a pris davantage de poids dans les représentations.

Traversée des espaces d'entre-deux

Une fois à l'intérieur de la cour d'honneur du Quadrilatère Richelieu ou dans l'espace d'accueil de la BnF François Mitterrand par exemple, le lecteur se trouve dans une sorte d'espace intermédiaire qui n'est pas encore la salle de lecture mais est déjà la bibliothèque. Ici, il prend un café, se repère, flâne, discute... des rites de salutations ou d'autres comportements liés à la sociabilité peut alors se mettre en place. Il ne s'agit pas nécessairement de signes amicaux. Arlette Farge prévient, dans la petite guerre toute intérieure qui l'oppose à celui qui a repéré, comme elle, la meilleure place de la salle de lecture : « ne jamais [...] le saluer ou lui sourire, toute complicité entraînant forcément d'ennuyeuses compromissions [...] il est nécessaire de prendre l'air détaché de celui qui sait bien évidemment qu'il a le droit à la place numéro 1 ». De fait, dans ces espaces, chacun se compose une figure destinée à agir sur l'autre, son alter ego.

⁶² FARGE, Arlette. *Le goût de l'archive*. Paris : Éditions du Seuil, éd. 1997

⁶³ ROUSTAN, Mélanie. *Pour un accès renouvelé aux collections. Une ethnographie de la BnF-site Richelieu et de ses publics. Rapport final*, 2013, p. 30.

⁶⁴ VAN GENNEP, Arnold. *Les rites de passage. Étude systématique des rites*. Paris : Éditions A. et J. Picard, éd. 1991, p. 30.

Les vestiaires, lieu du dépouillement

De nombreuses bibliothèques de recherche, en particulier quand elles conservent des documents patrimoniaux, demandent au lecteur de se départir de ses effets personnels pour ne conserver que le minimum nécessaire à son travail. Quand il ne s'agit pas d'une obligation, c'est une possibilité qui est offerte. Après l'avoir momentanément déposé devant les vigiles, voici l'usager totalement défait de l'équipement qu'il ne peut utiliser que dans le monde profane. Il est alors muni d'une mallette transparente qui montre à tous l'innocuité de ce qu'il va faire entrer en salle et surtout qu'il n'en repart pas mieux pourvu qu'il n'est arrivé. Ce nouvel accessoire signale également qu'il a passé une nouvelle étape et se rapproche du but ultime.

Le lavage des mains

Pour accéder au département des Manuscrits ou encore pour consulter les lettres de la Fondation Custodia, il est demandé de se laver les mains avant de se voir délivrer des documents⁶⁵. Destiné à éviter toute contamination par un agent pathogène, ou d'apposer les traces grisâtres venues de la ville sur les feuillets, cet acte débarrasse le lecteur de son état d'impureté et l'autorise ainsi à toucher les fonds patrimoniaux. Dans le petit cabinet de la rue de Lille, dans un hôtel particulier dont l'ameublement est prompt à vous replonger dans le passé, penché au-dessus d'un petit lavabo de faïence, le chercheur n'a-t-il pas moins l'impression de se débarrasser des scories de son trajet dans les transports en commun que le sentiment de se préparer à accoucher l'histoire ?

Pourtant, tous les lieux n'imposent pas ce savonnage en règle. Les Archives nationales ou encore la Réserve de la BSG, par exemple, n'exigent pas d'ablutions particulières. Or, les documents conservés dans ces établissements ne sont pas particulièrement souillés ou dégradés. Il se joue donc bien tout autre chose qu'une simple règle d'hygiène, peut-être une forme d'éloignement d'un tabou ? Est-ce pour conjurer le sort qui s'abat sur celui qui regarde vers le passé ou pour le préparer à la rencontre avec les morts ? Est-ce que Christian Jacob ne proposait pas récemment comme définition de la bibliothèque : « Une bibliothèque est le lieu d'un dialogue avec les morts, un rituel nécromantique »⁶⁶ ?

Rites liminaires

Vient enfin l'entrée dans la salle de lecture. Là encore, avant l'installation à la table de travail, un certain nombre de gestes accompagnent une phase que nous avons divisée en deux temps.

⁶⁵ Les travaux en cours privent actuellement le département des Manuscrits d'un lavabo à proximité

⁶⁶ Tweet du 11 novembre 2019.

Le passage sous le linteau

Il faut tout d'abord franchir la porte, cela semble évident et le geste est tellement ordinaire qu'on n'y prête généralement guère d'attention. En bibliothèque de recherche, il est impossible d'entrer par inadvertance. Pour le Rez-de-jardin, il faut présenter un badge, *conditio sine qua non* d'accès à de nouvelles portes, à un nouveau contrôle. Il faut alors pousser le battant dont le poids ne peut qu'attirer l'attention sur ce que l'on est en train de faire : « vous êtes en train d'entrer » dit la résistance qui s'oppose à la force motrice. Le lecteur se trouve alors projeté dans un monde clos qui ne s'entrouvre que le temps d'engloutir une silhouette. Même pour les Journées européennes du patrimoine, ce que l'institution présente comme des portes « grandes ouvertes » peut prêter à sourire (Fig. 5).



Fig. 5 – Captures d'écran du compte Twitter de la BnF pour les Journées européennes du patrimoine le 17 septembre 2017. Source : @laBnF.

À ce stade, le lecteur est encore dans un espace de préparation, marqué par une différence dans le revêtement de sol. C'est d'ailleurs cette nouvelle marge qui est dévolue aux touristes qui voudraient apercevoir la salle Labrouste ou celle des Manuscrits (Fig. 6). Dans cet espace, également, est installée la badgeuse de l'INHA. Un gardien se contente de vérifier que l'accès est validé, souvent sans un mot, ce qui est un peu déstabilisant puisqu'on s'attend au moins à un signe d'approbation, une validation par cette présence humaine. La marge s'arrête au franchissement d'une autre porte ou de barrières à ceinture rétractable. Mais sa limite n'est pas toujours matérialisée par l'architecture, elle est marquée par un agent, un bureau, un dispositif devant lequel il faut passer. Ainsi, à la bibliothèque de l'Institut de France, c'est l'inscription dans le registre qui détermine la fin de l'espace de marge : en l'absence de carte, le nom du lecteur et la raison de sa venue dument notés de sa main à des fins statistiques entérinent sa présence dans les lieux.



Fig. 6 – Entrées de la salle Labrousse et de la salle de lecture du département des Manuscrits, site de Richelieu. Sources : sakarton.fr et architectonic.com.

Le cheminement vers le savoir

Le parcours de l'utilisateur ne s'arrête pas là. Il n'est pas réellement arrivé. Le plus souvent l'espace physique qui le sépare d'une place assise est relativement court. Mais il faut encore franchir quelques étapes. Au département des Manuscrits, se trouve placé à droite de l'entrée, dans une encoignure, un bureau d'accueil, redoublement de la limite, nécessaire confirmation de la volonté d'entrée d'où celui qui entre est scruté et invité, sans même qu'il soit nécessaire de parler, à justifier du motif de sa visite. Ce n'est qu'ensuite qu'il pourra, comme à l'Institut de France d'ailleurs, longer la pièce entière pour se présenter au président de salle qui lui attribue une table, décidant par là même de l'emplacement de son corps pour les minutes ou les heures à venir.

Le Rez-de-jardin, lui, ne s'offre pas aussi rapidement. Il faudra tout d'abord entreprendre la lente descente par les escalators, pousser de nouvelles portes (encore) sans passer sous le portique de sécurité, au risque de se faire rabrouer par un agent de sécurité : « Pas par là, c'est pour la sortie ! » Il faut au contraire badger à nouveau aux tourniquets, arpenter ce qui ressemble à s'y méprendre à un chemin de promenade de cloître, le nez en l'air pour lire les panneaux, à moins que l'habitude ne guide, et enfin trouver sa salle.

Prendre place

Nous venons d'évoquer deux lieux dans lesquels la place est attribuée par un bibliothécaire. Cette procédure est relativement simple, si ce n'est qu'elle est suivie d'un temps d'errance à la recherche d'un numéro inscrit de la manière la plus discrète possible et rendu d'autant moins visible qu'il est gênant de scruter les tables où certains travaillent, en montrant alors à tous qu'on « ne sait pas ». Il est extrêmement rare que l'agent compatissant signale clairement la rangée où aller enfin s'asseoir.

Dans d'autres endroits, le placement est libre, sauf si les documents consultés demandent une surveillance particulière de la part des agents en service public. Ainsi, une table spéciale leur est réservée à la bibliothèque Sainte-Geneviève. Mais quand bien même le lecteur a le choix de sa place, les témoignages rapportent qu'en réalité il a tendance à toujours choisir la même, s'en faisant un espace presque privé, marquant le début de la ritualisation de la séance de travail. Avec elle, s'achèvent ce qu'Arlette Farge a qualifié fort justement de « rituels imposés » lors de notre entretien.

Rites postliminaires ou d'agrégation, un rituel de fréquentation

Ritualisation de la séance de travail

Une catégorie de rituels nous a été apportée par les réponses des usagers et concernent ceux qu'ils mettent eux-mêmes en place. En effet, quand nous avons parlé de « rituels », ils ont immédiatement pensé à leur propre comportement dans les lieux. Nous les avons donc interrogés plus avant sur ce point. Ce qui revient le plus fréquemment dans les témoignages que nous avons recueillis concerne, comme nous l'avons dit, le choix de la place. Celle-ci est déterminée par le confort et par la proximité des documents les plus consultés. Ainsi, Mme E. docteur en histoire de l'art écrit : « dans la salle V du KHI [Kunsthistorisches Institut] (dédiée à mon projet de recherche), impression d'être entourée de 'ses' livres, lieu feutré et ensoleillé, propices au travail ». Il est intéressant de noter dans la formulation, qui alterne première et troisième personne du singulier, un jeu entre intériorisation du lieu et extériorisation du moi. La répétition de l'installation dans un même endroit permet une appropriation jusqu'à ce que la place préférée devienne la place (auto)attribuée. Si par malchance un autre lecteur s'y est installé, il en naît un ressentiment, cette guerre silencieuse rapportée par Mme Farge⁶⁷.

D'autres actes répétitifs viennent structurer la séance de travail : l'envoi d'un mail pour s'assurer que les documents seront disponibles ou la réservation en amont par le système informatique, l'heure d'arrivée et de départ, les personnes retrouvées sur place, le rythme des pauses, adaptées à la fréquentation de la machine à café pour Mme F., la répétition des gestes que nous énumère dans l'ordre M. B., étudiant en master, un matériel toujours identique couvrant tous les besoins éventuels pour Mme R, doctorante et disposé d'une certaine manière pour Mme V. également doctorante. Tout cela concourt à faire de la bibliothèque une « deuxième maison » pour Mme M., étudiante de master. Les lieux sont à ce point connus que même leurs bruits et leurs ambiances sont familiers et attendus. Arlette Farge a ainsi perçu les changements inhérents au développement de l'usage des outils numériques, quand désormais les « clics-clics [...] à toute allure » accompagnent les notes prises sur ordinateur et que les lecteurs, dans un ballet inconscient mais bien réglé, se lèvent pour prendre des photographies. C'est ce que relèvent également Joëlle Le Marec et Judith Dehail dans les pratiques de ceux qu'elles nomment les étudiants, à savoir les fréquentants du Haut-de-jardin de la BnF, qui « transforment ce lieu en un espace *habité* [et] soulignent les limites d'une 'pensée aménagiste' de la bibliothèque qui

⁶⁷ FARGE, Arlette. *Le goût de l'archive*. Paris : Éditions du Seuil, éd. 1997, p. 31-32.

la réduirait à un ensemble de services offerts à des publics-consommateurs »⁶⁸. Dans le cas des bibliothèques de recherche, il nous semble que s'ajoute à cette appropriation une volonté d'apaiser l'inquiétude engendrée par la confrontation à l'immensité de la tâche à accomplir, du savoir à accumuler. Chaque séance de travail est une pièce du puzzle géant que constitue une thèse, une habilitation à diriger des recherches, une publication et dont l'image complète n'est connue qu'à l'achèvement du manuscrit, si encore d'autres éléments passés inaperçus jusqu'alors ne surgissent pas après coup.

La danse des papiers

Le parcours du lecteur, désormais installé, se poursuit par la demande de communication. Arlette Farge en restitue parfaitement le ballet coloré :

Le président de salle [...] lui donne une fiche de plastique rose portant le même numéro que sa table. Elle y retourne. Le manuscrit dont elle a besoin et dont elle connaît la cote ne peut être délivré par un magasinier en blouse grise que si elle remplit une fiche blanche. Elle ne sait pas où sont les fiches et ne voit rien qui les signale. Elle observe en silence. Elle les aperçoit dans un panier d'enfant en plastique vert [...] Elle devine qu'il faut déposer cette fiche quelque part et repart d'un même pas vers le panier d'enfant de la première salle. Ce n'est pas ici ; il faut aller maintenant vers un petit bureau.⁶⁹

Concernant la bibliographie secondaire, la tendance est au libre-accès. En revanche, pour les documents patrimoniaux, la danse des petits papiers continue, et ce en dépit de l'informatisation. Ainsi, au département des Estampes et de la photographie de la BnF, le lecteur saisit informatiquement la demande de communication, l'agent de service public l'imprime et la place en deux exemplaires dans un présentoir pour le magasinier qui viendra à heures fixes pour la levée. À la Réserve de la BSG, la demande de communication effectuée dans l'Opac génère l'impression d'un bulletin que le lecteur remet au président de salle ; celui-ci le signe et le donne au magasinier qui va immédiatement chercher le document ; il remplit de plus, pour les ouvrages de « grande Réserve », une fiche d'autorisation exceptionnelle. Pour les documents hors Opac (manuscrits, archives, estampes), le lecteur renseigne un bulletin manuel. Selon la nature du document, sa préciosité ou son format, celui-ci vous sera délivré sur une table réservée comme celle dévolue aux manuscrits à la BSG, judicieusement placée pour qu'en abaissant l'écran, le conservateur puisse, comme le précise Mme de La Mure, « *surveiller la consultation [...] On s'assure de la bonne utilisation du matériel (futon ou serpentín), de son maintien sur le dispositif de support (pas de livre tenu en l'air pour voir les filigranes par exemple), de l'usage du crayon de papier. C'est le personnel qui ajuste le futon par rapport au degré d'ouverture des documents* ». Quand le lecteur a terminé la consultation, se pose alors une question : comment restituer les documents ? Toujours à la Réserve de la place du Panthéon, il « ne rapporte pas lui-même le document patrimonial, c'est l'agent qui vient le rechercher et prend donc la responsabilité de son déplacement. En cas de sortie pour déjeuner, les documents sont repris en dépôt au bureau ».

⁶⁸ DEHAIL, Judith, LE MAREC, Joëlle. Habiter la bibliothèque. *Communication & Langages* [en ligne], n°195, 2018 [consulté le 23/02/2020], p. 19. Disponible en ligne : <https://www.cairn.info/revue-communication-et-langages-2018-1-page-7.htm>

⁶⁹ FARGE, Arlette. *Le goût de l'archive*. Paris : Éditions du Seuil, éd. 1997, p. 62.

Vient en effet la fin de la séance, et il faut quitter les lieux. C'est une inquiétude de « savoir si, pour sortir il sera nécessaire de suivre en sens inverse le labyrinthe déjà parcouru ou si le dédale de retour n'a rien à voir avec celui de l'aller »⁷⁰, donnant peut-être à affronter de nouvelles étapes. Elles existent bien d'ailleurs, et varient selon que le départ est momentané ou définitif : ici il faut saisir sur un écran de quel type de sortie il s'agit, là on remet sa carte à l'entrée quand on a l'intention de revenir dans un délai raisonnable. Ou bien encore, le lecteur, un peu gêné de laisser les livres sur la table, articule péniblement « j'ai fini », espérant être guidé pour le rituel de clôture.

⁷⁰ FARGE, Arlette. *Le goût de l'archive*. Paris : Éditions du Seuil, éd. 1997, p. 63.

À LA RECHERCHE DU SENS

Après avoir dressé une typologie, sans ambition d'exhaustivité, des actes symboliques et ritualisés qui conduisent de l'intronisation du lecteur à l'accomplissement de la séance de travail, nous devons à présent chercher à en comprendre la fonction et la valeur.

UNE SYMBOLIQUE EFFICIENTE

Tout ce que nous venons de décrire conduit à ce que la fréquentation des bibliothèques de recherche ne soit pas un simple passage dans une administration quelconque. Les étapes décrites concourent à annihiler toute neutralité dans la relation du public à ces lieux d'étude. La récurrence de mots à la connotation forte au cours des entretiens atteste encore de la sacralisation de ces « cathédrales du savoir »⁷¹ et des fonds qu'elles abritent, dans une mise en tension entre préservation et disponibilité des supports de l'information, deux pôles de l'activité des bibliothécaires qui s'y entrecroisent plus qu'ailleurs.

Lieu, service publics et saint des saints ?

Le champ lexical des lieux de culte est volontiers mobilisé à propos des bibliothèques. La démarche des architectes peut en être à l'origine. Dominique Perrault évoque ainsi le site de la BnF alors en construction : « Ces lieux sont conçus comme des 'petites cathédrales', c'est-à-dire des nefs de 30 m. de hauteur, par lesquelles seront conduits les lecteurs jusqu'au niveau du jardin, avec un système d'escalators et d'ascenseurs »⁷². Ceci fait écho à Graham P. Cornish : « L'architecture des bibliothèques révèle la conception de la bibliothèque comme sanctuaire [...] Les bibliothèques sont séparées d'autres activités, notamment commerciales, comme pour marquer une existence autonome et une coupure avec la vie intra-mondaine »⁷³. Et quand ce n'est pas intentionnel, c'est dans la réception que la dimension sacrée de certains espaces s'insinue⁷⁴. Nous pensons plus particulièrement à la salle Labrouste pour laquelle Françoise Waquet rapporte : « Labrouste n'avait pas projeté, comme on l'a dit plus tard, un temple byzantin ou une basilique, mais un lieu humain et non hiérarchique »⁷⁵. Cependant, comment ne pas percevoir, dans la séparation des anciens magasins, la

⁷¹ Nous empruntons l'expression à l'ouvrage de Jaquette Reboul, *Cathédrales du savoir ou les bibliothèques de recherche aux Etats-Unis, Étude d'organisation*, Paris, Presses de la Sorbonne, 1982.

⁷² La place et le cloître. Entretien avec Dominique Perrault. *Le Débat*, Gallimard, n°65, 1990, p. 29

⁷³ CORNISH, Graham P. Représentations sociales. CALENGE, Bertrand (dir.). *Bibliothécaire, quel métier ?* Paris : Éditions du Cercle de la librairie, 2004, p. 87.

⁷⁴ Sur la représentation des bibliothèques dans l'imaginaire collectif, voir notamment : Fioretti, Hoël. Les Bibliothèques au cinéma. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, n° 4, 2012, p. 60-63. Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2012-04-0060-001> [consulté le 25/02/2020]. Article issu d'un travail de master également disponible en ligne : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/49618-la-representation-des-bibliotheques-au-cinema.pdf> [consulté le 25/02/2020]

⁷⁵ WAQUET, Françoise. *Une histoire émotionnelle du savoir*. Paris : CNRS Éditions, 2019, p. 80.

création d'un espace sacré, sorte d'adyton ou encore une salle du trésor de la cité, gardée par les statues gigantesques (Fig. 7) et séparé d'un naos, la salle de lecture, espace dévolu aux fidèles. Et que penser alors de l'ouverture de l'espace sacré au public ? Est-elle rendue possible parce que le public d'initiés est capable d'officier dans les rangées de livres ? Quoi qu'il en soit, effet de la mise à distance qu'impose le sacré et le réservé, les bibliothèques de recherche imposent le respect et se chargent du prestige de l'inatteignable et de l'exceptionnel.

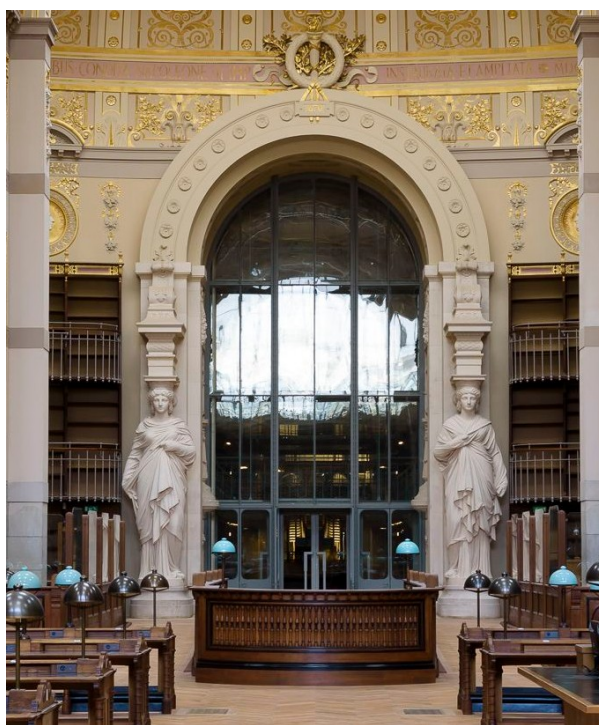


Fig. 7 - Entrée du magasin central, Bibliothèque de l'INHA.
Source : blog.bibliotheque.inha.fr.

Il s'en suit en tout cas une assimilation des bibliothécaires aux « gardiens du temple »⁷⁶, une expression revenue à plusieurs reprises au cours des entretiens, même si un petit sourire essayait d'en atténuer la portée⁷⁷. Elle convoque l'image des responsables toujours vigiles d'un lieu sacralisé. Ils garantissent certainement également un système, dans une certaine mesure, mais la profession, comme le soulignent Joëlle Le Marec et Judith Dehail, est encline à l'introspection et aux changements, elle « se prête volontiers aux mises en cause, car le scrupule permanent y interdit totalement toute idée de 'se

⁷⁶ Il ne s'agit pas d'une perception datée. En 2016, Ben Aaronovitch dédie *L'arbre des pendus* « aux bibliothécaires du monde entier – les vrais gardiens du temple, à ne pas traiter à la légère ».

⁷⁷ Sur les représentations de la profession et sa propre perception, voir notamment GARAMBOIS, Marie. *Le métier de bibliothécaire à l'épreuve des stéréotypes : changer d'image, un enjeu pour l'advocacy*. Mémoire d'études, diplôme de conservateur des bibliothèques, sous la direction de Christophe Evans. Villeurbanne : ENSSIB, 2016. Disponible en ligne : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/67444-le-metier-de-bibliothecaire-a-l-epreuve-des-stereotypes-changer-d-image-un-enjeupour-l-advocacy.pdf> [consulté le 25 février 2020].

reposer sur des lauriers' » quand est encore véhiculée cette image du « temple du savoir replié sur ses fonds »⁷⁸.

Il n'en demeure pas moins que les bibliothécaires exercent une forme de pouvoir, selon Anne-Marie Bertrand, « celui de donner les clefs [du savoir], de partager, ou, au contraire, de cacher, de soustraire aux regards »⁷⁹. Il faut cependant opérer ici une distinction importante. Concernant la lecture publique, Cécile Rabot écrit dans le résumé de son article : « Les bibliothécaires concourent à placer l'auteur dans une position sacrée et à produire la croyance dans la valeur des noms propres. Par ailleurs, ils entendent se poser en gardiens du temple, *lectores* garants de l'*auctoritas* et contribuant au passage du texte singulier à l'œuvre » et elle ajoute un peu plus loin qu'ils maintiennent « une division des rôles entre créateurs et récepteurs »⁸⁰. Elle reprend ensuite cette idée : « instrument fondamental d'une politique de 'démocratisation culturelle' [...] leur rôle va plus loin : il consiste à renforcer ce capital symbolique en participant à la croyance dans une valeur des œuvres et des auteurs »⁸¹. Qu'en est-il en bibliothèque de recherche où les auteurs sont ceux-là même qui la fréquentent en tant que lecteurs, et qui puisent dans ses ressources pour nourrir leur production future ? De quoi les bibliothécaires sont-ils alors les garants et quelle est leur position en tant que *lectores* dans un monde où la réception et la critique proviennent des pairs ? Quel est alors leur rôle et comment est-il perçu par les usagers et par eux-mêmes ? Dans quelle mesure est-ce que cela modifie l'exercice du pouvoir tel que le décrivait Anne-Marie Bertrand ? Nous pensons que ces questions forment un point d'achoppement dans la relation entre les bibliothécaires et les lecteurs dits « sachants ». En tant que « gardiens du temple », les agents peuvent facilement être perçus comme bloquants plus que comme aidants. C'est ce que nous rapporte Mme D., doctorante, de son expérience dans une bibliothèque scientifique nationale européenne : « la responsable est du genre à t'interrompre dans ton travail toutes les 10 minutes pour te répéter 15 fois la même chose [...] Elle repasse sans cesse derrière les lecteurs pour replacer ce que tu consultes sur ta table. Elle ne supporte pas que le moindre truc dépasse ». Pour Mme E., docteur en histoire de l'art, le couperet est encore plus tranchant puisqu'elle considère qu'un appariteur suffirait en bibliothèque de recherche. Elle n'envisage le rôle du personnel que sur des questions d'orientation et ne perçoit pas de quel enrichissement scientifique il peut apporter à sa recherche. En regard, les bibliothécaires peuvent se trouver démunis face aux attentes des chercheurs s'ils ne sont pas eux-mêmes experts de la discipline et peuvent ressentir ce type de public comme exigeant voire hautain. Le positionnement est d'autant plus difficile que les bibliothèques de recherche ne sont pas considérées comme une catégorie distincte qui mérite un apport de formation adapté. Les services aux chercheurs font l'objet d'un enseignement dans le cursus des conservateurs, en partie optionnel, et qui porte essentiellement sur la publication électronique et la gestion de l'identité numérique.

⁷⁸ DEHAIL, Judith, LE MAREC, Joëlle. Habiter la bibliothèque. *Communication & Langages* [en ligne], n°195, 2018 [consulté le 23/02/2020], p. 11. Disponible en ligne : <https://www.cairn.info/revue-communication-et-langages-2018-1-page-7.htm>

⁷⁹ BERTRAND, Anne-Marie. *Bibliothécaires face au public*. Paris : Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 1995, p. 129.

⁸⁰ RABOT, Cécile. Le rapport des bibliothécaires de lecture publique aux auteurs. *Sociologie*, vol. 3, 2012, p. 359-376.

⁸¹ RABOT, Cécile. Le rapport des bibliothécaires de lecture publique aux auteurs. *Sociologie*, vol. 3, 2012, p. 361.

Le document et l'œuvre

Cette même problématique s'applique à un niveau de granularité plus fin. Nous avons déjà souligné la particularité des collections des bibliothèques de recherche, qui disposent à la fois de sources primaires et de séries documentaires. Le statut des premières, entre documents de travail et collections patrimoniales les place au cœur d'interrogations quant aux possibilités de manipulations fréquentes. Quand nous avons rencontré la directrice du département des Manuscrits, nous employions systématiquement le mot « document » par commodité, Mme Le Masne de Chermont a soulevé cette question du double statut en nous rappelant : « Aux Manuscrits, un document est une œuvre ». Elle nous invitait ainsi à nous interroger également sur la dimension muséale des collections de ce département et de bien d'autres encore, comme les Estampes et la photographie, la Réserve des livres rares et de manière plus large, en dehors de la BnF, de toutes les bibliothèques de recherche qui conservent des documents rares et précieux voire uniques, du patrimoine écrit et iconographique, quand ce ne sont pas des objets. Comme l'écrivait déjà Jean Laran dans ses *Remarques sur l'organisation du cabinet des Estampes* en 1938-1939, malheureusement restées inédites :

[...] le Cabinet des Estampes n'est pas seulement un musée, c'est aussi la plus ancienne et la plus riche bibliothèque française de documentation graphique sur tous sujets : histoire, arts, sciences, technique, mœurs, iconographie, topographie ...

C'est cette dualité de programme qui rend notre tâche si difficile [...] rien n'est plus délicat que la cohabitation d'œuvres d'art et de documents qui s'adressent à des publics différents et exigent des régimes de conservation et de communication presque contradictoires.⁸²

Il ajoute un peu plus loin : « Ce serait trop commode, s'il n'y avait qu'à choisir entre conserver et communiquer. Or, mettre sous clef ne peut être qu'une solution provisoire : il n'y a aucune raison de conserver des objets inaccessibles. Par contre, on ne peut communiquer que ce qu'on a su conserver » et résumant les solutions qu'il préconise ajoute la meilleure orientation qui soit : il faut « mesurer à tout instant la communication aux moyens de conservation »⁸³. Et c'est dans un souci de préservation des originaux, considérés sous l'angle de leur préciosité, que les choix de communiquer des documents de substitution et de limiter le nombre de communications ou encore le profil des publics susceptibles de pouvoir consulter un document ont pu s'opérer. Comme le soulignait Mme Le Masne de Chermont, « la bibliothèque de recherche [...] engage des enjeux de sûreté qui justifient les formalités réglementaires » et Mme de La Mure de son côté en expliquait les modalités pratiques : une table bien visible une fois l'écran du président de salle baissé, permet de s'assurer « de la bonne utilisation du matériel (futon ou serpentin), de son maintien sur le dispositif de support (pas de livre tenu en l'air pour voir les filigranes par exemple), de l'usage du crayon de papier ».

Pourtant, le chercheur n'est pas toujours très réceptif à ces considérations dans le besoin qui est le sien de voir et de toucher la pièce dans sa matérialité, et si possible immédiatement, à l'instar d'Elisabeth Badinter qui écrit : « [...] c'est très désagréable de travailler avec des microfilms. Je veux tout à ma disposition. [...] Je veux mes livres

⁸² LARAN, Jean. *Remarques sur l'organisation du Cabinet des Estampes (février 1938 -mars 1939)*, manuscrit inédit conservé au département des Estampes et de la photographie de la BnF

⁸³ *Op. cit.*

vite »⁸⁴. Au-delà du relevé des filigranes, de l'observation des barbes d'une estampe ou de la cuvette laissée par une planche, les mains ont parfois le besoin de simplement sentir le papier. Arlette Farge emploie le terme de « souvenir tactile de l'archive »⁸⁵, celui-là même qui vient attirer l'attention sur une anomalie ou révéler que les pages ont été très peu ou, au contraire, beaucoup manipulées. À cet instant, parce qu'il n'est pas toujours possible d'expliquer en quoi la communication tactile est aussi nécessaire que le fait de voir, les réactions à la substitution ou à un refus de communiquer peuvent devenir épidermiques. Ainsi Krzysztof Pomian s'insurge :

Reste la mise des chercheurs sous tutelle car c'est un conservateur qui aura à décider si, oui ou non, M. Tartempion a absolument besoin de confronter l'édition originale d'un opuscule de Voltaire avec la plus récente édition critique de celui-ci. Ce conservateur se contentera-t-il de signer gentiment toute demande qui lui sera présentée ou les étudiera-t-il l'une après l'autre pour ne donner un avis favorable qu'à celles qui selon lui le méritent ? Dans la deuxième éventualité, en vertu de quelles compétences fera-t-il son choix ?⁸⁶

De chaque côté, les uns et les autres se jettent donc la suspicion de l'incompétence au visage, produisant rétention d'un côté et de l'autre, ressentiment de ne pouvoir accéder à ce qu'ils estiment, à juste titre, appartenir au domaine des biens communs⁸⁷. En bibliothèque de recherche, il n'y a donc pas que des « lieux émotionnés », pour reprendre l'expression de Françoise Waquet. Les objets aussi, dès lors qu'ils touchent à l'histoire suscitent bien des « émotions patrimoniales », termes que nous empruntons à Daniel Fabre et un attachement proche de l'appropriation pour tous les acteurs en présence.

LA BIBLIOTHEQUE DE RECHERCHE : ELEMENT CONSTITUTIF DE L'IDENTITE DU CHERCHEUR EN SCIENCES HUMAINES

Du point de vue des usagers, et plus spécifiquement des chercheurs, cette relation particulière peut s'expliquer par la place particulière que prend la bibliothèque dans la constitution de leur identité professionnelle. Dans le questionnaire que nous avons diffusé en ligne, à la question : « Diriez-vous que la fréquentation de la bibliothèque de recherche contribue à votre identité de chercheur ? », seuls neuf interrogés sur soixante-deux répondent par la négative. En d'autres termes, pour plus de huit répondants sur dix, la réponse est positive. Nous avons alors cherché à savoir en quoi il s'agit d'un facteur déterminant, mais surtout comment cela s'opère et quelle est en la conséquence sur les relations qu'ils entretiennent avec l'institution.

⁸⁷

⁸⁴ *Bibliothèque de France, bibliothèque ouverte : actes du colloque du 11 septembre 1989*. Paris : Institut Mémoires de l'édition contemporaine, 1990, p. 51. Nous aurions pu placer cet extrait également dans la sous-partie précédente tant il est clair que l'interrogation porte sur le champ d'expertise des bibliothécaires.

⁸⁵ FARGE, Arlette. *Le goût de l'archive*. Paris : Éditions du Seuil, éd. 1997, p. 82.

⁸⁶ POMIAN, Krzysztof. Les abattoirs de la mémoire. *Le Débat*, Gallimard, 1989, n°55, p. 147.

⁸⁷ Nous sommes redevable de l'introduction de cette notion de bien commun à un interlocuteur qui a souhaité ne pas être interviewé. Les questions abordées ici suscitaient chez lui un agacement qu'il n'aurait su exprimer avec diplomatie.

Une institution qui institue

La bibliothèque n'est pas, de manière générale, un lieu anodin dans la cité. Son rôle dans la transmission des valeurs, républicaines en ce qui concerne la France, a déjà fait l'objet d'observations nombreuses. Un cas nous semble sur ce point emblématique, celui de la New York Public Library dans les locaux de laquelle sont délivrées les cartes de citoyens de la ville de New York et qui accompagne les migrants dans leurs démarches de naturalisation. La bibliothèque peut donc, de manière générale, contribuer à la construction de l'identité sociale des individus. Plus encore, elle peut en être un élément fondateur. Ainsi, à l'accès à la bibliothèque de recherche témoigne d'un statut puisque l'on a été autorisé à consulter ces collections réservées et qu'on se voit attribuer une carte qui peut porter un nom aussi évocateur que « Pass Recherche ». Mme D., doctorante et titulaire d'un double master de Science Po et du Courtauld Institute, indique avoir « l'impression de faire partie d'un petit monde ». C'est également le cas de Mme L., titulaire d'un master de l'École du Louvre et actuellement en classe préparatoire au concours de conservateur du patrimoine, qui a ressenti « beaucoup de joie d'accéder à ces établissements prestigieux, d'avoir enfin le 'droit' et la 'légitimité' d'y entrer ». Les mots sont lourds de sens. Nous avons déjà cité Pierre Bourdieu plus haut sur les effets de l'identité attribuée à quelqu'un : « elle transforme réellement [...] la représentation que la personne investie se fait d'elle-même et les comportements qu'elle est tenue d'adopter pour se conformer à cette représentation »⁸⁸.

Les lecteurs nouvellement admis se perçoivent comme privilégiés et éprouvent un sentiment de fierté, mais aussi de puissance. Ils se trouvent comme pourvus de nouvelles capacités que l'accès aux collections viendrait leur offrir. En témoignent les nombreux tweets spontanés qui vont en ce sens et dont nous ne donnons ici que quelques exemples (Fig. 8). L'obtention du précieux sésame peut même apparaître comme un objectif en soi, tout comme cette étudiante qui déclare sur les réseaux se donner cinq à six ans pour obtenir la carte rose de la BSG, en ne précisant que dans un second temps à quelles catégories de lecteurs elle est attribuée. Appartenir dans un futur déterminé à l'une d'entre elles apparaît alors comme un moyen de se faire délivrer la fameuse carte.

Les propos de chercheurs plus aguerris qui vont dans le sens de cette impression d'appartenir à une communauté dont la bibliothèque de recherche serait l'espace privilégié, ne manquent pas. Un chercheur néerlandais, M. V.N., nous a spontanément déclaré être content que des espaces réservés aux chercheurs continuent d'exister, en France notamment. Sa manière de l'énoncer n'était pas sans rappeler la remarque, ironique, d'Anne-Marie Bertrand : « la qualité d'un club se mesure à la qualité de ses membres »⁸⁹.

⁸⁸ BOURDIEU, Pierre. Les rites comme actes d'institution. *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 43, 1982, p. 59.

⁸⁹ BERTRAND, Anne-Marie. *Bibliothécaires face au public*. Paris : Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 1995, p. 129.



Fig. 8 – Copies d'écrans de tweets qui expriment le ressenti face à l'obtention d'un Pass Recherche.

Les « lecteurs de droit » ne peuvent cependant être taxés de snobisme puisque l'institution contribue à établir des disparités sociales. En exact pendant du sentiment de fierté et d'accomplissement, elles peuvent d'ailleurs faire l'objet d'une indignation voire de réactions émotionnelles violentes jusqu'à l'oubli de toute rationalité, comme si en déclarant la dignité de certains, elles déclaraient l'indignité des autres. Ce ne sont alors jamais les publics cœurs de cible qui sont accusés d'exclusion. Par exemple, un utilisateur de réseau social se scandalise publiquement qu'une « bibliothèque que tous les Français payent » ne soit « accessible que sur accréditation aux doctorants, Masters avec justification et enseignants chercheurs ». Un autre informe ses « camarades sociologues et politistes » qu'ils sont « considéré.e.s comme des 'intrus' à la BNF Richelieu » parce qu'un agent « était à deux doigts de [lui] refuser l'accès car [il] ne venai[t] pas pour consulter les collections de la BNF, mais 'seulement' travailler sur [sa] thèse »⁹⁰. Nous ne citerons qu'un dernier exemple qui nous contribue surtout à démontrer que les raisons d'une réorientation ne sont pas comprises et peuvent être interprétées comme motivées par la discrimination la plus intolérable, quand le 28 avril 2019, une jeune fille publie sur les réseaux que « si votre nom de famille sonne étranger, l'accès à l'inscription mensuelle pour pour @INHA_bib vous sera refusé [...] je me suis fait jeter de la bibliothèque

⁹⁰ Tweet du 31 juillet 2019.

NATIONALE de France »⁹¹. Notons, outre la confusion, que dans deux des cas, le fait que la bibliothèque soit dite nationale et qu'elle soit financée par l'argent public justifie la colère et semble un argument de poids en faveur d'une ouverture à tous. L'étudiant en sociologie, lui, est outré par ce qui lui apparaît comme une remise en cause de la valeur de son travail scientifique qui n'a pas besoin de s'appuyer à l'instant T sur de la bibliographie pour être important et justifier son entrée.

La bibliothèque en SHS, lieu de la recherche

Considérons à présent plus spécifiquement les publics-cibles du terrain qui nous occupe. Maurice Garden le soulignait déjà en 1996 : « La bibliothèque de recherche est alors l'outil principal, sinon unique, de la recherche. C'est une instrumentation, un laboratoire, un peu à l'image de ce que sont les dépôts d'archives pour les historiens »⁹². Si l'article est un peu daté, cette remarque demeure tout à fait valable. Cette constatation est particulièrement prégnante en histoire de l'art avec le département des Estampes et de la photographie, bibliothèque spécialisée et cabinet d'estampes à la dimension muséale. Il en va de même pour le fonds patrimonial de l'INHA ou encore, le département des Arts et spectacles de la BnF, parmi bien d'autres. Les collections du département des Manuscrits de la BnF doivent également être citées puisqu'elles sont à la fois des fonds documentaires, fonds d'archives et œuvres artistiques, pour les manuscrits enluminés par exemple. Cela tient à la dimension patrimoniale des bibliothèques de recherche, que nous avons déjà évoquée. Elles proposent alors aux lecteurs, aux historiens en particulier, non seulement une documentation qui tend à l'exhaustivité, « le rêve du chercheur »⁹³, mais encore les objets mêmes de son attention, de son corpus. Elles se font le lieu de l'expérience, celle de la rencontre avec l'objet.

L'expertise du spécialiste se forge justement sur la connaissance intime de son objet de recherche, qu'il doit côtoyer au quotidien. Certains n'hésitent pas à parcourir le monde si nécessaire, non pour recenser puisque les catalogues en ligne permettent de le faire de chez soi, mais pour voir tous les éléments d'un corpus. La marque de cette fréquentation frénétique des lieux de conservation, au rang desquels les bibliothèques tiennent une grande place, s'inscrit dans la collection de cartes qui attestent des endroits explorés, en France comme à l'étranger et qu'on montre volontiers d'autant plus quand elles mentionnent la visite d'une bibliothèque réputée « imprenable » (Fig. 9). Elles constituent la preuve d'une sorte de Grand Tour, un parcours culturel et savant indispensable à la formation puis au perfectionnement. Leur nombre témoigne de l'investissement (dans tous les sens du terme quand il s'agit d'institutions étrangères qui supposent déplacements et logement) dont la recherche fait l'objet. Et le prestige des institutions semble se reporter sur celle-ci et sur son auteur.

⁹¹ Les autres messages de sa *timeline* laissent penser qu'elle n'est pas étudiante en histoire de l'art ou dans une discipline qui permet l'accès à la salle Labrouste.

⁹² GARDEN, Maurice, Les bibliothèques de recherche. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], t. 41, n°2, 1996 [consulté le 20/02/2020], p. 22. Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1996-02-0020-004>

⁹³ GARDEN, Maurice, Les bibliothèques de recherche. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], t. 41, n°2, 1996 [consulté le 20/02/2020], p. 22. Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1996-02-0020-004>

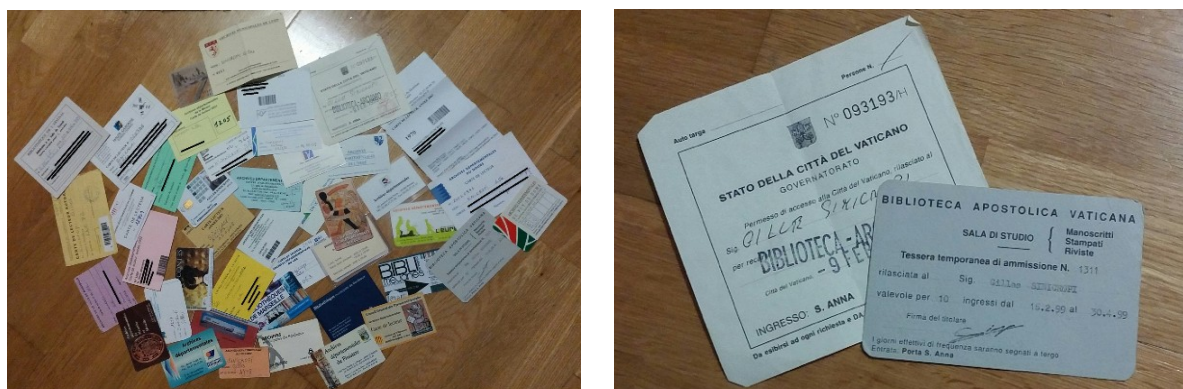


Fig. 9 – Cartes montrées par un utilisateur de Twitter qui a tenu à mettre celle de la Biblioteca Apostolica Vaticana en valeur.

Plus encore, dans des disciplines où le travail est solitaire et où on ne se croise guère qu'à l'occasion de colloques, la présence dans certains lieux intervient comme témoin de la présence active du chercheur dans la recherche. En SHS, les « laboratoires » en tant que lieux physiques n'existent pour ainsi dire pas. C'est à peine si les doctorants parviennent à obtenir une salle qui leur sert de bureau commun. Dans ce contexte, c'est la bibliothèque de recherche qui joue un rôle centralisateur. Françoise Waquet évoque la manière dont les lecteurs s'approprièrent l'aménagement de l'ancienne salle Labrousse :

Le lieu, au premier abord impressionnant, devenait, une fois apprivoisé dans ses codes et ses règles, familier. Plus qu'approprié, il était, pour les habitués, privatisé : 45% des lecteurs avaient une place préférée ou, pour le moins, une zone préférée dans une salle divisée par l'allée centrale en deux côtés, gris et vert, respectivement à gauche et à droite en entrant. Cette place choisie répondait à des critères variables, mais, pour chacun, indiscutables : que l'on voulût voir, être vu ou se cacher, avoir deux lampes, être proche de certains usuels, éviter les contrôles, le passage conduisant à la salle des catalogues, ainsi que les voisinages peu agréables. Ainsi une table de bibliothèque publique devenait un bureau personnel, d'autant que bien des lecteurs n'en avaient pas dans leur université ou leur laboratoire.⁹⁴

Une doctorante rapporte également une situation dans laquelle la présence dans la bibliothèque de spécialité témoigne de l'activité. En effet, une de ses amies l'a apostrophée en lui demandant si elle avait interrompu sa thèse au motif qu'elle n'avait pas vue à la bibliothèque de l'INHA depuis longtemps. Effectivement, ce lieu qui concentre nombre d'étudiants parisiens en histoire de l'art, est une sorte de « club » dont la fréquentation est un indicateur de l'engagement dans la recherche en cours. D'ailleurs, le blog de cette bibliothèque, dans sa partie dévolue aux « Portraits de lecteurs », rend compte d'une fréquentation extrêmement régulière des jeunes chercheurs comme des plus chevronnés, au minimum hebdomadaire, elle peut tout à fait être quotidienne : on y vient comme on se rendrait au bureau⁹⁵.

⁹⁴ WAQUET, Françoise. *Une histoire émotionnelle du savoir*. Paris : CNRS Éditions, 2019, p. 81.

⁹⁵ Cette assiduité peut être réelle ou alléguée, qu'importe, il s'agit surtout de faire connaître son implication

La bibliothèque en SHS, lieu de sociabilité professionnelle

La bibliothèque de recherche n'est alors pas seulement le lieu d'un travail qui prendrait la forme d'une compilation de savoirs. En effet, l'activité du chercheur repose également sur la constitution d'un réseau professionnel et amical, essentiel pour évoluer dans « un tout petit monde »⁹⁶. La fréquentation de la bibliothèque est alors bien plus avantageuse que celle d'un laboratoire puisque s'y croisent les enseignants et les étudiants de plusieurs universités, y compris étrangères, et les chercheurs indépendants. On s'y voit et on s'y fait voir, on espère rencontrer untel, on s'y salue ou on s'y ignore délibérément, on échange sur son actualité et celle des autres. Le rituel d'agrégation ne suffit pas, il ne prend sens que dans l'appartenance. Comme le rappelle Mme Le Masne de Chermont, dans l'ancienne salle de la BnF, les lecteurs avaient investi les codes de l'établissement comme moyen d'indiquer s'ils étaient disponibles ou non pour une conversation. « Les places grises ou vertes en salle de lecture, avec un choix de placement qui indiquait comment on envisageait sa séance de travail (concentrée ou ouverte à la discussion). Il s'agissait d'un code implicite lié à l'emplacement dans la salle, sur le lieu de passage ou à l'écart. La disparition du passage vers la salle des catalogues a déjà changé ce rituel ». Il semble cependant, pour reprendre les mots de la directrice du département des Manuscrits, qu'à la BnF, « les séances de 'sociabilité' ont disparu, les séances sont uniquement des séances de travail. À Munich et au *Kunst*, les lieux restent des lieux de sociabilité ». Le fait est qu'avec la reconfiguration des lieux, les éléments mobiliers ont changé et avec eux les codes ont disparu. Ils sont donc à recréer entièrement, ce qui ne peut s'inscrire que dans le temps long. En outre, le règne du silence s'est imposé au point d'expulser les conversations. La bibliothèque de l'INHA a bien installé des carels au troisième étage, mais selon sa directrice, Mme Buxtorf, ils ne sont que peu utilisés. Il faut convenir que cet emplacement dans les niveaux supérieurs incite peu à s'y rendre et coupe plus du monde qu'il ne permet la discussion. Celle-ci se tient donc hors de la salle de lecture à Richelieu, dans la cour ou devant la machine à café de la salle d'attente qui fait office de salle de pause, voire à l'heure du déjeuner, assis par terre sur les rampes de chaque côté de l'entrée de la salle Labrousse quand le temps ne permet pas de s'installer dehors. Les groupes qui s'agglutinent alors font la preuve d'un besoin de temps d'échanges entre étudiants, entre chercheurs, entre bibliothécaires et lecteurs. À la bibliothèque de l'Institut de France, en revanche, cet usage de la bibliothèque a été prévu dans la disposition des lieux et les membres des académies disposent de petits salons, parallèles à la salle de lecture dont ils font grand usage.

Dans ces phénomènes de sociabilité, le bibliothécaire intervient pleinement comme facilitateur, bien au-delà de sa contribution à l'aménagement des espaces, ce que relève Mme Chapuis au cours de l'entretien qu'elle nous a accordé. Alors que nous lui demandions si elle percevait la Bibliothèque nordique comme lieu de sociabilité, elle abonde dans ce sens : « Oui, les rencontres se font essentiellement sur place et le rôle des bibliothécaires dans la mise en contact est à souligner. Les collègues sont des spécialistes attachés au fonds, ils sont facilitateurs de rencontres. Cela se fait pendant le service public, mais également le matin. [...] Le matin, il y a des séminaires, au moins une fois par semaine et des ateliers d'écriture qui accueillent un public plus large. Le réseau des universités et instituts envoient les usagers vers la bibliothèque pour tout ce qui est patrimonial. Nous organisons également des ateliers de *Creative writing*, c'est-à-dire des ateliers de création littéraire en suédois ». Ainsi, non seulement les agents tissent des liens

⁹⁶ Expression empruntée à David Lodge. *Un tout petit monde*. Paris : Payot et Rivages, 2006.

entre des usagers réguliers, mais encore, ils organisent des événements qui mettent en présence des universitaires venus d'autres institutions voire favorisent la rencontre de publics plus variés sur la base d'un intérêt commun, ici celui pour les langues nordiques.

Le lecteur-chercheur, usager ou collaborateur de la bibliothèque ?

Dernier point dans ce balayage de la construction de l'identité du public sachant au sein des bibliothèques de recherche, nous devons interroger la position des lecteurs dans la bibliothèque qui vient complexifier leur statut d'usagers. Une expression particulière à la BnF a tout d'abord retenu notre attention : celle de « direction des publics » qui a à sa tête un « directeur des publics ». Si on lit l'intitulé sans connaître la teneur des missions qui en découlent, on peut être surpris d'apprendre que les usagers ont leur propre directeur. D'autres expressions singulières comme celle employée par Christian Baudelot dans le titre d'un de ses articles, « Profession : lecteur ? » conduisent à s'interroger sur la place de ceux qui, de toute évidence, sont bien plus que des usagers qui ne feraient qu'utiliser les services d'une institution publique. Cela interroge d'autant plus dans le cadre qui nous intéresse que nous avons montré comment la bibliothèque de recherche se fait bureau, lieu de travail effectif du chercheur ce qui induit un rapport avec l'institution qui va au-delà du simple passage le temps d'une collecte rapide d'informations. Le projet Data Lab s'est bien saisi de cette réalité et ambitionne de proposer des espaces de travail, des lieux de rencontre et de participer à l'offre de résidences de chercheurs. En outre, ce service issu de travaux du groupe Corpus, double cette offre de laboratoire physique dans les murs, d'une offre de laboratoire virtuel qui prolonge le lien à l'institution une fois passées les portes de la BnF. Les services de Data Lab mettent par ailleurs en évidence le lien de collaboration à double sens qui s'établit entre chercheurs et bibliothécaires. Dans ce cas précis, la BnF ne fournit pas seulement des services ou des compétences numériques, elle reçoit en retour dans une relation d'échanges d'expertises :

Physique et virtuel, le Laboratoire d'étude et d'analyse de corpus numériques doit selon le personnel avoir des retombées internes. Il doit premièrement permettre aux agents d'apprendre des chercheurs et des collègues pour monter en compétences car les outils et les méthodes du TDM peuvent servir à une meilleure gestion des collections numériques ; il doit apporter des retours sur investissement sous forme d'outils d'exploration des fonds et d'enrichissements des données brutes de la BnF tels que la reconnaissance d'entités nommées, de forme, l'extraction de thème. Des enrichissements qui peuvent être utilisés dans les systèmes d'information de la Bibliothèque afin d'améliorer ses services aux usagers.⁹⁷

Cette collaboration ne concerne pas seulement les services développés par Emmanuelle Bermès et son équipe. Depuis longtemps, les chercheurs sont reçus par les conservateurs dans le cadre de projets en partenariat avec la bibliothèque. C'est notamment le cas au département des Estampes et de la photographie qui participe à des expositions partout dans le monde. Cette contribution dépasse le simple prêt d'œuvres puisqu'il collabore à l'établissement du programme scientifique de certaines manifestations quand il n'en est pas l'organisateur et convie alors à son tour les spécialistes à apporter leur contribution. Plus encore, le département fournit des corpus numérisés et enrichis en métadonnées, en

⁹⁷ MOIRAGHI, Eleonora. *Le projet Corpus et ses publics potentiels. Une étude prospective sur les besoins et les attentes des futurs usagers*, 2018, p. 32.

échange de quoi des étudiants avancés des universités contribuent au signalement des collections en les documentant et développent leur savoir par la proximité prolongée avec les objets. Dans ces occasions, les spécialistes pénètrent dans l'envers du décor et sont invités dans les espaces professionnels. Les conservateurs des départements spécialisés, bien souvent chercheurs eux-mêmes, se trouvent alors à articuler les deux volets de leurs compétences et sont le lien entre les deux mondes : celui de la recherche et celui de la documentation. Dans un même ordre d'idée, Mme E., docteur en histoire de l'art, était allée consulter un manuscrit à la National Art Library (NAL) du Victoria and Albert Museum. Le *senior curator* ayant eu connaissance de cette demande de communication est venu échanger avec elle, dans un entretien informel mais néanmoins enrichissant. C'est exactement sur ce principe que Mme de La Mure s'intéresse aux sujets de recherche des usagers : il est possible que sa connaissance de la collection lui permette d'apporter bien plus que le document demandé.

Cette relation d'égal à égal s'accompagne, comme nous l'avons vu pour Data Lab, d'une forme de don et contre-don, un fait qui peut être clairement institué, notamment dans le cadre des résidences de chercheurs. L'appel annuel de la BnF le formule explicitement :

La richesse exceptionnelle des collections de la BnF autant que leur ampleur permettent à des chercheurs de toutes disciplines d'explorer des sources inédites dans leur domaine. La BnF publie chaque année un appel à chercheurs afin de s'associer le concours de jeunes chercheurs dans un esprit de valorisation de ses collections.⁹⁸

L'échange est formulé : exploration contre valorisation, moyennant quoi, « le statut de chercheur associé BnF permet une relation privilégiée à la Bibliothèque, à travers un accueil au cœur de ses départements et de ses collections »⁹⁹. Cela va donc jusqu'à la création de statuts spécifiques, chargés de recherche documentaires pour les normaliens de la BnF par exemple ou encore chargés d'études et de recherche à l'INHA, dans le cadre de contrats doctoraux pour lesquels une partie du travail scientifique peut être articulée entre l'institut de recherche et la bibliothèque¹⁰⁰.

Les bibliothèques françaises ne sont pas les seules à offrir ce type de programme. *The Smithsonian Libraries*, la *Library of Congress* et la *Chevening British Library* parmi bien d'autres offrent leurs *fellowships*. Dans tous les cas, la candidature, qui ne concerne pas seulement les jeunes chercheurs, est soumise à une sélection sur dossier et projet de recherche. La bibliothèque fait alors valoir ses compétences d'évaluateur et démontre également que les élus ont accès à une relation privilégiée qui, tout comme l'accès à ses espaces, ne s'offre pas à qui veut.

En dehors des dispositifs que nous venons d'évoquer, la collaboration entre lecteurs et institution peut être plus ponctuelle et désintéressée, étant alors œuvre de « *lettore di buona volontà* ». Elle passe notamment par la production de billets de blogs et par la participation à la valorisation sur les réseaux sociaux. La bibliothèque peut être demandeuse, comme les « Paroles de lecteurs » du blog de la bibliothèque de l'INHA, *Sous les coupes*. Selon un questionnaire toujours identique, le lecteur présente ses travaux puis sa relation à la bibliothèque, architecture et collections, et est enfin invité à proposer de nouveaux services. La contribution à la valorisation est bien plus souvent spontanée, sous forme de partages de photographies sur les réseaux. Comment résister à

⁹⁸ <https://www.bnf.fr/fr/appele-chercheurs> [consulté le 06/02/2020].

⁹⁹ *Op. cit.*

¹⁰⁰ L'appel à candidatures précise : « Au cours de leur séjour à l'INHA, ils pourront être affectés à des tâches organisées en lien avec la bibliothèque de l'établissement ». <https://www.inha.fr/fr/recherche/appels/liste-annuelle-des-appels/charges-d-etudes-et-de-recherche.html> [consulté le 06/02/2020].

l'envie de montrer une trouvaille dans les collections patrimoniales ? La bibliothèque est alors citée et taggée et relaye parfois le post.

Si nombre de bibliothécaires spécialisés sont également chercheurs, peut-on penser qu'au regard de leur contribution à la vie des bibliothèques de recherche, les lecteurs sont également bibliothécaires ? La connaissance de ce métier extrêmement technique nous invite à répondre par la négative. Cependant, certains inscrits ne le perçoivent pas de cette manière. Ainsi, dans *Émotions patrimoniales*, Claudie Voisenat relève : « Face à ces préconisations, les chercheurs font valoir plusieurs types d'arguments. Le principal est qu'ils revendiquent d'être considérés, en tant qu'usagers, comme des professionnels des bibliothèques et de la bibliothéconomie »¹⁰¹ et citant Krzysztof Pomian dans *Le Débat* : « S'agissant des bibliothèques, les compétences sont non seulement du côté de ceux qui les administrent mais aussi de ceux qui les utilisent, surtout dans le cas de la BN, avec son public international, composé des personnes ayant fréquenté un certain nombre d'établissements analogues dans différents pays et pour qui la bibliothèque est un outil de travail sur lequel elles sont obligées de réfléchir dans le cadre de leurs activités professionnelles »¹⁰². Le chercheur pense ce qui est son outil et son lieu de travail jusqu'à gommer, dans l'appropriation, la frontière qui le sépare de sa gestion, elle-même ravalée au rang d'administration. Cela peut également s'expliquer par certaines particularités locales qu'évoquait Maurice Garden à propos de l'Institut Max Planck :

Il est bien naturel que le chercheur s'approprie l'outil qui lui est offert par la collectivité publique, d'autant plus qu'il participe à sa construction. Pour rester à Göttingen, chaque chercheur est en fait responsable des acquisitions, disposant d'un quota annuel personnalisé de crédits, et allant jusqu'à la participation directe au catalogage des entrées nouvelles, en concertation avec les bibliothécaires. Cela est une justification du privilège de l'accès.¹⁰³

La bibliothèque de recherche et l'économie intellectuelle

La conséquence immédiate du lien étroit entre le travail de la recherche et les bibliothèques qui mettent à disposition les moyens nécessaires à son accomplissement est que ces institutions ont une forte influence sur l'économie intellectuelle, tant sur la quantité que sur la qualité du travail produit. Ses choix politiques et managériaux, la vie de ses collections, de ses bâtiments, les mouvements sociaux, tout ce qui s'y passe, ont une influence directe sur le travail des chercheurs. Nous citerons encore Françoise Waquet, qui évoque le déménagement de la BnF à l'ouverture du site François Mitterrand : « Cette migration révéla, dans le déracinement, l'attachement profond à un lieu, tout en obligeant à un dur travail d'adaptation à un autre. La modification de l'espace de travail fut une épreuve émotionnelle qui affecta l'économie intellectuelle »¹⁰⁴. Or, alors même qu'elles ont mis à disposition immédiate une masse énorme d'informations grâce

¹⁰¹ VOISENAT, Claudie. Les jeux de l'émotion et de la raison. La polémique autour des collections de la Bibliothèque nationale (1988-1992). Fabre, Daniel (éd.). *Émotions patrimoniales*. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2013, p. 220.

¹⁰² *Op. cit.* extrait de POMIAN, Krzysztof. Les abattoirs de la mémoire. *Le Débat*, Gallimard, 1989, n°55, p. 149.

¹⁰³ GARDEN, Maurice, Les bibliothèques de recherche. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], t. 41, n°2, 1996 [consulté le 20/02/2020], p. 25. Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1996-02-0020-004>

¹⁰⁴ WAQUET, Françoise. *Une histoire émotionnelle du savoir*. Paris : CNRS Éditions, 2019, p. 77.

à l'informatisation et à la numérisation, les bibliothèques de recherche semblent s'être moins préoccupées de faciliter l'accès au document physique, alors même qu'elles déplorent la baisse des taux de fréquentation de leurs salles. Lors de notre entretien avec Arlette Farge, le déroulement des différentes étapes avant l'arrivée du document l'a amenée à souligner « le temps passé avant de pouvoir se mettre au travail », une particularité qui laisse « les visiteurs américains ahuris ».

Certains, comme Maurice Garden, ajoutent encore que les restrictions d'accès à certaines collections qui peuvent également concerner les chercheurs eux-mêmes, est un facteur d'inégalités dans la capacité même à mener à bien leur travail¹⁰⁵. Et Bruno Van Dooren considère quant à lui qu'elles « perpétuent et accentuent les clivages institutionnels et les phénomènes d'appartenance (à un département, à une grande école, à un centre de recherche) »¹⁰⁶.

C'est en raison de ces facteurs qui ont un impact sur l'économie de la recherche en sciences humaines qu'il est à présent nécessaire de réfléchir à une possible amélioration des services qui ne reposerait pas sur de nouvelles technologies innovantes, des applications ou des outils informatiques, bien que ces offres soient tout à fait intéressantes par ailleurs. Nous nous contenterons de nous demander ici, comment, en tant que lieu de travail des chercheurs, la bibliothèque peut contribuer à simplifier les démarches, améliorer l'expérience de la séance de travail et comment les bibliothécaires peuvent développer leur place d'interlocuteurs scientifiques.

¹⁰⁵ GARDEN, Maurice, Les bibliothèques de recherche. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], t. 41, n°2, 1996 [consulté le 20/02/2020], p. 25. Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1996-02-0020-004>

¹⁰⁶ VAN DOOREN, Bruno. Pour une analyse prospective des bibliothèques de recherche. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne], n° 2, 2006 [consulté le 22/02/2020], p. 23. Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2006-02-0022-004>

QUELQUES RÉFLEXIONS POUR UNE ATTRACTIVITÉ AMÉLIORÉE

Le sous-titre de notre mémoire attire l'attention sur l'effet d'inattendu que les nombreuses formalités d'accès produisent sur les « aspirants lecteurs » en bibliothèque de recherche. Nous l'avons dit, la surprise n'est pas très heureuse, la perception peut en être extrêmement négative et nous pouvons dès lors nous interroger sur ses rapports à l'attractivité des lieux et à la désaffection qu'un public déjà acquis peut éprouver. Une étudiante signalait ainsi préférer travailler au café parce qu'il « faut que ce soit vivant, sinon ça me rappelle les sombres bails¹⁰⁷, genre le mémoire de l'ENS dans les sous-sols de la BNF »¹⁰⁸. Cette question est d'autant plus importante qu'aux taux de fréquentation sont corrélés des enjeux de moyens importants pour les bibliothèques.

ACCESSIBILITE, NOTORIETE ET ATTRACTIVITE

L'accès mis en tension entre besoin documentaire et taux de fréquentation

La question des types de publics accueillis met en balance celle de la fréquentation. Logiquement, plus le profil des usagers est restrictif, moins nombreux sont ceux qui constituent la cohorte des lecteurs. Dès lors, une baisse de la fréquentation peut sembler pouvoir être compensée par une diversification des publics. Cependant, les paramètres sont peut-être plus complexes qu'il n'y paraît, et les enjeux d'une diversification des publics dépassent le simple comptage des passages de portiques.

Il convient tout d'abord de préciser que toutes les bibliothèques de recherche ne connaissent pas un désamour de la part de leurs lecteurs, bien loin de là. La bibliothèque de l'INHA, notamment, est très attractive et l'augmentation du nombre de places assises n'a pas annihilé le risque de devoir patienter dans une file d'attente, en particulier après la période des inscriptions universitaires où un véritable rush amène les nouveaux étudiants à vouloir exploiter sa documentation. Un petit compteur est installé à la banque d'accueil et dès qu'un nombre maximum de personnes présentes en salle est atteint, ceux qui se présentent à l'entrée doivent attendre que ceux qui les ont précédés s'en aillent. Un autre facteur peut intervenir : le manque d'espace. Dans la petite Bibliothèque nordique, la superficie et le nombre de places assises limitent naturellement la fréquentation. Mme Chapuis précise : « Nous n'opposons pas de refus [à l'inscription] mais nous n'encourageons pas non plus la diversification des publics par manque de place ».

¹⁰⁷ Expression familière qui signifie approximativement « les affaires ». À ne pas confondre avec un bail, des baux en tant que contrats.

¹⁰⁸ Tweet du 09/01/2020.

De son côté, la BnF a connu un infléchissement significatif de sa fréquentation en 2013 puis 2015 et 2016. Les effectifs du Rez-de-jardin¹⁰⁹ sont particulièrement concernés. Les chiffres ont conduit les administrateurs à envisager des stratégies pour contrer l'hémorragie. Le Conseil d'administration de 2015 met à l'ordre du jour la politique des publics et se fixe comme objectifs la reconquête des publics d'universitaires, le développement quantitatif, la diversification et la simplification. Sur ce dernier point, il s'agit tout d'abord d'une simplification de l'organisation puisque l'accueil se trouvait placé sous quatre directions différentes. Une chargée de mission de coordination est nommée. Dès 2018, la direction des publics est créée et vise notamment à un allègement de la ritualité. Un travail a d'ores et déjà été mené avec le chef de projet qualité pour reconstruire la procédure d'inscription, en collaboration avec les directions concernées. Les données les plus récentes montrent que le nombre de visiteurs se maintient en 2019¹¹⁰. Mais les 43% de nouveaux inscrits seraient notamment attirés par le Pass lecture/culture qui ouvre un accès illimité aux salles « tous publics » et aux expositions et manifestations culturelles. La presse relaye ses chiffres, mais *Actualitté* souligne fort justement la probable impact de l'exposition Tolkien sur les données¹¹¹. Des statistiques plus précises permettraient d'avoir une vision affinée. Pour autant, dans la perspective d'une amélioration de la fréquentation des salles de recherche, affleurent dès à présent quelques questions que nous complétons et auxquelles nous apportons des remarques au fil de cette troisième partie. Tout d'abord, est-ce qu'une diversification des publics peut permettre d'y répondre ? Est-ce que le public non-universitaire est en demande d'un accès aux espaces de recherche ? L'offre documentaire correspond à ses besoins ? Ce qu'il peut y trouver vaut-il cinquante euros annuels ou cinq euros la journée ? L'information sur ce que les salles du Rez-de-jardin ont à offrir est-elle suffisamment claire pour que ce public ressente un attrait pour ses salles ? Ensuite, quelle est la raison qui conduit les « lecteurs de droit » à moins fréquenter le site¹¹² ? Est-ce que l'aura ou la réputation de ces espaces n'est pas à la source d'un désintérêt ?

Un effet repoussoir ?

Lorsque nous avons interrogé les professionnels sur les différentes formalités d'accès aux fonds et sur l'éventualité d'un effet repoussoir de procédures trop complexes ou de refus de communication, la question semble avoir été éludée¹¹³. Il nous a été répondu que les demandes étaient en augmentation ou encore que « repoussoir n'est pas le mot juste » car il s'agit plutôt d'une « forme de conditionnement du lecteur ». Chaque

¹⁰⁹ Une année 2016 éprouvante pour la Bibliothèque nationale de France. *Actualitté* [en ligne], 10 août 2017. Disponible en ligne : <https://www.actualitte.com/article/monde-edition/une-annee-2016-eprouvante-pour-la-bibliotheque-nationale-de-france/84293> [consulté le 16/02/2020].

¹¹⁰ 1,3 million de visiteurs à la BnF en 2019. *Communiqué de presse*, 6 février 2020. Disponible en ligne : <https://www.bnf.fr/sites/default/files/2020-02/CP%20Chiffres%202019%20-%20v2.pdf> [consulté le 16/02/2020].

¹¹¹ 1,3 millions de visiteurs à la Bibliothèque nationale de France en 2019. *Actualitté* [en ligne], 7 février 2020. Disponible en ligne : <https://www.actualitte.com/article/monde-edition/1-3-million-de-visiteurs-a-la-bibliotheque-nationale-de-france-en-2019/99141> [consulté le 16/02/2020].

¹¹² Nous n'évoquons pas ici les données qui concerne Richelieu en raison des travaux qui perturbent les accès. Nous pensons notamment au département des Estampes et de la photographie qui ne retrouvera sa salle historique qu'en 2021 et partage actuellement la salle Labrousse avec l'INHA.

¹¹³ Nombre d'entre eux nous ont pourtant conseillé de lire le rapport de Mélanie Roustan qui fait une large place à cette question. ROUSTAN, Mélanie. *Pour un accès renouvelé aux collections. Une ethnographie de la BnF-site Richelieu et de ses publics. Rapport final*, 2013, p. 32-33.

étape à franchir est dûment rationalisée, entre sécurité des fonds et contingentement de la fréquentation. De fait, une raison de conservation préside à toutes les exigences des professionnels. Cependant, il subsiste un incompris entre les motivations des bibliothécaires et la perception par les usagers. Si ce mémoire n'avait qu'une utilité, nous souhaitons que ce soit celle de faire comprendre aux uns et aux autres qu'ils ne vivent pas leurs interactions de la même manière. La première concernée est l'accréditation, comme le rappelle Mélanie Roustan :

Elle n'apparaît pas seulement comme un rite de passage qui contribuerait à la transformation statutaire de l'individu, passant d'un profil ordinaire à celui de lecteur-chercheur et couronnerait son intégration à l'institution, mais elle se rapprocherait plutôt d'une mise à l'épreuve, notamment psychologique [...] L'individu se sent jaugé, jugé voire humilié quand ses compétences et sa bonne foi sont remises en question. L'accréditation est perçue comme un moment où se testent compétence et ténacité, un véritable examen.

[...] L'accréditation oblige à se confronter à des jugements de valeurs, d'autant plus blessants aux yeux de ceux qui les reçoivent, qu'ils sont émis par des personnels n'ayant pas forcément, à leur avis, les compétences pour les émettre, ou qu'ils s'appliquent à des lecteurs-chercheurs fréquentant depuis longtemps les lieux, preuve de leur assiduité et de leur intérêt. L'ensemble de ces attitudes conforterait l'argument d'un protectionnisme institutionnel.¹¹⁴

Ainsi, quand un professionnel demande à un usager son sujet de recherche par exemple, il envisage de pouvoir le conseiller, alors que le lecteur, lui, a le sentiment de devoir se justifier. Cela est d'autant plus vrai pour les lecteurs qui n'appartiennent pas au monde académique, tel Gérard rencontré par Mélanie Roustan et qui témoigne : « Moi, j'ai eu un sentiment de rejet de la part du personnel d'accueil, j'entends. [...] On me demande pourquoi je viens là ! ». La « réorientation », elle, est bien souvent vécue comme un rejet pur et simple comme le formule Gérard : « C'est tout juste si on ne vous fiche pas dehors ! ». Et ce vécu ne se limite pas à l'entretien d'inscription. Il en va de même pour la délivrance des « documents de substitution » vus par les uns comme des moyens de préserver les originaux et par les autres comme un refus de communiquer.

Cette perception par certains lecteurs peut faire attribuer à certaines bibliothèques une réputation de tour imprenable au point que les enseignants conseillent aux étudiants d'éviter de s'y rendre dans la mesure du possible. Le Pr. M. conseillait ainsi de ne pas se donner la peine d'aller dans une institution pourtant précieuse aux historiens, au motif que le risque de ne pas pouvoir obtenir les communications demandées. Certains étudiants ont fait fi de ce conseil et se sont rendus sur place. Outre un accueil qui n'en porte pas le nom, ils rapportent n'avoir jamais pu consulter le document pour lequel ils étaient venus. C'est encore cet enseignant de sciences dures qui apporte son témoignage intéressant, dans une discipline qui, certes, ne requiert pas un rapport impératif au document physique, mais dont l'exemple peut laisser présumer d'un avenir dans lequel le document de substitution serait admis comme équivalent de l'original : « J'ai connu plusieurs bibliothèques de maths/info réservées aux étudiants de 3^e cycle (de nos jours, M2 et doctorat) et aux chercheurs. C'était assez ridicule, quelques années après l'une fermait faute de volonté de payer du personnel pour si peu de lecteurs ».

Nous devons enfin souligner que le vécu négatif d'un lieu a un effet durable et contagieux. Un professeur des universités nous a confié ne pas s'être rendu depuis de nombreuses

¹¹⁴ ROUSTAN, Mélanie. *Pour un accès renouvelé aux collections. Une ethnographie de la BnF-site Richelieu et de ses publics. Rapport final*, 2013, p. 32. Nous voyons également ici comment se maintiennent les images de « Saint des saints » et de « gardiens du temple ».

années au département des Estampes et de la photographie. Pourtant, sa spécialité aurait dû l'amener à en être un des plus fidèles lecteurs. Mais il avait conservé un souvenir ancien d'une ambiance désagréable et de bibliothécaires revêches. Ces impressions ont exercé sur lui une répulsion que le temps n'a pas estompée. Il semble qu'il est bien plus difficile de reconquérir un usager perdu que d'en intéresser un nouveau. Plus encore, s'étant forgé un avis assez tranché, il est fort peu probable que cet enseignant recommande à ses étudiants de se rendre dans ledit département.

Pour comprendre ce qui se joue alors pour les bibliothèques, nous nous sommes tournée vers les préceptes qui s'appliquent aux entreprises tout en ayant conscience que « les bibliothèques (comme les musées) ne sont pas, pour ceux qui les fréquentent, des lieux de consommation mais des lieux de savoir »¹¹⁵. Certains pourraient quand même être pris en considération¹¹⁶. Par exemple, il est bien connu que les moyens de maintenir le lien avec un utilisateur déjà acquis sont moins coûteux que ceux nécessaires à la conquête de nouveaux publics ou encore qu'un utilisateur satisfait en parle à deux quand un insatisfait en parle à dix, ce qui aujourd'hui peut probablement être majoré d'un fort coefficient du fait de l'usage des réseaux sociaux dans la diffusion de son mécontentement. Ainsi, une question que nous avons posée aux enseignants-chercheurs au sujet des lettres de recommandation sur le même réseau, si elle n'a reçu que douze réponses, a été vue 3 532 fois. Un simple tweet signalant le mécontentement d'un internaute sur l'amabilité de l'accueil reçu à la BnF, s'il n'a reçu ni *like* ni commentaire, ne comportait aucune indexation et émanait d'un compte peu suivi, a été vu 147 fois¹¹⁷. Il s'agit en outre d'un exemple particulièrement intéressant puisqu'il mettait en compétition les établissements, comparant la BSG à la BnF.



Fig. 10 – La « bibliothèque de dernier recours », posts de deux usagers de Twitter du 06/02/2017 et du 06/06/2019

Nous souhaitons enfin aborder un dernier point qui peut détourner le lecteur de la fréquentation souhaitée d'une bibliothèque : le vocabulaire que celle-ci emploie. Nous avons déjà évoqué les « lecteurs de droit » dont la désignation rejette les autres dans un indéterminé certain. Nous pensons également que l'expression « bibliothèque de dernier recours » peut laisser dubitatif. Quand sait-on qu'on a épuisé toutes les autres options ?

¹¹⁵ DEHAIL, Judith, LE MAREC, Joëlle. Habiter la bibliothèque. *Communication & Langages* [en ligne], n°195, 2018 [consulté le 23/02/2020], p. 10. Disponible en ligne : <https://www.cairn.info/revue-communication-et-langages-2018-1-page-7.htm>

¹¹⁶ Sur l'adoption de stratégies marketing en bibliothèque, voir entre autres : Salaün, Jean-Michel. Marketing des bibliothèques et des centres de documentation. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 6, 1990, p. 346-355. Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1990-06-0346-001> [consulté le 25 février 2020] ou encore TORRES, Ingrid. Le marketing des services d'information et de documentation : une étude documentaire. *Documentaliste- Sciences de l'Information* [En ligne] Vol. 39, n°6, 2002, p. 290-297. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/docs.396.0290> [consulté le 25 février 2020].

¹¹⁷ Nous remercions cet internaute d'avoir partagé ses statistiques pour ce mémoire.

Et comment mesurer puis prouver son désespoir ? Nous ne résistons pas à illustrer l'impression que cette expression produit grâce à deux messages d'internautes (Fig. 10).

LE TEMPS DU CHANGEMENT

Alors même que nos premières assertions avaient été formulées à partir d'une image d'un monde relativement immobile, nous avons été surprise de constater un mouvement général de changement et une volonté d'assouplissement des règles. Les bibliothèques semblent vouloir s'adapter à un monde de la recherche en SHS lui-même en mutation, s'ouvrir à un public plus large, et mettre en place des outils numériques qui simplifient les démarches et les accès. Cependant, même s'il nous paraît évident que ce n'est que le début d'un mouvement qui s'inscrit nécessairement dans le temps long, ces changements ne sont pas sans rencontrer quelques résistances.

La double temporalité de la recherche en SHS

Un paramètre important que les bibliothèques doivent prendre en compte concerne tout d'abord les modalités de la recherche en SHS. Une part conséquente de leur public est constituée de doctorants. Il était autrefois d'usage, en sciences humaines, que la réalisation d'une thèse puisse prendre de très nombreuses années, sans limite de temps. Le 25 mai 2016, un « arrêté fixant le cadre national de la formation et des modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat » a considérablement modifié, dans son article 14, la temporalité de ces travaux en limitant leur durée à trois ans à temps plein et à six quand l'étudiant ne peut s'y consacrer qu'à temps partiel. De manière concomitante, et sans qu'aucun texte ne vienne encadrer cette pratique, il a été conseillé aux doctorants de produire des volumes de texte de trois cent cinquante pages environ. Si cette limite n'est pas obligatoirement respectée, elle indique, en complément des contraintes de temps, que la synthèse est préférée à l'exhaustivité. Les enseignants-chercheurs, de leur côté, ne cessent d'attirer l'attention sur les tâches administratives qui leur incombent et qui réduisent le temps qu'ils peuvent consacrer à la recherche¹¹⁸.

Dès lors, le temps passé en formalités compte. Mme E. désigne spontanément les lieux où elles sont rapides (Kunsthistorisches Institut, Bibliotheca Herziana di Roma) ou plus lentes (pour accéder aux archives du Vatican par exemple). Et plusieurs des répondants à notre questionnaire s'inquiètent des délais imposés par les démarches, mais aussi par la compréhension du fonctionnement des lieux, comme Mme S., doctorante, qui ressent « parfois appréhension, en raison de la difficulté et de la longueur des démarches d'accès (jours d'ouverture du bureau de délivrance des cartes, etc) ; ensuite, appréhension du temps nécessaire avant de bien maîtriser le fonctionnement de l'établissement et d'être rapide dans les recherches ». Nous voyons combien ce temps consommé peut être générateur de stress. Ce témoin fréquente régulièrement les bibliothèques parisiennes, la question du temps passé en formalités est encore plus patente pour les visiteurs qui ne

¹¹⁸ En 2001, un rapport d'information remis au Sénat pointait déjà cette difficulté. Voir FRÉVILLE, Yves. *Des universitaires mieux évalués, des universités plus responsables*, Rapport d'information 54, 2001-2002. Pourtant, rien ne laisse entendre qu'une amélioration soit ressentie, ce que confirme un article de 2015 : MILLET, Charlyne, OTGET, David, SONNTAG, Michel. Analyse du discours des enseignants-chercheurs sur leur activité professionnelle : vers une transformation identitaire du métier ? *Phronesis, Les voix et les voies de l'accompagnement*, 2015, vol. 4, p. 56-64.

bénéficient que d'une journée sur place. Les rituels de fréquentation peuvent alors, comme le soulignent Joëlle Le Marec et Judith Dehail, permettre de venir économiser quelques minutes dans la répétition automatisée des parcours et des gestes¹¹⁹.

Pour autant, et comme le soulignent ces deux sociologues, le temps du savoir n'est pas celui de la consommation¹²⁰. Il y a bien une forme d'urgence à l'accès, en particulier quand on se déplace pour une journée, quelques jours dans le meilleur des cas, dans une ville étrangère, spécialement pour une référence parfois, éventuellement sans certitude de ce qu'on va y trouver. Pourtant, la recherche elle-même s'inscrit dans le temps long bien que compté, dans une stratification des connaissances qui ne prennent sens que dans l'accumulation et la maturation. L'accès idéal est donc rapide, efficace mais aussi pérenne et répétable, ce qui plaide en faveur d'une simplification des procédures et d'une attention portée au besoin de consultation des documents physiques.

Une facilitation généralisée face à la communication

Le développement de l'informatique a largement contribué à la simplification et à l'accélération de l'accès aux salles et aux documents. Quand autrefois il était nécessaire, pour pouvoir s'installer à la bibliothèque de l'INHA, de présenter sa carte à l'entrée à un agent qui vous remettait un numéro de place sur un plastique vert que vous alliez ensuite donner à la banque de communication en échange d'un petit papier plastifié à liseré rouge, il suffit aujourd'hui de passer sa carte devant un lecteur. La simplicité laisse même parfois le lecteur interdit dans l'attente d'un signe, d'un mot. Il en va de même pour les demandes de communication, qui sont saisies en ligne pour la plupart des bibliothèques¹²¹.

À l'INHA, c'est sur l'accès aux collections qu'un moyen très simple et qui n'a rien d'informatique a accéléré les procédures : quand il fallait les demander puis attendre qu'un magasinier les dépose sur votre table, le libre-accès permet aujourd'hui d'aller directement et sans attendre la levée, dans les rayonnages pour y prendre ses livres. Il s'agit d'un véritable avantage qui dépasse le fait de ne pas avoir à attendre. En effet, la contiguïté des ouvrages qui touchent à un même sujet, grâce à l'utilisation de la classification de la Bibliothèque du Congrès (LCC) permet des découvertes inattendues. Ce système, qui existe ailleurs comme à la Bibliotheca Hertziana, par exemple, où les usagers manipulent les compactus, est extrêmement précieux pour les chercheurs. Et grâce à un plan très clair des magasins, aucune perte de temps n'est engendrée par la recherche de la localisation des cotes.

Plus encore que les simplifications d'accès *in situ*, nous l'avons évoqué concernant la BnF, il existe une volonté accrue de diversifier les publics ou du moins d'opposer des conditions moins restrictives. À l'Institut de France par exemple, la règle impose en principe de bénéficier de deux recommandations pour les lecteurs extérieurs. Mais en réalité, pour une recherche ponctuelle, et à condition que les documents ne se trouvent pas ailleurs, une seule peut suffire et il n'est même pas nécessaire de connaître un académicien puisque le personnel de la bibliothèque se charge d'adresser la demande à

¹¹⁹ DEHAIL, Judith, LE MAREC, Joëlle. Habiter la bibliothèque. *Communication & Langages* [en ligne], n°195, 2018 [consulté le 23/02/2020], p. 17. Disponible en ligne : <https://www.cairn.info/revue-communication-et-langages-2018-1-page-7.htm>

¹²⁰ DEHAIL, Judith, LE MAREC, Joëlle. Habiter la bibliothèque. *Communication & Langages* [en ligne], n°195, 2018 [consulté le 23/02/2020], p. 10. Disponible en ligne : <https://www.cairn.info/revue-communication-et-langages-2018-1-page-7.htm>

¹²¹ Pour autant, il ne faudrait pas penser que l'informatisation rime avec simplification. Notre mission de stage au département des Estampes et de la photographie, de septembre à décembre 2019, nous a fait prendre conscience, notamment, de la complexité du Catalogue général de la BnF pour de nombreux chercheurs.

l'Académie concernée. Il convient toutefois de noter qu'il s'agit là d'une règle implicite qui ne figure pas sur le site de l'établissement. Ce n'est pas une exception et il apparaît dès lors souhaitable que les établissements s'assurent de la publicité des règles au fur et à mesure de leur évolution et à l'entérinement des coutumes en leur faisant quitter le domaine de l'oralité. En d'autres termes, le lecteur doit pouvoir préparer sa visite en pleine connaissance préalable des conditions qui lui sont imposées, positives comme négatives.

Il ne faudrait d'ailleurs pas que ces changements, réels, donnent l'illusion aux bibliothécaires que les usagers s'en sont saisi, plus particulièrement quand ils appartiennent au non-dit. Nous pourrions même aller jusqu'à considérer que les difficultés d'accès font l'objet d'une forme de déni ou laissent tout du moins le sentiment qu'elles appartiennent à un temps révolu car le bibliothécaire lui-même n'y est plus confronté. Comme nous l'avons dit, à chaque fois que nous avons évoqué le refus d'inscription ou l'effet repoussoir des formalités complexes, les personnes que nous avons rencontrées n'ont pas trouvé que cela était pertinent. Ainsi, un conservateur du Rez-de-jardin que nous interrogeons sur la dimension symbolique des formalités nous répond :

Pour avoir connu l'ancienne BN lorsque j'étais étudiant, cette dimension me paraissait alors beaucoup plus réelle ; parce que l'accréditation était un véritable rite de passage, parce que jongler avec les multiples fichiers supposait d'avoir acquis une habileté qui ne s'acquerrait qu'à la longue, parce que les lieux étaient ceux d'une sociabilité universitaire à laquelle la présence des mandarins donnait de véritables lettres de noblesse (les fréquenter c'était entrer un peu « *in nostro docto corpore* », pour parler comme Thomas Diafoirus).

Il me semble que tout cela a disparu aujourd'hui : l'accréditation s'est transformée en simple inscription, ; la rétroconversion des catalogues a mis la recherche bibliographique quasiment à la portée de tous (du moins pour la recherche bibliographique de base, celle qui consiste à trouver la cote du livre qu'on souhaite consulter), et en perdant sa position centrale dans la ville, la Bibliothèque a perdu aussi la place qu'elle occupait dans la sociabilité universitaire.

Pourtant, une conversation publique sur un réseau nous semble assez bien restituer des perceptions très contrastées. A, un conservateur, échange avec B, un autre agent de la BnF impliqué dans les services aux chercheurs, mais également intervenant auprès d'étudiants de master. Alors que A appelle à venir dans son département parce que « c'est morne plaine en salle de lecture », voici le dialogue qui s'en suit :

B : « Louable appel que de vouloir peupler les salles de lecture, mais attention à ne pas susciter une plus grande frustration, vous n'êtes pas à l'accréditation...

A – Certes mais je peux faire une lettre de recommandation si je considère sa demande légitime et s'il veut consulter des documents. La bibliothèque de dernier recours c'est fini

B – Faut le savoir et le candidat lecteur lambda, il fait comment pour solliciter une lettre de recommandation sans avoir pu entrer en salle de lecture ? On reste au parcours du combattant et de la relation interpersonnelle

A – Le seul frein véritable est la non gratuité

B - Pas eu l'air c*n moi à inciter les [étudiants de master] TNAH [Technologies numériques appliquées à l'histoire] à demander leur carte... ont pas été déçus...

Notons la part de subjectivité dans la délivrance d'une lettre de recommandation : « si je considère que sa demande est légitime ». Et en l'absence d'une bonne connaissance des interlocuteurs possibles pour autoriser un accès, tout revient à l'audace du lecteur qui tente sa chance. Comme le soulignait la directrice de la bibliothèque de l'Institut de France, « parfois les demandes d'inscription le montrent 'je pense que je ne pourrai pas' mais la personne espère que ce ne soit pas le cas ».

Le changement confronté à la culture organisationnelle des professionnels comme des lecteurs

Lors du choix de notre sujet, nous nous attendions à recevoir des témoignages émaillés d'anecdotes touchantes ou amusantes. Nous espérions que les plus anciens agents ou lecteurs pourraient nous parler des pratiques qu'ils ont connues et de leur évolution. En somme, nous pensions traiter d'un sujet intéressant mais dénué de tout caractère polémique. Nous ne nous attendions pas à ce que la question des formalités d'accès prenne cette importance et fasse l'objet d'une certaine passion, pour ne pas dire une opposition de points de vue, tant parmi les professionnels que parmi les fréquentants. Nous l'avons souligné plus haut, les bibliothèques de recherche sont les héritières d'une longue histoire et par ailleurs, au niveau des établissements, certaines pratiques ont été mises en place par des figures qui ont marqué les esprits jusqu'à atteindre pratiquement un statut de figures tutélaires. Dans ces conditions, les changements sont rapidement perçus comme délétères, même si le discours de tous montre un seul souci : celui de bien servir le lecteur, notamment en répondant de manière adaptée à ses besoins documentaires. Il est pourtant une bibliothèque dans laquelle d'importants changements ont été récemment introduits : la bibliothèque de l'INHA. Certaines inquiétudes ont été exprimées, notamment par les magasiniers qui craignaient la perte de contact direct avec les usagers du fait du développement du libre-accès. Mais *in fine*, comme le souligne la directrice, Mme Buxtorf : « Le libre-accès est un projet préparé depuis longtemps, un élément phare du nouveau projet. Il y a une fierté de montrer [les collections] et le prestige du lieu a simplifié ce passage ». C'est donc dans la valorisation du lieu et des fonctions que peut s'opérer une transition acceptée, à condition qu'elle prenne place dans la durée.

Enfin nous rappelons les mots du rapport de Mme Le Marec et de Mme Dehail : « Finalement, ce sont les publics qui sont peut-être les agents les plus activement occupés à entretenir d'une part des continuités fortes des rapports à la culture et aux savoirs, d'autre part une spécificité des espaces institutionnels »¹²². Les usagers, s'ils peuvent souhaiter des facilitations, ne sont pas exempts d'une certaine forme de résistance aux changements dont les manifestations sont d'autant plus exacerbées que l'attachement à l'institution va jusqu'à l'appropriation et que toute rationalité se trouve balayée. Il suffit pour s'en convaincre de penser aux réactions suscitées par l'ouverture du site François Mitterrand de la BnF évoquées ainsi par Pierre Nora : « Nous n'avions pas de mots assez

¹²² DEHAIL, Judith, LE MAREC, Joëlle. Habiter la bibliothèque. *Communication & Langages* [en ligne], n°195, 2018 [consulté le 23/02/2020], p. 12. Disponible en ligne : <https://www.cairn.info/revue-communication-et-langages-2018-1-page-7.htm>

durs pour stigmatiser la Nationale et son fonctionnement. D'un seul coup, nous voilà prêts à lui prouver notre vieil amour »¹²³.

QUELQUES RECOMMANDATIONS COMPLEMENTAIRES

L'ensemble de ce travail s'inscrit dans une réflexion professionnelle et ne saurait donc se clore sans l'ouverture sur quelques pistes d'amélioration des pratiques, avec toute l'humilité d'un conservateur encore en devenir.

Pour une définition et une identification des bibliothèques de recherche

Lors d'une session d'observation au bureau des inscriptions du Quadrilatère Richelieu, nous avons remarqué que certains usagers se présentaient sans savoir à quel type de bibliothèque ils avaient affaire. Il est vrai que les mots « bibliothèque de recherche » sont rarement employés sauf au sein des universités ou pour désigner les salles du Rez-de-jardin de la BnF. Est-ce parce que ces bibliothèques elles-mêmes ne se considèrent pas comme des bibliothèques de recherche ? Un positionnement clair n'est en tout cas pas possible sans qu'une définition soit posée. Dans l'état actuel, le public fait la définition ce que relève Bruno Van Dooren : « En réalité, c'est par métonymie qu'elles sont appelées 'bibliothèques de recherche', car c'est la fréquentation exclusive des chercheurs qui leur confère cette qualité »¹²⁴ mais le fait est que la politique d'accès en détermine également le public.

Le *ALA [glossary] of library & information science* propose :

*A library that contains an in-depth collection in a particular subject (such as a technical library) or in-depth collections in several subjects (such as a university library or a large private library or a public library). The collections include primary sources and provide extensive chronological and/or geographical coverage.*¹²⁵

Le travail de Séverine Forlani, lui, oriente davantage la réflexion du côté d'une typologie des publics et de leurs besoins documentaires. Une synthèse des approches et une réflexion élargie au-delà du cadre des bibliothèques nationales s'imposent. Elle permettrait de mieux cerner les spécificités de ces institutions, d'appréhender les savoir et savoir-faire requis, d'identifier clairement et de rendre visible

¹²³ *Bibliothèque de France, bibliothèque ouverte. Actes du colloque du 11 septembre 1989*. Paris : IMEC-BnF, 1990, p. 51.

¹²⁴ VAN DOOREN, Bruno. Pour une analyse prospective des bibliothèques de recherche. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne], n° 2, 2006 [consulté le 22/02/2020], p. 23. Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2006-02-0022-004>

¹²⁵ LEVINE-CLAR, Michael, CARTER, Toni (éd.). *ALA [glossary] of library & information science*. Chicago : American Library Association, 2013, 4^e édition. « Une bibliothèque qui contient une collection approfondie dans un sujet particulier (comme une bibliothèque technique) ou des collections approfondies dans plusieurs sujets (comme une bibliothèque universitaire ou une grande bibliothèque privée ou une bibliothèque publique). Les collections comprennent des sources primaires et offrent une couverture chronologique et/ou géographique étendue. »

ce que les bibliothécaires peuvent offrir à un public spécialisé, de les distinguer ou de les réunir aux bibliothèques de références et aux bibliothèques de spécialité.

Par ailleurs, une telle définition faciliterait l'identification d'un réseau - et d'éventuelles règles de fonctionnement communes qui les rendraient « largement ouvertes aux différentes communautés scientifiques »¹²⁶ – et de répondre à un manque « celui de grandes bibliothèques de références en sciences humaines et sociales, plus académiques que patrimoniales, complémentaires de la Bibliothèque nationale »¹²⁷. En réalité ces bibliothèques existent, notamment sur le territoire parisien, mais à l'exception des plus célèbres et des fonds quantitativement les plus importants, leur repérage et leur identification comme bibliothèques de recherche fait encore défaut.

Accessibilité, visibilité et clarté des consignes

À la question « Est-il arrivé que vous ne puissiez pas accéder aux documents dont vous aviez besoin faute de remplir les conditions requises ? » près d'un répondant à notre questionnaire sur quatre répond par l'affirmative. Pourtant, tous ont un profil qui aurait dû leur permettre de ne pas rencontrer de difficultés (Annexe 1). Sans constituer une majorité, leur nombre n'est pas négligeable. Par ailleurs, la dernière enquête de publics de la BnF met en avant les doutes qui subsistent quant à la possibilité de fréquenter le Rez-de-jardin, allant jusqu'au sentiment de fraude¹²⁸. Au-delà des interrogations personnelles sur la légitimité, il semble que cela relève également d'un défaut d'information claire. Une réponse à notre questionnaire va d'ailleurs en ce sens. Alors que nous demandions si les usagers se souvenaient de leur ressenti lors de la première visite en bibliothèque de recherche, Mme L., doctorante, écrit : « Stress et incompréhension de ne pas correspondre aux critères d'entrée alors que sur internet c'était clair ». Nous avons souligné plus haut l'éclatement des éléments qui concernent les modalités d'accès sur les sites Internet, quand ils y figurent. Il peut s'en suivre une lecture lacunaire et donc une compréhension biaisée. Une première mesure pourrait consister à les rassembler sur une même page, lien vers le règlement intérieur compris, en veillant à ce que celui-ci ne se retrouve pas en bas de page, en un lieu que le *scroll* n'explore que rarement. En outre, si les règlements sont très intéressants, une version synthétique peut être souhaitable, ou à défaut, un menu cliquable qui conduise directement à la section recherchée, comme le propose la BSG. Il semble également judicieux que ce règlement soit tenu à jour, en particulier quand des modifications notables des conditions d'accès sont opérées.

Plus que l'inscription, les indications rassemblées concerneraient alors l'accès et la pratique de la salle de lecture. Mme D., doctorante en histoire de l'art observe : « Première visite à l'INHA (en salle ovale) : j'avais trouvé ça très intimidant, le rituel était trop complexe (donner sa carte, recevoir un plastique avec la place, amener le plastique au président). Ce genre de rituel de salle de lecture (encore pire aux AD) est une source de

¹²⁶ VAN DOOREN, Bruno. Pour une analyse prospective des bibliothèques de recherche. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne], n° 2, 2006 [consulté le 22/02/2020], p. 23. Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2006-02-0022-004>

¹²⁷ VAN DOOREN, Bruno. Pour une analyse prospective des bibliothèques de recherche. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne], n° 2, 2006 [consulté le 22/02/2020], p. 23. Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2006-02-0022-004>

¹²⁸ LE MAREC, Joëlle, VINDEVOGHEL, Romain. *Découvrir la BnF : de première fois en première fois*, 2019, p. 49.

stress avant la première visite : ils ne sont jamais clairement explicités et le nouveau lecteur peut en être mal à l'aise (peur de se faire remarquer) ».

Un simple tutoriel étape par étape, vidéo, au format texte, en ligne ou sur papier de manière à pouvoir s'y reporter *in situ*, pourrait grandement aider et rassurer le lecteur novice. En effet, le fait de ne pas savoir génère une inquiétude, ce qui peut être un frein à la première visite, et porte atteinte à la qualité de l'expérience lors de la séance de travail, avec éventuellement pour conséquence une moindre propension à revenir.

Valoriser le rôle du bibliothécaire comme collaborateur du chercheur

Nous avons évoqué la position du chercheur comme collaborateur de la bibliothèque, mais il semble que l'apport essentiel des bibliothécaires à la recherche ne soit pas aussi facilement énoncé. Peut-être est-ce le fait d'une certaine humilité de la profession. Toutefois, à force de discrétion, elle peut en venir à se faire oublier. Alors que nous interrogeons une jeune docteur en histoire de l'art, nous avons récolté un cinglant : « Le bibliothécaire ne sert à rien en bibliothèque de recherche. Un simple appariteur suffit pour orienter, comme dans les bibliothèques d'UFR ». Il semble que pour ce témoin, le bibliothécaire ne soit que celui qui renseigne sur l'organisation des collections ou qui enregistre les communications et les retours. Ce qu'il peut apporter à la recherche n'est pas identifié. L'explication nous en a été donnée lors d'un autre échange avec une doctorante qui a remarqué que des conseils sur des éléments bien maîtrisés sont volontiers prodigués quand le lecteur est laissé à lui-même sur l'utilisation d'outils complexes. Et elle a alors ajouté : « Je pense qu'en bibliothèque il y a un méga problème avec la prise en compte de l'expertise des lecteurs [...] je veux des réponses précises quant aux outils à la disposition [...] ce n'est pas la peine de me montrer comment faire une commande sur l'ordinateur, je suis plus vélocité qu'eux sur un ordi ». En réalité, et elle nous le dira plus tard, cette étudiante a du mal à identifier le bon interlocuteur : « À vrai dire, je suis souvent assez déçue du niveau d'expertise des gens en salle de lecture. Pour la thèse, je multiplie les visites de façon à maximiser mes chances de tomber sur le 'bon' interlocuteur ». Sur ce point, nous devons signaler l'initiative utile de la BnF qui a mis en ligne un annuaire des spécialistes et experts¹²⁹. Les personnels qui le souhaitaient ont été invités à renseigner leur domaine d'expertise et leurs coordonnées de contact. Notons cependant un petit défaut de cette interface neuve : la recherche se fait par spécialiste ou par bibliographie, et non par spécialité, ce qui peut dérouter celui qui ne sait pas à qui s'adresser¹³⁰. En tout cas, elle donne de la visibilité à la diversité des domaines du savoir pour lesquels les bibliothécaires peuvent être des personnes ressources.

L'appui à la recherche passe également par le développement d'une offre de services qui rencontre les véritables besoins des chercheurs. Il est vrai qu'en première année de master, une aide à la recherche documentaire dans le catalogue peut encore s'avérer utile bien que dispensé dans le cursus de licence par les BU. Mais ensuite, la demande s'oriente vers des besoins plus spécialisés. Ils peuvent toucher à la mise à disposition de jeux de données et d'outils nécessaires à leur exploitation pour lesquels des projets tels que Data Lab offrent une réponse pertinente. Il s'agit, plus simplement, comme l'évoquait Mme D. de « comprendre la nécessité d'explicitier et de documenter les pratiques métier internes » et de répondre aux questions sur « le cadre de classement et l'historique de la collection » en

¹²⁹ <https://experts.bnf.fr/> [consulté le 16/02/2020].

¹³⁰ Ce n'est qu'un effet de présentation puisqu'en réalité la recherche s'effectue en plein texte dans les fiches des experts.

particulier pour les fonds patrimoniaux. Ce qui peut apparaître comme la « cuisine interne » de la bibliothèque renseigne en effet les chercheurs sur la vie des objets qu'ils étudient. Ainsi, il y a peu, Mme M., doctorante, nous interrogeait sur le moyen d'identifier la provenance de certaines estampes de la BnF. C'est d'ailleurs bien la principale attente, comme le relève un conservateur d'un département du Rez-de-Jardin de la BnF :

La pratique que j'ai du service public à la Réserve des livres rares me montre que les lecteurs attendent de leurs interlocuteurs qu'ils puissent éventuellement répondre à des questions techniques portant sur la matérialité des collections dont ils assurent la garde (procédés techniques touchant par exemple à des questions de bibliographie matérielle, aux techniques d'illustration, à celles de la reliure). Rien de bien symbolique dans tout cela : c'est du pratique qu'attend le lecteur, et on ne peut que lui donner raison. Je dirais même qu'un bon service public en bibliothèque, est à mon sens, un service public d'où toute dimension symbolique a disparu au profit de l'efficacité pratique seulement.

Nous voyons à quel point le rôle du bibliothécaire diffère de celui qu'il aurait en lecture publique. Une professionnelle le confirme :

N'étant pas [spécialiste de la discipline de laquelle relèvent les collections], j'ai un niveau de connaissance souvent moindre que certains lecteurs qui viennent consulter sur des sujets souvent pointus.

L'an dernier, un monsieur d'un certain âge m'avait aimablement signalé qu'il venait au département alors que je n'étais pas encore née (ce qui était vrai !), une façon de me dire qu'il n'avait pas vraiment besoin de mes services pour effectuer une recherche sur le catalogue général.

Autant dire que dans ces conditions mon rôle de « garante de l'*auctoritas* » en prend un coup !

D'autre part, les lecteurs ont souvent une idée précise de ce qu'ils cherchent et ne sont pas toujours en demande de conseil. Dès lors, je conçois mon rôle plus comme celui d'une "facilitatrice" qui va mettre en relation le lecteur avec son document (dans le cas d'une requête précise) ou un sujet, en suggérant des outils de recherche, par exemple, en amenant le lecteur à reformuler l'objet de sa recherche ou à élargir son champ s'il ne trouve pas, ou tout simplement en faisant en sorte que la consultation se passe bien. Je suis plus dans le « service » que dans la prescription. C'est un rôle qu'il faut à mon avis savoir prendre humblement.

Je pense que le cas est différent quand, comme j'ai pu l'observer, le président de salle est chargé d'une collection qui intéresse le chercheur : s'instaure souvent un dialogue qui relève plus du « entre pairs », parfois teinté de rivalité !

Cette manière d'envisager son rôle est partagée par un autre conservateur, qui compare avec humour la recherche à la chasse : « Par définition, la recherche est rapace : elle s'empare de tout ce qu'elle peut trouver pour nourrir son propre intérêt. Le bibliothécaire, dans une bibliothèque de recherche, doit en conséquence nourrir cette rapacité : au pays des chasseurs, il est rabatteur ». Et, alors que nous l'interrogeons sur la spécificité des missions dans ces établissements, il précise : « La mission, comme je le disais, c'est de rabattre. Les compétences spécifiques, par conséquent, sont celles qui permettent d'exercer efficacement cette fonction : il faut connaître le terrain (maîtrise des outils bibliographiques) et les habitudes du gibier (histoire des collections et histoire matérielle des livres ou autres documents) ». Nous ajouterons pour continuer à filer la métaphore,

mais c'est un point de vue personnel, qu'à la question « Le rabatteur est-il chasseur ? » que le fait de bien connaître les habitudes et les besoins de ceux pour qui il prépare le terrain est un atout non négligeable. Il serait cependant possible, comme le suggère Bruno Van Dooren, d'aller plus loin :

Au lieu de cantonner cette collaboration à des fonctions techniques, peut-être serait-il plus fructueux de tenter des collaborations) des programmes de de recherche [...] À titre expérimental, des conservateurs, bibliothécaires, documentalistes, pourraient être associés une partie de leur temps de travail (30% par exemple) à un projet de recherche dont le caractère transversal correspondrait aux principes qui régissent ce dispositif (encadrement et suivi des doctorants, ouverture sur les nouvelles disciplines, exploitation des technologies de l'information et de la communication, approches européennes, perspectives professionnelles des docteurs)¹³¹.

En considérant l'initiative Data Lab et les contrats doctoraux que nous avons évoqués, nous nuancerions ce propos à quelques quatorze ans de distance en y ajoutant une notion de généralisation de cette participation pleine et entière des bibliothécaires aux programmes de recherche, au-delà des « fonctions support » et sans délégation aux ingénieurs d'étude et de recherche.

Enfin, comme nous l'avons mentionné plus haut, même quand ils ne sont pas eux-mêmes spécialistes d'un sujet, les bibliothécaires peuvent donc intervenir comme facilitateurs de la session de travail mais aussi de rencontres. En revanche, les échanges spontanés en salle de lecture tendent à disparaître. Certes, l'aménagement de pièces dévolues à la parole et à la discussion peut y surseoir. Il faut néanmoins s'interroger sur la raison pour laquelle les usagers n'ont pas réinvesti certains espaces comme propices à la discussion. Faut-il l'imputer à une rigidification du silence et à un seuil de tolérance moindre ? Serait-ce dû alors à des facteurs intrinsèques ou extrinsèques ? Est-ce que l'inscription noir sur blanc de la nécessité de faire silence dans les règlements, même s'ils ne sont pas lus, parce qu'elle n'est pas donnée comme condition de la qualité de travail des autres, mais comme fin en soi ou comme signe de la dignité à fréquenter les lieux a posé un impératif catégorique devenu dès lors indépassable¹³² ? Le choix du terme « règlement » n'a d'ailleurs sur ce point rien d'anodin car comme le souligne Marielle de Miribel, « l'un [le règlement] définit la discipline et l'autre [la charte] octroie les privilèges. Tout est dit. Selon que l'on choisit un terme ou l'autre pour définir les modalités de fonctionnement à l'intérieur d'une bibliothèque, l'ambiance générale est définie »¹³³.

¹³¹ VAN DOOREN, Bruno. Pour une analyse prospective des bibliothèques de recherche. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne], n° 2, 2006 [consulté le 22/02/2020], p. 29. Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2006-02-0022-004>

¹³² Rappelons les mots du *Règlement des espaces ouverts au public de la BnF*, article 14 : « Les salles de lecture constituent un espace de travail soumis à une discipline particulière. Le silence est de rigueur ».

¹³³ DE MIRIBEL, Marielle. *Règlement ou charte de bibliothèque, un contrat avec les lecteurs*. Evano, Brigitte, Lizée, Benoît, Faragasso, Tony. *Accueillir les publics. Comprendre et agir*. Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 2013, p. 212.

Améliorer la qualité de l'expérience

Parmi les lecteurs qui ont répondu à notre questionnaire, seules deux personnes déclarent ne pas se souvenir de leur ressenti lors de leur première expérience en bibliothèque de recherche. Les autres relatent assez précisément leur vécu. Nous pouvons donc relever que cette première venue marque profondément l'esprit du lecteur. Parmi les réponses, nous avons tout de suite relevé la récurrence de certaines expressions. Nous avons donc soumis l'ensemble du contenu à un outil d'analyse lexicographique et généré un nuage de mots afin d'objectiver cette impression (Fig. 11).



Fig. 11 – Nuage de mots constitué à partir des réponses d’usagers à la question « Vous souvenez-vous de votre ressenti la première fois où vous vous êtes rendu(e) dans ces établissements ? Pouvez-vous le raconter ? »

Il apparaît clairement que le mot le plus souvent employé est « impressionné », dans l'ensemble du contenu avec quinze représentations, et qu'il est complété par d'autres termes comme « appréhension », « intimidé » ou encore « perdu » et même « peur » qui revient trois fois. Nous avons même deux fois le verbe « détester », qui témoigne de sentiments très forts jusqu'à la répulsion. Ces sentiments sont le plus souvent rattachés aux lieux et le champ lexical qui s'y rattache est omniprésent dans les réponses avec les termes « lieux », « cadre », « architecture », ou encore « bâtiment » (Fig. 12). Cet effet du lieu sur l'utilisateur relève d'une démarche consciente de l'architecte, comme en témoignent les propos de Dominique Perrault au sujet du site François-Mitterrand :

Dans une bibliothèque, il y a un certain nombre d'éléments architecturaux qui comptent particulièrement : la lumière, les plafonds et les escaliers. Les escaliers de pied de tour sont des espaces très verticaux, destinés à créer une transition émotionnelle forte entre un accueil où se développe une certaine

Et même si l'exemple que nous avons cité plus haut n'est pas français, il faut reconnaître qu'exiger une lettre d'un confrère plus réputé pour permettre la consultation d'un document par un maître de conférences ne peut que légitimement être vécu comme une forme d'humiliation.

Différentes remarques de professionnels des bibliothèques, concernant les chercheurs, font état de difficultés de communication entre eux. Il nous semble que le vécu en bibliothèque de recherche joue un grand rôle dans cette incompréhension. La simplification et le dialogue contribueraient très certainement à rétablir de meilleurs rapports de collaboration. Par ailleurs, la pleine participation des bibliothécaires aux programmes de recherche donnerait de la visibilité à leur expertise scientifique comme valeur ajoutée à leur expertise technique.

Il apparaît également que la notion de « care » plus fréquemment employée en milieu soignant et qui a intéressé la lecture publique, notamment au Canada, pourrait être utilement mise à profit. Cette éthique « se fonde sur la capacité humaine à prendre soin, à travailler avec les autres, à valoriser les relations à travers des pratiques qui favorisent l'attention, la responsabilité, l'exercice d'une compétence appropriée, la recherche d'une réponse adaptée à la situation d'autrui, l'entraide »¹³⁵. En adaptant les propositions de Marie D. Martel au contexte qui nous intéresse, cette éthique pourrait concrètement être mise en place par l'attention portée à la communauté à la recherche d'une connaissance fine de ses comportements et attentes, ce qui induit un déplacement du regard dans une attention à sa perception des bibliothèques¹³⁶, par la prise en compte, non de *personas* potentiellement stigmatisantes, mais des personnes¹³⁷, et une transparence de règlements rendus applicables à tous¹³⁸. Pour le premier item, l'emploi des techniques d'UX Design¹³⁹ semble pertinent à condition de s'interroger sur des possibilités de recueillir la participation active des usagers. Si les doctorants, qui représentent il est vrai une large proportion du public en bibliothèque de recherche, seraient éventuellement mobilisables, il semble plus complexe de solliciter durablement les enseignants-chercheurs. En revanche, ces techniques peuvent s'appuyer sur les enquêtes ethnographiques et sociologiques comme celles de Mélanie Roustan ou Joëlle Le Marec à la BnF afin de faire la part entre des phénomènes communs et comportements ou communautés propres à certains établissements¹⁴⁰.

¹³⁵ TRONTO, Jean, *Un mode vulnérable. Pour une politique du care*. Paris : La Découverte, 2009 cité par MARTEL, Marie D. Le design du « care » en bibliothèque : du tiers lieu au lieu d'inclusion sociale. *I2D – Informations, données & documents*, vol. 54, 2017, p. 53.

¹³⁶ Nous n'utilisons pas, à dessein, le mot d'empathie trop lourd dans ce qu'il suppose de souffrance de la part de son objet et assez controversé (voir notamment ATTIGUI, Patricia, CUKIER, Alexis (dir.), *Les paradoxes de l'empathie. Philosophie, psychanalyse, sciences sociales*. Paris : CNRS Éditions, 2011).

¹³⁷ LORIT-REGNAUD, Mathilde. *Les personas en bibliothèque universitaire : quels usages ? Quels bénéfices ?* Villeurbanne : ENSSIB. Mémoire d'études de diplôme de conservateur en sciences de l'information et des bibliothèques, 2018, p. 27-28. Disponible en ligne : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68118-les-personas-en-bibliotheque-universitaire-quels-usages-quels-benefices.pdf> [consulté le 23/02/2020].

¹³⁸ MARTEL, Marie D. Le design du « care » en bibliothèque : du tiers lieu au lieu d'inclusion sociale. *I2D – Informations, données & documents*, vol. 54, 2017, p. 53-54.

¹³⁹ Sur ce sujet voir notamment : COISY, Pauline. *Des bibliothèques vraiment orientées usagers ? Place et impact des activités de connaissance des publics en BU*. Mémoire d'études, diplôme de conservateur des bibliothèques, sous la direction de Christophe Evans. Villeurbanne : ENSSIB, 2018 et surtout CARACO, Benjamin. UX et ethnographie en bibliothèques : convergence et différences. *Information, données & documents (I2D)* [en ligne], Vol. 54, n°1, 2017, p. 42-43. Disponible en ligne : <https://www.cairn.info/revue-i2d-information-donnees-et-documents-2017-1-page-42.htm> [consulté le 25/02/2020].

¹⁴⁰ BORG, Matt, PRIESTNER, Andy. *User Experience in Libraries. Applying ethnography and human-centred design*. Abingdon : Routledge, 2016.

En se basant d'ailleurs sur l'une de ces enquêtes, sur nos propres constatations et en les combinant aux principes de l'UX, nous pouvons d'ores et déjà suggérer une piste de réflexion. *Habiter la BnF* révèle comment les usagers se servent d'actes répétitifs pour se repérer facilement et gagner du temps dans l'organisation de leurs séances de travail¹⁴¹. Il serait alors possible de s'inspirer de ces stratégies de lecteurs et d'uniformiser les procédures d'accès au sein d'un réseau des bibliothèques de recherche françaises. Il s'agirait alors de gommer la complexité du rite pour la remplacer par la maîtrise inhérente au rituel, estompant le complexe et l'incertain au bénéfice de l'intuitif et du contrôlé, libérant ainsi l'espace mental de l'inquiétude pour le réorienter sur le seul motif de la venue : la recherche. La perte de l'effet « haha » entraînerait la disparition de la déconvenue. Il est certain que de tels changements pourraient susciter des réticences au sein des établissements pour lesquels nous avons souligné l'importance de la culture institutionnelle. Toutefois, l'inscription dans un projet valorisant pour les équipes permet une meilleure acceptation, comme le montre l'exemple de l'INHA. La constitution du réseau des bibliothèques de recherche françaises que nous venons d'évoquer nous semble être de cette nature.

Publics cœur de cible et diversification : une délicate question

Nous avons exposé plus haut les changements opérés ces dernières années par les bibliothèques de notre corpus. La question d'une ouverture des bibliothèques de recherche à des publics plus élargis est au cœur de la réflexion de certains établissements. Cela reste néanmoins un sujet épineux. S'il est vrai qu'une étudiante de master qui a répondu à notre enquête déclare : « Je pense fondamentalement que l'accès devrait être possible à tous », nous avons également relevé le profond attachement de certains chercheurs à ce qu'ils considèrent comme leur espace réservé. Les raisons invoquées à la non-fréquentation des BU sont éclairantes à ce sujet, notamment la gêne d'être mêlés aux étudiants¹⁴² et la demande d'espaces réservés¹⁴³. Par ailleurs, concernant le Rez-de-jardin de la BnF François Mitterrand, le temps d'adaptation a été long depuis l'ouverture. Les réactions de rejet ont été durables. Il est donc légitime de se demander si un assouplissement important des conditions d'accès à des fins de diversification des publics, dans l'hypothétique acquisition d'usagers nouveaux, ne serait pas une nouvelle source de mécontentement des fréquentants. Il semble qu'il n'est pas possible de le prédire sans un renouvellement de l'enquête de Christian Baudelot auprès des publics de la bibliothèque de recherche, afin de déterminer s'il y a une véritable attente, un besoin – au-delà d'une curiosité que refléteraient les journées du patrimoine – d'accès aux salles du niveau inférieur. Nous pouvons cependant d'ores et déjà citer Joëlle Le Marec et Judith Dehail :

Enfin, ce sont les publics qui sont peut-être les agents les plus activement occupés à entretenir d'une part des continuités fortes des rapports à la culture et aux savoirs, d'autre part une spécificité des espaces institutionnels. Or, s'ils entretiennent et transmettent ces continuités, c'est pour maintenir la vertu

¹⁴¹ DEHAIL, Judith, LE MAREC, Joëlle, *Habiter la BnF*, 2016, p.26-27.

¹⁴² WAQUET, Françoise. *Une histoire émotionnelle du savoir*. Paris : CNRS Éditions, 2019, p. 75, en appui notamment sur DARBON 2004, p. XXXI-XXXII.

¹⁴³ Ainsi, les chercheurs ont même demandé à ce que des espaces leur soient réservés dans la nouvelle salle de la bibliothèque de l'INHA. Dans les faits, ces espaces sont très peu utilisés.

transformatrice de la culture et du savoir. En d'autres termes, pour que les transformations de vie grâce aux savoirs et à la culture soient possibles, il faut entretenir sans cesse les continuités de pratiques et de contextes qui les rendent efficaces¹⁴⁴.

Nous y trouvons un écho à notre regard sur les rites et rituels en bibliothèque de recherche en tant qu'éléments structurants, constitutifs d'une identité et qui imprègnent la relation aux lieux d'une charge émotionnelle forte.

¹⁴⁴ DEHAIL, Judith, LE MAREC, Joëlle. Habiter la bibliothèque. *Communication & Langages* [en ligne], n°195, 2018 [consulté le 23/02/2020], p. 12. Disponible en ligne : <https://www.cairn.info/revue-communication-et-langages-2018-1-page-7.htm>

CONCLUSION

L'objectif de ce mémoire était de décrypter quels rites et rituels pouvaient se cacher derrière des formalités administratives et des habitudes de fréquentation dans les bibliothèques de recherche en SHS. Nous souhaitons notamment démontrer comment les premiers interfèrent avec l'attente la plus naturelle des aspirants-lecteurs : pouvoir consulter – sans trop attendre – les collections de toutes natures. En qualifiant d'effet « haha » la part d'inattendu et de déconvenue qu'ils placent sur le parcours de l'usager, nous envisageons d'en aborder les effets sur des problématiques professionnelles essentielles que sont l'attractivité et la fréquentation. Pour nous, l'effet de surprise a également été au rendez-vous. Il ne s'est pas manifesté dans la complexité des procédures que nous avons d'ailleurs posée comme postulat. En premier lieu, nous avons pris conscience que les bibliothèques de recherche constituent une catégorie aussi spécifique sur le plan professionnel que les bibliothèques universitaires ou encore les bibliothèques de lecture publique. Elles ne sont pas, ou pas uniquement, des bibliothèques patrimoniales. Et pourtant, elles ne sont pas spontanément considérées ainsi. En second lieu, nous avons découvert un monde en pleine mutation : les bibliothèques de recherche changent. Les procédures ont significativement évolué au bénéfice d'une simplification. Si une décade de recul permet de s'en rendre compte en tant que lecteur, il n'en reste pas moins que le pas qui reste à franchir vers des démarches rapides et clairement énoncées est encore grand. En outre, la conformité de nos conclusions à celles du rapport de Mélanie Roustan de 2016 montrent qu'en l'espace de quatre ans, la progression n'est pas perçue par les usagers. En revanche, si ce travail se focalisait sur le site Richelieu de la BnF, le nôtre permet d'en affirmer une validité élargie aux autres bibliothèques de recherche.

Un autre des points importants que nous avons pu relever au cours de ce travail est la relation pénétrée d'émotions et de subjectivité qui unit la bibliothèque de recherche à son public. Outre les manifestations exacerbées engendrées par les bouleversements les plus importants, comme une délocalisation, c'est au quotidien toute la gamme des sentiments qui est mobilisée par la séance de travail, du départ du domicile à la sortie. Cela peut paraître étonnant dans un lieu dévolu à l'exercice de la raison et à l'activité scientifique. Pour en comprendre la raison, il faut percevoir à quel point la bibliothèque est plus qu'un lieu de travail pour une majorité de lecteurs. En effet, la recherche en SHS n'est pas un travail comme les autres, elle envahit le quotidien dans les amitiés et dans les loisirs. Elle ne ménage pas l'humeur de celui qui la pratique, lui qui passe des joies exaltées des belles découvertes aux moments sombres où l'écriture se refuse à lui. Dans ce contexte, la relation à la bibliothèque qui le nourrit et l'accueille, qui se refuse parfois à le sustenter voire le repousse, ne peut être qu'une relation d'amour et de haine que régulent les rites-formalités et les rituels-habitudes.

La conscience et la reconnaissance de ces phénomènes, ainsi que de sa place dans la construction de l'identité des chercheurs, notamment les moins aguerris, en tant qu'individus et comme membres d'une communauté professionnelle, doivent conduire la bibliothèque de recherche à mesurer l'impact de ses pratiques et de ses mots en faisant montre d'une certaine empathie.

De manière plus pragmatique, la mission de ces bibliothèques et de leurs agents est avant tout une mission de service public que nous pourrions formuler ainsi : offrir les conditions et les outils nécessaires et adaptés pour une production scientifique de qualité. Elle met à disposition des espaces propices à la concentration, loin de l'agitation des BU et de la foule des bibliothèques d'étude, comme celle du Rez-de-jardin. Mais elle favorise

aussi les échanges entre lecteurs, pour lesquels les bibliothécaires interviennent comme facilitateurs. Dans le cadre qui nous intéresse, elle se doit alors de prendre en considération les spécificités des disciplines des sciences humaines et sociales parmi lesquelles l'accès au document original, éventuellement répétable, l'expertise des personnels sur l'histoire des collections, mais aussi les services numériques spécialisés, sont essentiels.

Cependant, c'est dès le début du parcours du lecteur qu'elle doit offrir une qualité de service améliorée en guidant les lecteurs novices dans la compréhension du fonctionnement des lieux. En tout premier lieu, il est essentiel que l'implicite et le non-dit soient évités. La simplification des procédures est une réalité dans de nombreux établissements, sa publicité doit être assurée. Plus encore, un « mode d'emploi » clair et simple, qui garantit la satisfaction de l'attente de l'aspirant lecteur ou évite du moins sa mise en déroute, ne peut que contribuer à améliorer l'attractivité des lieux réputés les plus inaccessibles. Une qualité d'expérience optimisée ne favorise pas seulement la venue du public. Elle contribue à sa fidélisation, elle améliore sa perception des professionnels et la circulation d'une image positive.

L'accueil et les services ne sont toutefois pas les seuls impliqués. Nous avons relevé à plusieurs reprises l'importance de l'architecture des lieux, de l'atmosphère à la simple mise à disposition d'espaces de convivialité. Nous espérons que l'éclairage porté sur des phénomènes qui échappent à la rationalité des « usages prévus » soit matière à penser de nouveaux édifices ou des espaces rénovés.

Enfin, il nous semble qu'un travail de plus grande ampleur consacré aux bibliothèques de recherche serait nécessaire. Les bibliothèques de lecture publique et les bibliothèques universitaires ont fait l'objet de très nombreuses études. Celles qui nous intéressent font bibliographiquement figure de parent pauvre. Peut-être est-ce lié à l'absence de définition qui, dans une certaine mesure, estompe leur existence. Cependant, la pratique professionnelle dans ces établissements mobilise des connaissances et des compétences particulières qu'une meilleure identification permettrait de mobiliser avec encore plus de pertinence au service d'un public aux attentes spécifiques et qui entretient avec la bibliothèque les relations teintées d'affects que nous avons tenté de décrire.

SOURCES

BIBLIOTHÈQUE DE L'INHA. *Règlement des services aux publics de la bibliothèque de l'INHA*, [s.d.].

Disponible en ligne : <http://bibliotheque.inha.fr/iguana/uploads/image/pdf/201611-reglement.pdf> [consulté le 20 février 2020].

BIBLIOTHÈQUE DE L'IRHT. *Règlement intérieur de la bibliothèque de l'IRHT*.

Disponible en ligne : https://www.irht.cnrs.fr/sites/default/files/images/images_contenu/images_contenu_site/pieces_jointes/reglement_interieur_de_la_bibliotheque.pdf [consulté le 13 janvier 2020].

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE. *Règlement des espaces ouverts au public de la bibliothèque nationale de France*, version du 29 juin 2015.

Disponible en ligne : https://www.bnf.fr/sites/default/files/2018-11/reglement_0.pdf [consulté le 3 août 2019].

BIBLIOTHÈQUE SAINTE-GENEVIÈVE. *Règlement des lecteurs, approuvé par le Conseil de la Bibliothèque Sainte-Geneviève en date du 9 juin 2017*.

Disponible en ligne : https://www.bsg.univ-paris3.fr/iguana/www.main.cls?surl=reglement_interieur#8b. [consulté le 13 janvier 2020].

COLLÈGE DE FRANCE. *Guide du lecteur des bibliothèques et des archives du Collège de France*, novembre 2018.

Disponible en ligne : https://www.college-de-france.fr/media/bibliotheques-archives/UPL3641052298248251430_Guide_du_lecteur_2018.pdf [consulté le 25 février 2020].

DHIP-IHA. *Règlement intérieur de la bibliothèque*, décembre 2016.

Disponible en ligne : https://www.dhi-paris.fr/fileadmin/user_upload/DHI_Paris/03_Bibliothek/Benutzungsordnung_fr.pdf [consulté le 25 février 2020].

INSTITUT DE FRANCE. *Règlement général de l'Institut de France. Approuvé par décret n°2007-810 du 11 mai 2007 modifié par décret n°2016-1003 du 21 juillet 2016*.

Disponible en ligne : http://www.institut-de-france.fr/sites/institut-de-france.fr/files/reglement_general_de_linstitut_20160727_0.pdf [consulté le 25 février 2020].

UNIVERSITÉ BORDEAUX-MONTAIGNE. *Règlement intérieur de la bibliothèque Robert Etienne. Règlement intérieur du laboratoire Ausonius*, Université Bordeaux-Montaigne, n.d.

BIBLIOGRAPHIE

RAPPORTS ET ENQUETES

BAUDELLOT, Christian, VERRY Claire. *Les lecteurs de la Bibliothèque nationale*. Rapport d'enquête, Bibliothèque nationale de France, 1994.

LE MAREC, Joëlle, VINDEVOGHEL Romain. *Découvrir la BnF : de première fois en première fois*. Rapport d'enquête, Bibliothèque nationale de France, 2019.

LE MAREC, Joëlle, DEHAIL, Judith. *Habiter la BnF*. Rapport d'enquête, Bibliothèque nationale de France, 2016.

MOIRAGHI, Eleonora. *Le projet Corpus et ses publics potentiels. Une étude prospective sur les besoins et les attentes des futurs usagers*, Rapport d'enquête, Bibliothèque nationale de France, Janvier 2018.

ROUSTAN, Mélanie. *Pour un accès renouvelé aux collections*. Rapport d'enquête, Bibliothèque nationale de France, 2013.

FORLANI, Séverine. *Qu'est-ce qu'une bibliothèque de recherche ?* Note interne, Bibliothèque nationale de France, juin 2017.

MEMOIRES

CHARRA, Gaëlle. *Pratiques de recherche documentaire et attente des publics de chercheurs en lettres et sciences humaines. Étude à partir du cas de la bibliothèque Denis Diderot*. Mémoire d'études, diplôme de conservateur des bibliothèques, sous la direction de Marie-France Peyrelong. Villeurbanne : ENSSIB, 2006. Disponible en ligne : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/559-pratiques-de-recherche-documentaire-et-attentes-des-publics-de-chercheurs-en-lettres-et-sciences-humaines.pdf> [consulté le 25 février 2020].

COUGNET, Pauline. *Histoire des collections, mémoire des institutions : un état des lieux dans les bibliothèques de recherche en sciences humaines et sociales*. Mémoire d'études, diplôme de conservateur des bibliothèques, sous la direction d'Anne-Marie Bertrand. Villeurbanne : ENSSIB, 2012. Disponible en ligne : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/56677-histoire-des-collections-memoire-des-institutions-un-etat-des-lieux-dans-les-bibliotheques-de-recherche-en-sciences-humaines-et-sociales.pdf> [consulté le 20 février 2020].

COISY, Pauline. *Des bibliothèques vraiment orientées usagers ? Place et impact des activités de connaissance des publics en BU*. Mémoire d'études, diplôme de conservateur des bibliothèques, sous la direction de Christophe Evans. Villeurbanne : ENSSIB, 2018. Disponible en ligne : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68131-bibliotheques-vraiment-orientees-usagers-des-place-et-impacts-des-activites-de-connaissance-des-publics-en-bu.pdf> [consulté le 25 février 2020].

COLAS, Alain. *Corps et décors : question de la légitimité de la bibliothèque dans le champ culturel à travers l'analyse de son architecture et du corps de l'utilisateur*. Projet de recherche pour le DSB sous la direction d'Alain Massuard. Villeurbanne : ENSB, 1991.

DARBON, Nathalie. *Améliorer l'accueil des enseignants-chercheurs au Service Commun de la Documentation de l'Université Lumière Lyon 2*. Mémoire d'études, diplôme de conservateur des bibliothèques, sous la direction de Valérie Reymond. Villeurbanne : ENSSIB, 2004. Disponible en ligne : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/589-ameliorer-l-accueil-des-enseignants-chercheurs-au-service-commun-de-la-documentation-de-l-universite-lumiere-lyon2.pdf> [consulté le 25 février 2020].

GARAMBOIS, Marie. *Le métier de bibliothécaire à l'épreuve des stéréotypes : changer d'image, un enjeu pour l'advocacy*. Mémoire d'études, diplôme de conservateur des bibliothèques, sous la direction de Christophe Evans. Villeurbanne : ENSSIB, 2016. Disponible en ligne : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/67444-le-metier-de-bibliothecaire-a-l-epreuve-des-stereotypes-changer-d-image-un-enjeupour-l-advocacy.pdf> [consulté le 25 février 2020].

GOLETTA, Véronique. *Pratiques et perceptions de la bibliothèque par les enseignants/es chercheurs/ses*. Mémoire d'études, diplôme de conservateur des bibliothèques, sous la direction de Martine Poulain. Villeurbanne : ENSSIB, 2017. Disponible en ligne : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68097-pratiques-et-perceptions-de-la-bibliotheque-par-les-enseignants-es-chercheurs-ses.pdf> [consulté le 25 février 2020].

LORIT-REGNAUD, Mathilde. *Les personas en bibliothèque universitaire : quels usages, quels bénéfices ?* Mémoire d'études, diplôme de conservateur des bibliothèques, sous la direction de Christophe Evans. Villeurbanne : ENSSIB, 2018. Disponible en ligne : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68118-les-personas-en-bibliotheque-universitaire-quels-usages-quels-benefices.pdf> [consulté le 25 février 2020].

MANFRIN, Frédéric. *La communication des fonds anciens, rares et précieux : essai d'approche théorique*. Mémoire d'études, diplôme de conservateur des bibliothèques, sous la direction de Dominique Varry. Villeurbanne : ENSSIB, 2005. Disponible en ligne : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/658-la-communication-des-fonds-anciens-rares-et-precieux.pdf> [consulté le 25 février 2020].

SPIESEL, Adèle. *Fais pas ci, fais pas ça : les interdits en bibliothèque*. Mémoire d'études, diplôme de conservateur des bibliothèques, sous la direction de Christine Détrez. Villeurbanne : ENSSIB, 2012. Disponible en ligne : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/56967-fais-pas-ci-fais-pas-ca-les-interdits-en-bibliotheque.pdf> [consulté le 15 janvier 2020].

MONOGRAPHIES

Sociologie, anthropologie

ASHER, Andrew , MILLER, Susan, CARACO, Benjamain (trad.), BEUDON, Nicolas (trad.). *Comment faire de l'anthropologie en bibliothèque ? Un guide pratique pour la recherche ethnographique appliquée en bibliothèque universitaire* [En ligne]. [s.l.] : [s.n.], 2016. Disponible en ligne : https://adbu.fr/competplug/uploads/2016/10/methodes_anthropologie_en_bibliotheques.pdf [consulté le 15 décembre 2019].

CAMUS, Agnès, CRETIN, Michel, EVANS, Christophe. *Les habitués, Le microcosme d'une grande bibliothèque*. Paris : Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 2000.

FOUCAULT, Michel. *Surveiller et punir : naissance de la prison*. Paris : Gallimard, éd. 2018.

GIDDENS, Anthony, AUDET Michel (trad.). *La constitution de la société : éléments de la théorie de la structuration*. Paris : PUF, 2^e éd., 2012.

GOFFMAN, Erwin. *Les rites d'interaction*. Paris : Éditions de Minuit, 1974, éd. 2015.

JACOB, Christian. *Lieux de savoir*. Paris : Albin Michel, 2007-2011, 2 volumes.

MERLE, Pierre. *La démocratisation de l'enseignement*. Paris : La Découverte, 2002.

MICOUD, André (dir.). *Des Hauts-lieux. La construction sociale de l'exemplarité*. Paris : Éditions du CNRS, 1991.

REBOUL, Jacqueline. *Les cathédrales du savoir ou les bibliothèques universitaires de recherche aux États-Unis*. Paris : Publications de la Sorbonne, 1982.

VAN GENNEP, Arnold. *Les rites de passage, Etude systématique des rites*. Paris : Editions A. et J. Picard, éd. augm. 1969, 1991.

WAQUET, Françoise. *Une histoire émotionnelle du savoir*. Paris : CNRS Éditions, 2019.

Architecture des bibliothèques

CONRAUX, Aurélien, HAQUIN, Anne-Sophie, MENGUIN, Christine. *Richelieu : quatre siècles d'histoire architecturale au cœur de Paris*. Paris : Bibliothèque nationale de France, Institut national d'histoire de l'art, 2017.

METCALF, Keyes DeWitt. *Planning academic and research library buildings*. New-York : McGraw-Hill, 1965.

MIGAYROU, Frédéric (dir.). *La Bibliothèque nationale de France : Dominique Perrault, portrait d'un projet 1988-1998*, Orléans : HYX, 2018.

SIMONNOT, Nathalie, LHEUREUX, Rosine. *Architectures et espaces de la conservation (1959-2015), actes du colloque de Versailles et Pierrefitte-sur-Seine des 10 et 11 mars 2015 organisé par l'ENSA de Versailles et les Archives nationales*. Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion, 2018.

Regards d'usagers

Bibliothèque de France, bibliothèque ouverte : actes du colloque du 11 septembre 1989. Paris : Institut Mémoires de l'édition contemporaine, 1990.

ECO, Umberto, DESCHAMPS-PRIA, Éliane (trad.). *De bibliotheca*, Caen : L'Echoppe, 1990.

FARGE, Arlette. *Le goût de l'archive*. Paris : Éditions du Seuil, éd. 1997.

ROUBAUD Jacques. *Le grand incendie de Londres : récit, avec incises et bifurcations 1985-1987*. Paris : Seuil, 1989.

Le bibliothécaire et le public

BERTRAND, Anne-Marie, DEMICHEL, Francine, FRESSARD, Olivier. *Recherche et bibliothèque : pour Madeleine Jullien*. Saint-Denis : Presses universitaires de Vincennes, 2005.

BERTRAND, Anne-Marie. *Bibliothécaires face au public*. Paris : Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 1995.

BORG, Matt, PRIESTNER, Andy. *User Experience in Libraries. Applying ethnography and human-centred design*. Abingdon : Routledge, 2016.

CORNISH, Graham P. Représentations sociales. Bertrand Calenge dir., *Bibliothécaire, quel métier ?* Paris : Éditions du Cercle de la librairie, 2004.

DE MIRIBEL, Marielle. L'inscription du lecteur, un rite de passage au croisement de deux logiques. Evano, Brigitte, Lizée, Benoît, Faragasso, Tony. *Accueillir les publics. Comprendre et agir*. Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 2013, p. 78-91.

ARTICLES

Architecture des bibliothèques

La place et le cloître. Entretien avec Dominique Perrault. *Le Débat*, Gallimard, n°65, 1990, p. 24-33.

Bibliothèques de recherche

Bibliothèque de France : état des lieux. *Le débat*, Gallimard, novembre-décembre 1990, n°62, p.4-36.

CHEVAL, Christelle. Services aux chercheurs, quelle valeur pour les universitaires ? *I2D – Information, données & documents*, vol. 53, 2015, p. 58. Disponible en ligne : <https://www.cairn.info/revue-i2d-information-donnees-et-documents-2015-4-page-58.htm#> [consulté le 25 février 2020].

GARDEN, Maurice. Les bibliothèques de recherche. *Bulletin des bibliothèques de France*, t.41, n°2, 1996, p.20-25.

PERNOO, Marianne. Sciences humaines et bibliothèques : quel avenir ? *Tracés. Revue de Sciences humaines*. Lyon : ENS Éditions, 2012, n°12, p. 191-203 [en ligne]. Disponible sur : <https://traces.revues.org/5532> [consulté le 20 février 2020].

RENOULT, Daniel. Bibliothèques de recherche et mondialisation. Fussman, Gérard (dir.), *La Mondialisation de la recherche* [en ligne] Paris, Collège de France, 2013. Disponible en ligne : <http://books.openedition.org/cdf/1567?lang=fr> [consulté le 25 février 2020].

RIPON, Romuald. Les publics étudiants à la Bibliothèque nationale de France. *Bulletin des bibliothèques de France*, n°2, 2006, p. 12-20. Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2006-02-0012-003> [consulté le 23 février 2020].

ROBINE, Nicole. Le chercheur dans la bibliothèque. *Bulletin des bibliothèques de France*, n°7, 1977, p. 413-448. Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1977-07-0413-001> [consulté le 13 janvier 2020].

VAN DOOREN, Bruno. Pour une analyse prospective des bibliothèques de recherche. *Bulletin des bibliothèques de France*, n°2, 2006, p. 22-32. Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2006-02-0022-004> [consulté le 23 février 2020].

VOISIN-THIBERGE, Claire. Recherche et bibliothèque. *Bulletin des bibliothèques de France*, n°5, 2003, p. 97-99. Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2003-05-0097-011> [consulté le 23 février 2020].

Approche de l'expérience utilisateur

BEUDON, Nicolas. Expérience utilisateur, ethnographie et pop-ethnographie en bibliothèque [En ligne]. *Le Recueil Factice*, 18 octobre 2016. Disponible en ligne : <http://lrf-blog.com/2016/10/18/ethnographie/> [consulté le 20 février 2020].

CARACO, Benjamin. UX et ethnographie en bibliothèques : convergence et différences. *Information, données & documents (I2D)* [en ligne], Vol. 54, n°1, 2017, p. 42-43. Disponible en ligne : <https://www.cairn.info/revue-i2d-information-donnees-et-documents-2017-1-page-42.htm> [consulté le 25 février 2020].

CARACO, Benjamin. Les enquêtes ethnographiques en bibliothèque. *Bulletin des bibliothèques de France* [En ligne], n°2, p. 79-85, 2013. Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2013-02-0079-002> [consulté le 21 février 2020].

MARTEL, Marie D. Le design du 'care' en bibliothèque : du tiers lieu au lieu d'inclusion sociale. *A.D.B.S.*, vol. 54, 2017, p. 52-54. Disponible en ligne : <https://www.cairn.info/revue-i2d-information-donnees-et-documents-2017-1-page-52.htm> [consulté le 23 février 2020].

Sociologie

BAUDELLOT Christian, VERRY Clair. Profession : lecteur ? Résultats d'une enquête sur les lecteurs de la Bibliothèque nationale. *Bulletin des bibliothèques de France*, t.39, n°4, 1994, p.8-17.

BAUDELLOT, Christian, DETREZ Christine, LÉVEILLÉ, Laure, ZALC Claire. Lire à la BN, lire au plus haut niveau. Les bases sociales d'une polémique culturelle. SEIBEL, Bernadette (dir.). *Lire, faire lire : des usages de l'écrit aux politiques de lecture*, Paris : Le Monde éditions, 1995.

BERNIER, Anthony. Young adults, rituals, and library space. *Voice of youth Advocates*, vol.22, n°6, février 2000, p.391.

BOURDIEU, Pierre. Les rites comme actes d'institution. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°43, 1982, p. 58-63.

DEHAIL, Judith, LE MAREC, Joëlle. Habiter la bibliothèque – pratiques d'étude, entretien d'un milieu. *Communication & langages*, n°195, 2018, p. 7-22.

MARTIN, Jason. Organizational Culture and Organizational Change : how Shared Values, Rituals, and Sagas can Facilitate Change in an Academic Library. *ACRL 2013 Proceedings*, avril 2013, p.460-465.

MARTIN, Jason. Symbols, sagas, rites, and rituals. An overview of organizational culture in libraries. *C&RL News*, juin 2012, p.348-349.

PLUM, Terry. Academic Libraries and the Rituals of Knowledge. *RQ*, Vol.33, n°4, 1994, p.496-508.

RABOT, Cécile. Le rapport des bibliothécaires de lecture publique aux auteurs. *Sociologie*, vol. 3, 2012, p. 359-376.

VOISENAT, Claudie. Les jeux de l'émotion et de la raison. La polémique auteur des collections de la Bibliothèque nationale (1988-1992). FABRE, Daniel (dir.). *Émotions patrimoniales*. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2013.

WEBER, Max. De la sociologie compréhensive. *Les cahiers de sociologie politique*, n°19, Août 2011.

Disponible en ligne : <http://lodel.irevues.inist.fr/cahierspsychologiepolitique/index.php?id=1950> [consulté le 10 janvier 2020].

Regards d'usagers

Bibliothèque nationale de France : expériences vécues. *Le Débat*, Gallimard, n°105, avril-mai 1999, p. 118-175.

DE BAEQUE, Antoine. Comment je vais en bibliothèque : Notes de recherche (1985-2010). *Bulletin des bibliothèques de France*, t.55, n°6, 2010, p.23-28.

Fioretti, Hoël. Les Bibliothèques au cinéma. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, n° 4, 2012, p. 60-63. Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2012-04-0060-001> [consulté le 25/02/2020].

MOATTI, Alexandre. Le rat des livres et le rat d'écran. *Bulletin des bibliothèques de France*, t.58, n°6, 2013, p.6-11.

ROUANET, Flavie. Itinéraire d'une étudiante en bibliothèque. *Bulletin des bibliothèques de France*, t.51, n°2, 2006, p.42-46.

ANNEXES

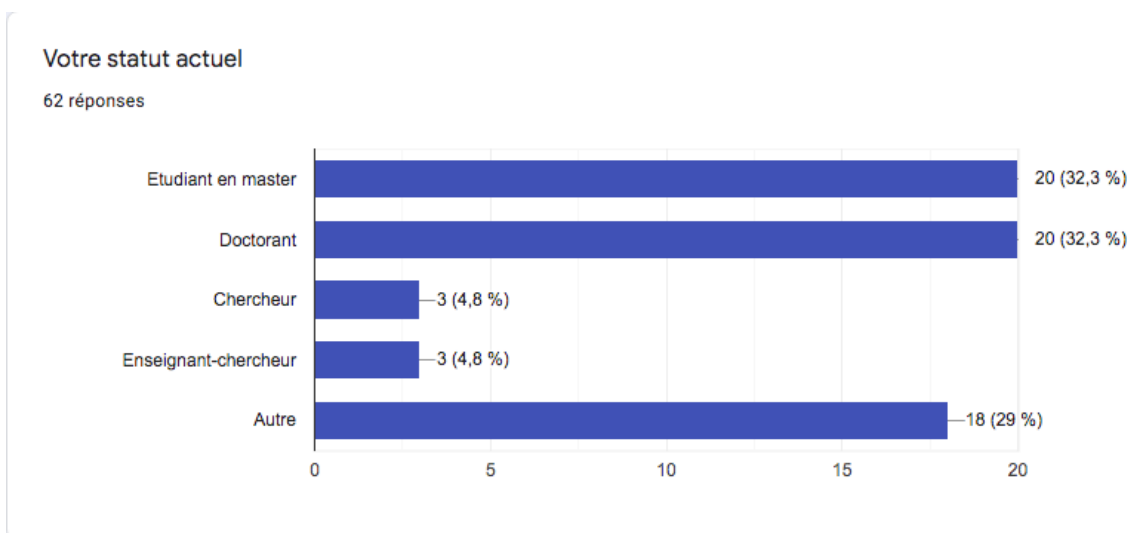
Table des annexes

ANNEXE 1 – QUESTIONNAIRE À DESTINATION DES USAGERS ET DONNÉES CHIFFRÉES.....	84
ANNEXE 2 – LISTE DES PROFESSIONNELS CITÉS.....	87
ANNEXE 3 – LISTE DES SITES DE BIBLIOTHEQUES DE RECHERCHE CONSULTÉS.....	89

ANNEXE 1 – QUESTIONNAIRE À DESTINATION DES USAGERS ET DONNÉES CHIFFRÉES

1) Quel est votre cursus universitaire ?

2) Quel est votre statut actuel ?



3) Quelles bibliothèques de recherche fréquentez-vous (en France ou à l'étranger) ?

4) Y a-t-il des formalités d'accès à certaines d'entre elles ou à certains documents ?



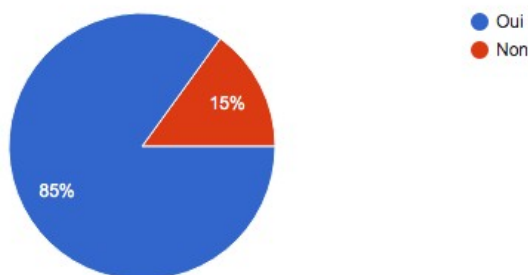
5) Si oui, pourriez-vous en citer quelques-unes ?

6) Y en a-t-il une ou plusieurs dont vous ne comprenez pas la raison ?

7) Étiez-vous averti(e) de ces formalités avant de vous y rendre pour la première fois ?

Étiez-vous averti(e) de ces formalités avant de vous y rendre pour la première fois ?

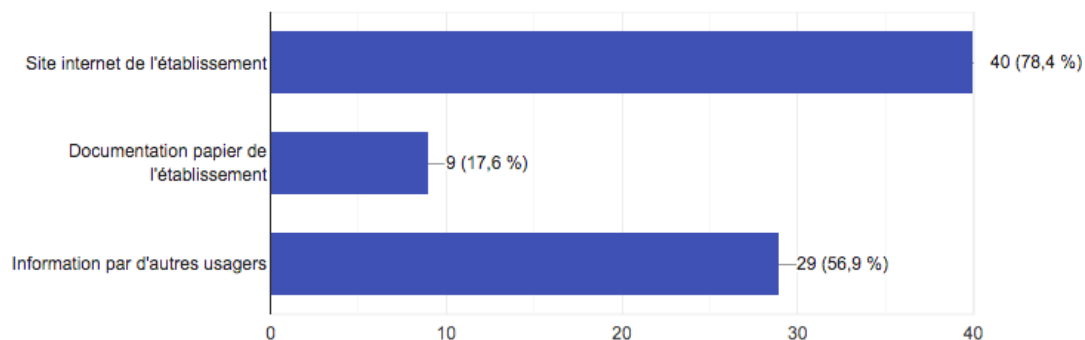
60 réponses



8) Si oui, par quel biais ?

Si oui, par quel(s) biais ?

51 réponses

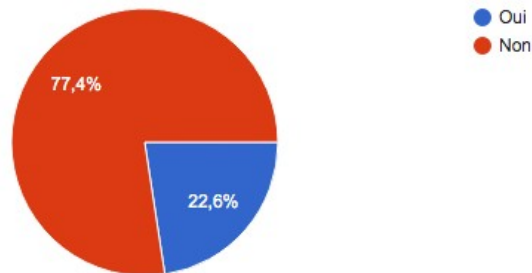


- 9) Est-il arrivé que vous ne puissiez pas accéder aux documents dont vous aviez besoin faute de remplir les conditions requises ?

Est-il arrivé que vous ne puissiez pas accéder aux documents dont vous aviez besoin faute de remplir les conditions requises?



62 réponses

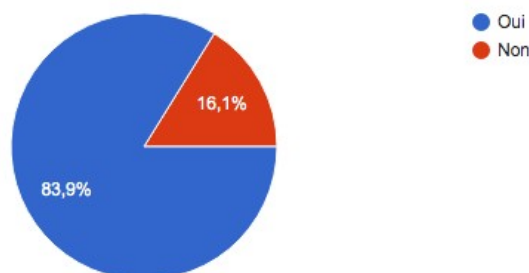


- 10) Vous souvenez-vous de votre ressenti la première fois où vous vous êtes rendu(e) dans ces établissements ? Pouvez-vous le raconter ?
- 11) Si vous vous rendez régulièrement dans une ou plusieurs bibliothèques de recherche, quel est votre sentiment dans ces lieux ?
- 12) Avez-vous des habitudes dans les bibliothèques de recherche que vous fréquentez dont vous pourriez nous faire part ?
- 13) Diriez-vous que la fréquentation de la bibliothèque de recherche contribue à votre identité de chercheur ?

Diriez-vous que la fréquentation de la bibliothèque de recherche contribue à votre identité de chercheur ?



62 réponses



- 14) Avez-vous une ou plusieurs anecdotes (personnelles ou rapportées) liées aux bibliothèques de recherche, que vous pourriez raconter ?

ANNEXE 2 – LISTE DES PROFESSIONNELS CITÉS

Nous ne citons pas les personnes qui ont préféré l'anonymat tout en nous autorisant cependant à exploiter nos échanges dans le corps du mémoire.

Mme Sylvie Bardou	Chef de service des services aux publics
Mme Irène Bastard	Chef de projet « Publics et usages »
Mme Françoise Bérard	Directrice de la bibliothèque de l'Institut de France
Mme Anne-Elizabeth Buxtorf	Directrice de la bibliothèque de l'INHA
Mme Florence Chapuis	Chef du département de la Bibliothèque nordique de la BSG
M. Olivier Chourrot	Directeur des Publics (BnF)
Mme Isabelle Le Masne de Chermont	Directrice du département des Manuscrits
Mme Marie-Hélène de La Mure	Adjointe au chef de département de la Réserve de de la BSG
Mme Alice Peresan-Roudil	Conservateur responsable de la conservation de la bibliothèque de l'Institut de France
Mme Françoise Simeray	Chef de service Assistance à la recherche (BnF)
M. Gilles Toutan	Bibliothécaire assistant (BnF)

ANNEXE 3 – LISTE DES SITES DE BIBLIOTHEQUES DE RECHERCHE CONSULTÉS

- Bibliothèques en France :
 - Bibliothèque du DHIP-IHA
 - Bibliothèque de l'INHA
 - Bibliothèque de l'Institut de France
 - Bibliothèque Sainte Geneviève
 - Bibliothèque Kandinsky
 - Bibliothèques du Collège de France
 - Bibliothèque Ulm-Jourdan
 - Bibliothèque de l'IRHT
 - Bibliothèque humaniste (Sélestat)
 - Bibliothèque de recherche Robert Etienne (Bordeaux)
 - Bibliothèque de la société de Port-Royal
 - BnF (Rez-de-jardin et départements spécialisés du site de Richelieu)
 - Sources chrétiennes (Lyon)

- Bibliothèques à l'étranger :
 - Bodleian Library
 - Bibliotheca Hertziana
 - Biblioteca Apostolica Vaticana
 - Yale University – Beinecke Rare Book & Manuscript Library
 - Getty Research Institute
 - Folger Shakespeare Library

TABLE DES ILLUSTRATIONS

FIG. 1 – EXTRAIT DE LA NOTICE DU MS-3124, ÉTIENNE BARBAZAN, ANCIENNES POESIES EXTRAITES DE DIFFERENS MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHEQUE ROYALE ET AUTRES	20
FIG. 2 – ENTREE DE LA BIBLIOTHECA HERTZIANA	23
FIG. 3 – ALLEGORIE A L'ENTREE DE LA COUR D'HONNEUR, GARDIENNE DU SEUIL DU QUADRILATERE RICHELIEU	24
FIG. 4 – TOTE BAG MIS EN VENTE DANS LA BOUTIQUE DE LA BODLEIAN LIBRARY	27
FIG. 5 – CAPTURES D'ECRAN DU COMPTE TWITTER DE LA BNF POUR LES JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE LE 17 SEPTEMBRE 2017	34
FIG. 6 – ENTREES DE LA SALLE LABROUSTE ET DE LA SALLE DE LECTURE DU DEPARTEMENT DES MANUSCRITS, SITE DE RICHELIEU	35
FIG. 7 - ENTREE DU MAGASIN CENTRAL, BIBLIOTHEQUE DE L'INHA.	40
SOURCE : BLOG.BIBLIOTHEQUE.INHA.FR	40
FIG. 8 – COPIES D'ECRANS DE TWEETS QUI EXPRIMENT LE RESSENTI FACE A L'OBTENTION D'UN PASS RECHERCHE.....	45
FIG. 9 – CARTES MONTREES PAR UN UTILISATEUR DE TWITTER QUI A TENU A METTRE CELLE DE LA BIBLIOTECA APOSTOLICA VATICANA EN VALEUR	47
FIG. 10 – LA « BIBLIOTHEQUE DE DERNIER RECOURS », POSTS DE DEUX USAGERS DE TWITTER DU 06/02/2017 ET DU 06/06/2019.....	56
FIG. 11 – NUAGE DE MOTS CONSTITUE A PARTIR DES REPONSES D'USAGERS A LA QUESTION « VOUS SOUVENEZ-VOUS DE VOTRE RESSENTI LA PREMIERE FOIS OU VOUS VOUS ETES RENDU(E) DANS CES ETABLISSEMENTS ? POUVEZ-VOUS LE RACONTER ? »	66
FIG. 12 – VISUALISATION DES PROXIMITES ENTRE LES TERMES DANS LES REPONSES D'USAGERS A LA MEME QUESTION.	67

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS	7
INTRODUCTION	9
Définition d'un terrain : la bibliothèque de recherche en sciences humaines	11
<i>Une nécessaire définition</i>	<i>11</i>
<i>Un terrain, des bibliothèques</i>	<i>12</i>
<i>Les collections des bibliothèques de recherche : documents de travail et documents patrimoniaux</i>	<i>13</i>
Méthodologie et problématisation	13
<i>Du tweet à l'interview, témoignages d'utilisateurs.....</i>	<i>14</i>
<i>Rencontres avec des professionnels</i>	<i>15</i>
<i>Problématisation</i>	<i>15</i>
LA FREQUENTATION DE LA BIBLIOTHEQUE DE RECHERCHE EN SHS AU PRISME DU RITUEL	17
Devenir lecteur-chercheur, un rite d'institution ?.....	17
<i>Déterminer un processus : la règle écrite et le non-dit.....</i>	<i>17</i>
Les modalités d'accès	18
Des conditions écrites supplémentaires	18
Flous, non-dits, exceptions, interprétations, initiatives personnelles	21
<i>Les éléments du rite.....</i>	<i>22</i>
Un espace délimité et séparé du monde profane	22
La carte et la lettre de recommandation, objets en charge de la preuve de légitimité	25
Les paroles	26
Premier parcours, une initiation par les pairs ?.....	27
<i>La construction de la figure de l'utilisateur</i>	<i>28</i>
Identité du lecteur-chercheur	28
Un certain comportement.....	29
De l'arrivée comme rite de passage à la séance de travail, rituel de fréquentation	31
<i>Rites préliminaires, séparation du monde antérieur.....</i>	<i>32</i>
De la préparation à la marge à la préparation à l'alliance	32
Traversée des espaces d'entre-deux	32
Les vestiaires, lieu du dépouillement	33
Le lavage des mains.....	33
<i>Rites liminaires</i>	<i>33</i>

Le passage sous le linteau	34
Le cheminement vers le savoir	35
Prendre place	35
<i>Rites postliminaires ou d'agrégation, un rituel de fréquentation</i>	36
Ritualisation de la séance de travail	36
La danse des papiers	37
À LA RECHERCHE DU SENS.....	39
Une symbolique efficiente	39
<i>Lieu, service publics et saint des saints ?</i>	39
<i>Le document et l'œuvre</i>	42
La bibliothèque de recherche : élément constitutif de l'identité du chercheur en sciences humaines	43
<i>Une institution qui institue</i>	44
<i>La bibliothèque en SHS, lieu de la recherche</i>	46
<i>La bibliothèque en SHS, lieu de sociabilité professionnelle</i>	48
<i>Le lecteur-chercheur, usager ou collaborateur de la bibliothèque ?</i>	49
<i>La bibliothèque de recherche et l'économie intellectuelle</i>	51
QUELQUES RÉFLEXIONS POUR UNE ATTRACTIVITÉ AMÉLIORÉE... 53	
Accessibilité, notoriété et attractivité	53
<i>L'accès mis en tension entre besoin documentaire et taux de fréquentation</i>	53
<i>Un effet repoussoir ?</i>	54
Le temps du changement.....	57
<i>La double temporalité de la recherche en SHS</i>	57
<i>Une facilitation généralisée face à la communication</i>	58
<i>Le changement confronté à la culture organisationnelle des professionnels comme des lecteurs</i>	60
Quelques recommandations complémentaires	61
<i>Pour une définition et une identification des bibliothèques de recherche</i>	61
<i>Accessibilité, visibilité et clarté des consignes</i>	62
<i>Valoriser le rôle du bibliothécaire comme collaborateur du chercheur</i> 63	
<i>Améliorer la qualité de l'expérience</i>	66
<i>Publics cœur de cible et diversification : une délicate question</i>	69
CONCLUSION	71
SOURCES.....	73
BIBLIOGRAPHIE	75
Rapports et enquêtes	75

	Table des matières
Mémoires	75
Monographies.....	77
<i>Sociologie, anthropologie.....</i>	<i>77</i>
<i>Architecture des bibliothèques.....</i>	<i>77</i>
<i>Regards d’usagers</i>	<i>78</i>
<i>Le bibliothécaire et le public</i>	<i>78</i>
Articles	79
<i>Architecture des bibliothèques.....</i>	<i>79</i>
<i>Bibliothèques de recherche.....</i>	<i>79</i>
<i>Approche de l’expérience utilisateur</i>	<i>80</i>
<i>Sociologie</i>	<i>80</i>
<i>Regards d’usagers</i>	<i>81</i>
ANNEXES	83
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	91
TABLE DES MATIERES	93